



**PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION CONCERTEE DES AIRES PROTEGEES
ET ECOSYSTEMES FRAGILES DU TCHAD (APEF)**

GRAND ECOSYSTEME FONCTIONNEL DE ZAKOUMA



RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE N° 2

Période : 28 septembre 2018- 31 décembre 2019

UTG/GEFZ

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

ACN	Association Chasse et Nature
ADAC	Autorité de l'Aviation Civile
ADN	Acide désoxyribose Nucléique
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AJDDG	Association des Jeunes pour le Développement du Dar Goula
AP	Aire Protégée
APEF	Appui aux Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles (Programme)
APN	African Parks Networks
ATN	Agence Tchad Nature
AT/LAB	Assistance Technique/LAB
ATPE	Association Tchadienne pour la Protection de l'Environnement
AVIZOP	Association villageoise de la Zone Périphérique
3 C	Trois camp
CA	Conseil d'Administration
CG	Conseil de Gouvernance
CITES	Convention Internationale pour les espèces menacées d'extinction
CHE	Conflits Hommes-Eléphants
CHF	Conflits Hommes-Faune
CRM	Conservation, Recherche et Monitoring
CT	Comité Technique
CIM	Comité Interministériel
CPA	Comité Provincial d'Action
CURESS I,II	Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens I et II
DCFAP	Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
DGRTFFP	Direction Générale Technique des Ressources forestières, fauniques et de la Pêche
DC	Domaine de Chasse
DGM	Direction Générale du Ministère
EE	Education environnementale
FEED	Fonds Européen de Développement
GC	Gestion communautaire
GEFZ	Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
GC-DD	Gestion communautaire – Développement durable
GIP	Groupement d'intérêt Public
GNNT	Garde Nationale et Nomade du Tchad
GPNZ	Gestion du Parc National de Zakouma
GGP/ZP	Groupement des Guides Professionnels de la ZP
GT	Gestion Touristique
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
LAB	Lutte anti braconnage
MAF	
MEEP	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Pêches
MDTCA	Ministère du développement touristique de la culture et de l'artisanat
IMET	Integrated Management Enhance Tools
NP	Nombre de patrouilles
RH	Ressource humaine
ONG	Organisation Non-Gouvernementale

ONPTA	Office National de la Promotion du Tourisme et de l'Artisanat
OS	Objectif stratégique
PAON	Projet d'Appui à l'Ordonnateur National
PAP-GRN	Projet d'Appui à la Gestion des Ressources Naturelles
PDT	Plan de développement touristique
PEE	Programme d'Education Environnementale
PNZ	Parc National de Zakouma
PNSM	Parc National de Siniaka Minia
PTBA	Plan de travail et budget annuel
PR	Présidence de la République
PAG	Plan d'aménagement et de gestion
PASTOR	Programme d'appui au système d'élevage
PAQ	Plan d'affaires quinquennal
PPP	Partenariat Public-Privé
PUT	Plan d'Utilisation des Terres
QG	Quartier Général
RDC	République Démocratique du Congo
RFBS	Réserve de Faune de Bahr Salamat
RFSM	Réserve de Faune de Siniaka Minia
RSA	République Sud-Africaine
RN	Ressources Naturelles
SANPARK	Société des Parcs Nationaux de la RSA
SG	Secrétariat Général
TH	Total Hommes
TJP	Total jours de patrouille
UE	Union Européenne
UF	Union Faitière
UTG	Unité Technique de Gestion
UI	Unité d'Intervention rapide
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Culture et la Science
ZGC	Zone de gestion concertée
ZP	Zone périphérique

Liste des tableaux

N0	Titre	Page
1	Agendas traités et recommandations/décisions formulées par les organes (CA et CG) du GEFZ.....	15
2	Nombre d'employés par département.....	24
3	Engins et camions.....	26
4	Véhicules.....	26
5	Position des radios HF et VHF.....	31
6	Renforcement de capacités des gardes.....	32
7	Effort de patrouille d'octobre 2018 au 31 décembre 2019.....	33
8	Nombre d'interpellés par délit.....	33
9	Statistique des cas d'interpellés.....	34
10	Dynamique des espèces phares de 1986 à 2018.....	35
11	Estimation des populations par espèce.....	37
12	Nombre minimaux et maximaux pour nombres observés à des seuils de confiance.....	37
13	Feuille de route du projet de translocation des rhinocéros de la phase II.....	51
14	Nombre général de visiteurs au PNZ en 2019.....	54
15	Type de clientèle au PNZ en 2019.....	54
16	Taux d'occupation entre les saisons 2016 et 2018.....	55
17	Taux d'occupation entre 2016 et 2019.....	57
18	Support financier de juin 2018 à mai 2019.....	59
19	Comparaison financière des années 2017 – 2018 et 2018 – 2019 au PNZ.....	59
20	Récapitulatif des coûts engagés par Jump star en 2019.....	65
21	Bilan de campagne 2018 – 2019.....	65
22	Comparaison des campagnes.....	66
23	Estimation des ovins-caprins, bovins et dromadaires dans les aires de conservation et corridors à l'échelle du GEFZ en 2019.....	68
24	Nombre et densité des camps nomades observés.....	70
25	Nombre et densité des champs observés.....	70
26	Contribution financière des donateurs en 2019.....	101

Liste des figures

N0	Titre	Page
1	Diagramme de l'évaluation de l'efficacité de gestion par IMET/Biopama.....	12
2	Organigramme du GEFZ.....	25
3	Zone d'étude montrant les aires protégées, l'aire de répartition historique d'éléphants pendant la saison des pluies et les strates de recensement.....	35
4	Différentes strates et disposition des transects.....	36
5	Observations des autres espèces fauniques dans les zones de concentration et corridors du GEFZ.....	38
6	Distribution systématique des caméras traps.....	39
7	Nationalités accueillies au PNZ en 2019.....	55
8	Nationalités des visiteurs accueillies à Tinga en 2018/2019.....	56
9	Comparatif du nombre de nuitées par client entre 2016 et 2019.....	56
10	Comparatif du nombre de nuitées entre 2016 et 2019.....	57
11	Comparatif type de clientèle 2018/2019.....	58
12	Evolution des effectifs des élèves par niveau et par sexe.....	63

13	Evolution des effectifs des élèves entre les années académiques 2017-2018 et 2018-2019.....	64
14	Admission, redoublement et abandon.....	64
15	Evolution des visiteurs par sexe.....	66
16	Répartition des ovins et caprins observés en 2019 lors du recensement aérien des espèces dans les zones de conservation et corridors du GEFZ.....	69
17	Répartition des bovins observés en 2019 lors du recensement aérien des espèces dans les zones de conservation et corridors du GEFZ	69
18	Répartition des dromadaires observés en 2019 lors du recensement aérien des espèces dans les zones de conservation et corridors du GEFZ.....	69
19	Répartition des activités pastorales observées en 2019 lors du recensement aérien de 2019.....	70
20	Répartition des activités humaines observées en 2019 lors du recensement aérien de 2019.....	71

Liste des cartes

<i>N</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
1	Statut de terre dans le domaine vital des éléphants de Zakouma.....	20
2	Mouvements historiques d'éléphants au mois de février pour la période 2011 - 2019.....	41
3	Colliers éléphants et traces de l'avion.....	43
4	Colliers éléphants et traces de lutte anti braconnage.....	43
5	Grand écosystème fonctionnel de Zakouma.....	73
6	Corridors de migration d'éléphants.....	73
7	Plan d'utilisation des terres.....	74

Table des matières

1.	Description.....	8
1.1.	Nom du coordinateur du contrat de subvention.....	8
1.2.	Nom et fonction de la personne de contact.....	8
1.3.	Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action.....	8
1.4.	Intitulé de l'action	8
1.5.	Numéro du contrat.....	8
1.6.	Date de début et date de fin de la période de référence.....	8
1.7.	Pays ou région(s) cible(s).....	8
1.8.	Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles ¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes)	8
1.9.	Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7).....	8
2	Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action.....	8
2.1.	Résumé de l'action.....	8
2.2.	Résultats et activités.....	13
2.3.	Matrice du cadre logique à jour.....	78
2.4.	Veillez fournir un plan d'action mis à jour pour les futures activités du projet.....	89
3.	Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération.....	97
3.1.	Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées)? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.....	97
3.2.	Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action? Comment ces relations sont-elles affecté l'action.....	98

¹ Les « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

3.3. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action.....	100
• Associé(s) (si existant) • Contractant(s) (si existant) • Bénéficiaires finaux et groupes cibles • Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).	
3.4. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.....	100
3.5. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes)	101
4. Visibilité.....	101
Annexes :.....	105
<u>Annexe 1</u> : Récapitulatif des réalisations sur le site de la RFSM.....	105
<u>Annexe 2</u> : Comptes rendus des réunions du Conseil d'Administration.....	106

1. Description

- 1.1 **Nom du coordinateur du contrat de subvention** : African Parks Network (APN). Centurian Building, The Oval Bryanston East, Sandton
PO Box 2336, Lonehill, 2062-South Africa
- 1.2 **Nom et fonction de la personne de contact** : Mr. Baudouin Michel, Directeur des Opérations d'APN- baudouinm@african-parks.org
- 1.3 **Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action** : APN (avec quatre structures associées : ATPE, AJDDG et ACN et UF/AVIZOP) et le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Pêches
- 1.4 **Intitulé de l'action** : Développement et mise en œuvre d'un modèle de conservation concerté du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ)
- 1.5 **Numéro du contrat** : FED/2017/389-487
- 1.6 **Date de début et date de fin de la période de référence** : 28 septembre 2017 – 28 avril 2022 – Durée : 55 mois
- 1.7 **Pays ou région(s) cible(s)** : Tchad, régions du Salamat, du Guera et du Moyen-Chari, Parc National de Zakouma, Réserve de Faune Barh-Salamat, Réserve de Faune Siniaka-Minia, Domaine de chasse Melfi-Roukoun, corridors de migration des grands mammifères sauvages
- 1.8 **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles² (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes)** :
Groupes cibles : Les administrations en charge des Aires Protégées ainsi que le personnel du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
Bénéficiaires finaux : Populations des 3 régions concernées par le GEFZ
- 1.9 **Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7)** : République du Tchad

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

Les activités rapportées en année 2 de l'action concernent la période allant du 28 septembre 2018 au 31 décembre 2019.

2.1. Résumé de l'action

La présente Action s'inscrit dans le cadre de la Convention de Financement n° TD/FED/039-048 signée le 11/04/2017, mettant en place le « Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) », dont l'objectif global est de « Promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du

² Les « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

patrimoine du Tchad au bénéfice des populations », et l'objectif spécifique de « Promouvoir la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad ».

En résumé, l'avenir du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma relève des enjeux suivants :

- i) Elargir la démarche de conservation à un complexe d'espaces vitaux et interdépendants (GEFZ) en intégrant d'une part le rôle des communautés locales, et d'autre part les possibilités de réintroduction d'espèces disparues et de repeuplement des aires adjacentes ;
- ii) Passer d'une démarche d'opposition centre/périphérie à une démarche d'intégration territoriale du PNZ et des domaines vitaux de la grande faune dans le développement des territoires régionaux ; c'est-à-dire mettre en application le Plan d'Utilisation des Terres (PUT)/domaines vitaux des éléphants et grands mammifères avec une approche de développement territorial à une échelle régionale ;
- iii) Mettre en œuvre les dispositifs concrets de durabilité financière du GEFZ dans un contexte de gouvernance locale et régionale améliorée.

Pour rappel, l'objectif global de cette Action est de « Contribuer à la protection, la gestion concertée et la mise en valeur durables des Aires Protégées du Tchad, au bénéfice des populations locales ».

L'objectif spécifique de l'Action est de : « Contribuer à la protection et la valorisation de la biodiversité du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), par une approche d'aménagement territorial et de gestion durable, améliorée et concertée de l'espace et des ressources naturelles, au bénéfice des communautés locales »

A ce jour, les degrés de réalisation des indicateurs de cet objectif spécifique sont les suivants :

Indicateur –OS	Etat des indicateurs
IOV –OS1 : Analyse IMET/Biopama	Efficacité de gestion analysée en juin 2018 par le formulaire IMET-Biopama 2 reflète le niveau d'indicateur suivant : contexte (50,1%) ; planification (65,2%), intrants (77,4%) ; processus (61,4%) ; résultats (89,6%) et les effets/impacts (76,5%).
IOV –OS2 : Population espèces phares (Eléphants, Girafes, Damalisques, Guépards, Lycaon)	Le nombre de grands mammifères en 2018 a connu une augmentation par rapport à 2016. Les effectifs pour chaque espèce sont passés de à : <i>Eléphant</i> (483 à 559) ; <i>Buffle</i> (10971 à 11960) ; <i>Girafe</i> (947 à 1233) ; <i>Hypotrague</i> (768 à 719) <i>Damalisque</i> (1781 à 1904) ; <i>Bubale</i> (2047 à 3475) ; <i>Cob défassa</i> (1337 à 1874) ; <i>Autruche</i> (232 à 288). Présence de nombreux grands carnivores source d'indication d'autant de proie.
IOV –OS3 : Nombre de conventions (définies selon PUT) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées	Le nombre de conventions est passé de 11 (2016-2017) à 15 en 2018 à 19 en 2019

IOV –OS4 : Apport du GEFZ à l'économie locale (€/an)

Plus d'un million d'euros millions sont injectés par an dans l'économie locale (masse salariale, montants des divers contrats)

Dans la réalité, il y a eu des évolutions au niveau des indicateurs IOV-OS1 et IOV-OS2 en 2019 par rapport à l'année 2018. Les mêmes indicateurs du rapport 1 sont considérés pour l'année 2 pour les raisons suivantes :

- a) Concernant l'IOV-OS1, par faute d'évaluation de l'efficacité de gestion à l'aide de l'outil IMET en année 2, l'UTG a maintenu les mêmes indicateurs décrivant la situation de référence de 2018. L'évaluation sera menée en décembre 2020 et des nouveaux indicateurs reflétant la situation pourront être affichés dans le rapport intermédiaire 3.
- b) Concernant l'IOV-OS2, notre système de monitoring des grands mammifères a prévu un inventaire biennal (tous les deux ans). Les indicateurs parus dans le rapport 1 sont ceux de mars-avril 2018. Au titre du plan d'action 2020, un inventaire a été planifié pour mars-avril 2020. L'activité a été reportée pour l'année 2021 pour cause des perturbations dues à la pandémie du COVID -19. Les nouveaux indicateurs ne pourront être affichés dans le rapport qu'après la réalisation dudit inventaire.

En lien avec les résultats attendus de l'action, au titre de l'année 2, le résumé exécutif est présenté de manière synthétique comme suit :

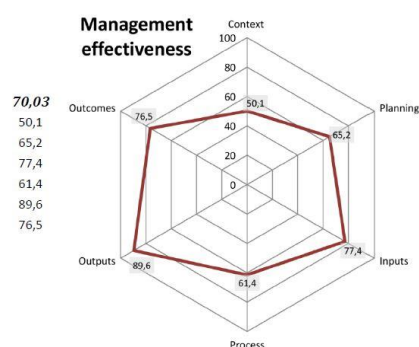
N°	DEPARTEMENTS	RESULTATS ATTEINTS
1	Conservation, recherche et gestion de l'habitat	• Stabilité et croissance de grands mammifères et le nombre d'éléphants est supérieur à 559 individus recensés en 2018 du fait de la présence de nombreux éléphanteaux observés dans les troupes en 2019 – L'inventaire biennale prévu en mars 2020 le confirmera.; • Recensement aérien par échantillonnage de la faune dans le GEFZ (Couloir ouest entre le PNZ et la RFSM, Zone de transhumance de Roukoun, Zone centrale de Roukoun englobant le DC, RFSM et Couloir nord); • Renforcement du dispositif de monitoring des éléphants par 5 nouveaux colliers satellites et extension du système de monitoring à la girafe, classée en annexe II de la CITES en août 2019 ; • Mise en œuvre des trois protocoles spécifiques de recherche sur les éléphants, les girafes et les lions du GEFZ ; • Recensement des grands carnivores (Lion, Panthère, Guépard, Lycaon et Hyène) à l'échelle du GEFZ et installation de 126 cameras Traps dans le PNZ pour pouvoir connaître au terme de l'année 2020 le nombre et la distribution des carnivores.
2	Application de la loi et de la lutte anti braconnage	• Zéro éléphant braconné en 2019; • 13 911 total jour de patrouille pour 450 patrouilles exécutées par 1596 hommes- Meilleure couverture de l'espace; • Renforcement des capacités des gardes par des formations avancées et spécialisées ;

		• 13 911 jours de patrouilles pour 450 patrouilles qui ont mobilisé 1 596 hommes. 66 interpellations donnant lieu à 40 condamnations.
3	Gestion communautaire	• Renforcement des infrastructures éducatives par la construction de 3 nouvelles écoles secco et la finalisation du collège de Chinguil- • Nombre d'élèves du primaire et du collège de la ZP est passé de 1313 en 2017-2018 à 1776 en 2018-2019, soit une augmentation de 26%. Le nombre de garçons est passé de 907 à 1153, soit une augmentation de 21,3% et celui des filles de 386 à 633, soit 39% d'augmentation.; • 124 visites éducatives organisées dans le cadre du PEE au profit 3351 hommes et femmes en 2019 contre 2 684 en 2018, soit une augmentation de 19,9% ; • Présentation et adoption par le CA et le MEEP de la note conceptuelle en juin 2019 du plan de travail pour la révision statutaire des aires de conservation à l'échelle du GEFZ; • Construction de 9 logements pour enseignants avec l'appui de Jump star et deux nouvelles écoles secco dans les villages d'Abou nimir, d'Achigaf et d'Amdamagna ; • Environ 130 millions de FCFA injectés par Jump Star dans le cadre de l'appui au secteur éducatif et à la mise en œuvre de l'éducation environnementale • Remise en état des ruches pour atténuer les CHF/CHE autour du périmètre agricole de Goz Djarat
4	Gestion du GEFZ et développement des infrastructures	• Elaboration et adoption des textes statutaires (Statuts et Règlement intérieur) du Conseil d'Administration; • Organisation de trois réunions du CA et du CG (nov.2018, mai et nov.2019) ; • Appui du MEEP par la mobilisation de deux consultants pour modifier le Décret n° 86 T /EFC du 7 mai 1963 portant création du PNZ- L'appui a permis la signature le 25 juin 2019 par le Chef de l'Etat du décret n° 0867/PR/MEEP/2019 portant modification du Décret N°86 T/EFC du 07 mai 1963 créant le Parc National de Zakouma ; • Réalisation d'une clôture électrique du QG de Zakouma de 3,5 km de long dotée d'une unique porte d'entrée – Extension de la construction des bureaux supplémentaires ; • Etude géophysique pour confirmer des points d'eau dans la RFSM et choix d'un emplacement pour la construction de la base vie dans la RFSM ; • Ouverture de 183 km de pistes dans la RFSM sur 3, 5 m de large et d'une piste d'atterrissage de 800 m de long sur 40 m de large à côté de Samer future base vie-

5	Tourisme génération revenus et des	• 5323 touristes ont visité le parc en 2019 contre 4717 en 2018, soit une augmentation de 11, 38% ; • Taux d'occupation Tinga : 19,1% en 2016- 2017 ; 20,3% en 2017-2018 et 25,97 % en 2018-2019, soit une augmentation de 5% par rapport à la campagne 2017-2018 ; Camp Nomade : 55, 26 % en 2016-2017 ; 70,12% en 2017-2018 ; et 65, 5% en 2018-2019, soit une diminution de 5% par rapport à la campagne 2017-2018 ; • Nuitées par client Tinga : 3,2 en 2016-2017 ; 2,66 en 2017- 2018 ; et 3,68 en 2018-2019, soit une augmentation d'un point. Camp nomade : 11,05 en 2017-2018 contre 6,72 en 2018-2019, soit une baisse d'environ 4 point. • Stratégie touristique maintenue sur les 3 C (Salamat, Tinga et Nomade). Bénéfice généré de l'ordre de 243 000 \$ (185 298 euros au taux 500FCFA le dollar, soit environ 10% du budget annuel du PNZ de l'ordre 2 millions d'euros. • Zakouma cité par le magazine time comme une des 100^{ième} destination mondiale relayé par les médias sociaux
6	Administration, ressources humaines et finance	• Validation des rapports d'audit et narratif de l'année 1 de l'action – Audit du système de contrôle interne ; • Revu de l'organigramme et recrutement des ressources humaines (responsable RH, comptables, responsable du développement durable, logisticien, etc) • Renforcement des capacités du personnel (formation des gardes et du personnel d'appui).

L'année 2019 a été marquée par un suivi particulier des rhinocéros pour mieux accueillir la 2^{ème} vague, par une reconnaissance au niveau internationale faisant de Zakouma une des 100 Top destination décernée par les grands media (Times magazine, National Geographic), des avancées dans le processus de création de création du PNSM et d'élaboration du plan cadre pour la gestion du GEFZ, par une embellie sur le plan touristique en termes de revenus, de visibilité et de fréquentation et d'une amélioration de l'efficacité de gestion par rapport à celle renseignée par le diagramme de l'outil IMET/Biopama en juin 2018 ci-après :

Figure 1 : Diagramme de l'évaluation de l'efficacité de gestion par IMET/Biopama



La présente action a aussi servi de catalyseur pour permettre le maintien d'un environnement favorable aux philanthropes d'accompagner le processus. L'apport des autres bailleurs au cours de l'année 2019 s'est illustré par :

- La construction des infrastructures et l'acquisition des équipements pour la LAB ;
- L'investissement dans le secteur éducatif (éducation environnementale, construction des écoles et logements des enseignants);
- Le lancement de la recherche sur les carnivores, les éléphants et la girafe ;
- La formation et le recyclage des gardes,
- L'inventaire de la faune à l'échelle du GEFZ.

2.2. Résultats et activités

Extrant 1 : *Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » (GEFZ) est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu aux niveaux national et international, et des mécanismes de financement durable établis*

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

Indicateurs –Résultat 1	Etat des indicateurs
IOV 1.1 : Reconnaissance nationale du GEFZ	Concept du GEFZ considéré dans le nouvel accord signé le 10 octobre 2017 – Processus de formalisation en cours
IOV1.2 : Reconnaissance internationale du Parc National de Zakouma	Dossier de candidature soumis à l'UNESCO le 1 ^{er} février 2016 et amendements portés en 2017. Mission d'évaluation des experts de l'UNESCO attendue courant 2020.
IOV1.3 : Statut de la Réserve de Faune de Siniaka Minia	Mise en place d'une équipe dédiée à la RFSM et réalisation de certaines activités – Diagnostics écologiques et socioéconomiques et études techniques projetées pour 2020. Dossier en cours de préparation pour une reconnaissance du PNSM d'ici juin 2021.
IOV1.4 : Conseil d'Administration (CA), Conseil de Gouvernance (CG), Unité Technique de Gestion (UTG), Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG), Business plan (BP)	Existence et consolidation des organes de gouvernance (CA de 7 membres et CG de 25 membres), UTG étendue à l'échelle du GEFZ ; Business plan élaboré et validé pour la période 2020-2024 en décembre 2017, Processus d'élaboration du Plan cadre du GEFZ engagé et tous les autres documents (PUT, PAG de la RFSM, PAG de la RFSM).

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 1.1- Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes

L'Accord de PPP signé depuis le 10 octobre 2017 entre APN et le Tchad en Afrique du Sud pour dix nouvelles années après les évaluations positives du 1^{er} quinquennat (2010 -2016) est resté en vigueur. Les deux organes (CA et CG) mis en place à l'échelle du GEFZ sont restés fonctionnels. Nous notons qu'au cours de 2019, le Conseil d'Administration paritaire constitué de sept membres issus d'APN (04) et du MEEP (03) tel que pensé par ledit Accord a été revu et élargi au Ministère du Développement Touristique de la Culture et de l'Artisanat (MDTCA) suite à l'approbation de la requête adressée par le tourisme et sa validation par le CA. En sommes la nouvelle composition au titre du Conseil d'Administration s'est retrouvée avec 4 membres d'APN et trois (03) membres de l'Etat (2 du MEEP et 1 du MDTCA).

Au l'actif des organes du GEFZ, du 28 septembre 2018 au 31 décembre 2019, trois réunions du Conseil de Gouvernance (CG) et du Conseil d'Administration (CA) ont été organisées par l'UTG/GEFZ. Lesdites réunions ont été tenues respectivement en novembre 2018 et mai et novembre 2019. Des points traités lors des réunions des deux organes, les recommandations prises sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau n° 1 : Agendas traités et recommandations /décisions formulées par les organes (CG et CA) du GEFZ

Date des réunions des organes	Organes	Points traités	Recommandations/Décisions
15 novembre 2018	CG	1. Etat d'avancement des principales recommandations et décisions de la réunion du Conseil de Gouvernance du 15 Mai 2018 ; 2. Mémoire devant concrétiser la délocalisation des 482 ha du Sud-Est du PNZ ; 3. Processus de sélection de l'opérateur devant intervenir en périphérie du PNZ ; 4. Divers : Phase 2 du programme de translocation des rhinocéros et mort de quatre rhinocéros.	R1-Faire le suivi du dossier d'intégration à la fonction publique de 25 gardes contractuels du Parc National de Zakouma R2-Redynamiser sous l'égide du Gouverneur du Guéra le processus de relocalisation du village de Bône en renouant le dialogue avec la population R3-Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le Parc National de Zakouma R4-Admettre la représentation du Ministère de la culture et du développement Touristique comme membre du Conseil d'Administration du GEFZ R5-Etablir sous l'égide des services déconcentrés de la province du Salamat un dialogue avec l'ensemble des acteurs (APN, Délégation du secteur rural, autorités locales, PASTOR, Association des nomades, etc) impliqués pour trouver une solution durable des transhumants à l'extérieur du Parc
16 novembre 2018	CA	1. Etat d'avancement des recommandations et décisions du CA du 6 mai 2018 ; 2. Présentation et adoption des recommandations de la réunion du CG du 15 novembre 2018 ; 3. Grandes lignes du BP 2018-2023 et PTBA 2019 ; 4. Adoption des projets de textes de base (Statuts et R.I) du Conseil d'Administration ; 5. Divers (Statut d'EU à titre d'observateur permanent et Mort de rhinocéros noir).	R1-Mener en continu la sensibilisation des populations de Bône et s'accorder sur le choix du site R2-- Revoir la composition du CIM et du CT pour les rendre opérationnels R3-Mettre à disposition les moyens nécessaires au CT pour effectuer ses missions en temps réel R4- Faire le suivi du dossier d'intégration à la fonction publique de 25 gardes contractuels du Parc National de Zakouma

			R5- Redynamiser sous l'égide du Gouverneur du Guéra le processus de relocalisation du village de Bône en renouant le dialogue avec la population (CT) R6- Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le Parc National de Zakouma R7- Etablir sous l'égide des services déconcentrés de la province du Salamat un dialogue avec l'ensemble des acteurs impliqués (DR, CRA, UTG/GEFZ, PASTOR, UF/AVIZOP, Autorités locales, etc) pour trouver une solution durable des transhumants à l'extérieur du Parc R8- Clarifier les nouvelles tarifications appliquées à Tinga R9- Adresser des requêtes officielles à l'attention du MEEP sur les questions relatives à la conservation, à la lutte anti braconnage et à la gestion du cadre partenarial. R10- Transmettre aux membres du CA les documents afférents 15 jours avant la date proposée pour la réunion et les envoyer les invitations 1 mois avant le jour « J »
2 mai 2019	CG	1. Etat d'avancement des recommandations et décisions de la réunion du Conseil de Gouvernance du 15 Novembre 2018 ; 2. Présentation du plan de zonage pour l'utilisation et la gestion des terres dans le GEFZ; 3. Lecture des recommandations adoptées; 4. Divers (signature d'un protocole de collaboration entre APN et quatre (4) structures associées ; Concertation multisectorielle ; Transfert de compétence)	R1. Confier le suivi du dossier d'intégration à la Fonction Publique des 25 gardes du Parc National de Zakouma au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche R2. Redynamiser sous l'égide du Gouverneur de la Province du Guera du suivi du processus de relocalisation du village Bône en renouant le dialogue avec la population. R3 : Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le PNZ R4. Solliciter et obtenir auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, la cession d'une place en faveur du Ministère de la Culture et du Développement Touristique pour sa représentation au Conseil d'Administration de plein droit. R5. Etablir sous l'égide des services déconcentrés de la province du Salamat un dialogue avec l'ensemble des acteurs

			impliqués pour trouver une solution durable au passage des transhumants à l'extérieur du Parc par des actions concrètes. R6 : Renforcer la concertation et collaboration entre les différents programmes et projets intervenant dans les provinces du Guera et le Salamat d'une part, et d'autre part, entres ces projets de développement, les services étatiques et les populations locales pour une meilleure coordination des actions
3 mai 2019	CA	1. Etat d'avancement des recommandations et/ou décisions de la réunion du CA du 16 novembre 2018 ; 2. Lecture et adoption des recommandations et/ou décisions de la réunion du CG du 02 mai 2019 ; 3. Présentation du Plan de zonage pour l'utilisation et la gestion des terres à l'échelle du GEFZ ; 4. Etat d'avancement des activités de l'année 2 de la subvention et rapport financier 2018 ; 5. Sujets proposés par le MEEP à l'attention du CA : (i) recrutement d'un commissaire aux comptes ; (ii) élaboration d'un plan détaillé de transfert de technologies et compétence au profit des cadres nationaux ; et (iii) élaboration d'un plan de développement de l'écotourisme au tour du PNZ 6. Divers : (i) problématique des champs de berbéré ; (ii) la gestion des corridors de migration de la faune sauvage ; (iii) paraphage des textes statutaires du CA ; (iv) suivi de la mise en œuvre de la mission du MEEP à Zakouma ; (v) suivi judiciaire ; (vi) dynamique de la biodiversité ; et (vii) contentieux lié à l'organisation du cinquantenaire du Parc National de Zakouma.	R1-Confier le suivi du dossier d'intégration à la Fonction Publique des 25 agents du Parc National de Zakouma au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche R2-Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le PNZ et mener sous l'égide du CT la sensibilisation du public et le dialogue avec la population R3-Solliciter et obtenir auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, la cession d'une place en faveur du Ministère de la Culture et du Développement Touristique pour sa représentation au Conseil d'Administration avec droit de vote R4-Promouvoir sous l'égide des CPA du Guéra et du Salama la concertation multisectorielle entre les programmes et projets intervenant le même espace géographique (GEFZ) et les services étatiques déconcentrés d'une part, et d'autre part avec les populations locales, pour plus de synergie et une meilleure coordination des actions de développement R5-Consolider et valider le plan de développement du tourisme existant avec les acteurs concernés (Ministère du Tourisme et ONPTA) et le soumettre aux membres du CA pour approbation lors de la prochaine réunion R6-Assurer la représentation de la province du Moyen Chari au prochain Conseil de Gouvernance

14 novembre 2019	CG	1. Etat d'avancement de la mise en œuvre des recommandations/décisions de la réunion du CG du 02 mai 2019 ; 2. Situation des champs dans la partie sud-est du PNZ et de la relocalisation du village de Bône ; 3. Divers (informations sur les actions de développement durable et de visibilité).	<u>R1.</u> Responsabiliser la DCFAP pour le suivi des dossiers d'intégration des 25 gardes du Parc National à la fonction publique <u>R2.</u> Proposer et soumettre un projet de communication relatif aux dossier d'intégration des 25 agents du parc National de Zakouma à la fonction publique au Conseil de Ministres pour examen et approbation <u>R3.</u> Réviser l'Arrêté portant mise en place du Comité Interministériel en charge d'accompagner le processus de relocalisation du village Bône pour plus de représentativité et d'efficacité <u>R4.</u> Mettre en œuvre le décret N°867/PR/MEEP/2019 Portant modification du décret N° 86 T/EFC du 07 mai 1963 créant le PNZ ✓ Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des populations du village Bône sur le bien-fondé de la relocalisation par la facilitation des élites et leader de la province du Guera et les autres acteurs. ✓ Démarrer effectivement en décembre 2019 le processus de discussion et de concertation avec la population du village Bône en vue de la relocalisation dudit village <u>R5.</u> Mener des actions d'information, de sensibilisation et de mise en œuvre des mesures d'accompagnement auprès des populations de Kieké pour délocaliser les champs hors des limites du Parc national (Gouverneur (CPA) de la Province du Salamat, chef de canton Salamat 1, structures associées et APN); <u>R6.</u> Admettre la coordination d'APEF en qualité d'observateur au CA du GEFZ
------------------	----	--	---

15 novembre 2019	CA	1. Etat d'avancement de la mise en œuvre des recommandations/décisions de la réunion du CA du 03 mai 2019 2. Présentation et adoption des recommandations de la réunion du CG du 14 novembre 2019 3. Grandes lignes PAQ 2020-2024 et PTBA 2020 4. Divers : (i) informations sur les actions de développement durable et (ii) actions de visibilité ; (iii) réflexion sur un événement pour fêter les anniversaires correspondant à la 20^{ième} année de la création d'APN, à la dixième année de l'Accord de PPP entre le Gouvernement de la République du Tchad et APN et le soixantième de la république du Tchad ; et (iv) impression et mise à disposition des décisions du CG aux membres du CA avant l'ouverture de séance.	<u>R1.</u> Responsabiliser la DCFAP avec l'appui de la DGTRFFP pour le suivi des dossiers d'intégration des 25 gardes du Parc National à la fonction publique <u>R2.</u> Mettre en œuvre le décret n°867/PR/MEEP/2019 portant modification du Décret N°86 T/EFC du 07 mai 1963 créant le PNZ ✓ Mener les actions d'information et de sensibilisation auprès des populations du village Bône sur le bien-fondé de la relocalisation par la facilitation des élites et leaders de la province du Guéra et les autres acteurs ; ✓ Démarrer effectivement en décembre 2019 le processus de discussion et de concertation avec la population du village Bône en vue de la relocalisation dudit village. <u>R3.</u> Réviser l'Arrêté portant mise en place du Comité Interministériel en charge d'accompagner le processus de relocalisation du village Bône pour plus de représentativité et d'efficacité <u>R4.</u> Mener des actions d'information, de sensibilisation et de mise en œuvre des mesures d'accompagnement auprès des populations de Kiéké pour délocaliser les champs hors des limites du Parc National de Zakouma <u>R5.</u> Finaliser le PDT du PNZ et le présenter pour validation en séparant de celui de la RNCE <u>R6.</u> Mettre en place une équipe pour réfléchir sur l'organisation d'un événement commémoratif marquant les dix (10) années du PPP entre le Tchad et APN, les vingt (20) ans de création d'APN et le soixantième anniversaire d'indépendance de la République du Tchad.
------------------	----	---	--

Conseil d'Administration de novembre 2019. Les documents et statuts attendus pour le GEFZ d'ici juin 2021 sont :

1. Un plan-cadre de gestion et d'utilisation des terres du GEFZ ;
2. Un plan d'aménagement et de gestion du PNSM ;
3. Un plan d'aménagement et de gestion de la RFBS ;
4. Le Parc National de Siniaka Minia crée par loi et disposant un règlement intérieur ;
5. Les limites de la Réserve de Faune de Bahr Salamat modifiées par acte avec la participation des parties prenantes pour intégrer les territoires de l'ouest de la réserve et supprimer de la réserve les territoires fortement anthropisés du sud, et doté la RFBS d'un plan de gestion intégré et d'un règlement intérieur ;
6. Une zone de gestion concertée Heban – Bahr akhdar créée dans le nord avec la participation des populations locales, et dotée d'un comité de gestion intégrant les différents acteurs de gestion (populations, opérateur privé de chasse, administration, APN) et est doté d'un plan simple de gestion

Activité 1.3-Faciliter l'identification des mécanismes de financement durables du GEFZ

Le programme APEF a diligenté en novembre 2019 une mission de revue institutionnelle pour le secteur de la conservation de la faune et gestion des AP à travers un panel de consultants. Le diagnostic réalisé dans un contexte marqué par l'absence d'une politique sous sectorielle, de document stratégique afférent audit secteur, de planification opérationnelle en matière d'aménagement territorial et d'un arsenal juridique inadéquat a permis de se situer sur :

1. La cartographie des acteurs du secteur de la conservation de la faune et de la gestion des AP ;
2. Le panel des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de la conservation et la gestion des AP ;
3. Les modèles de gestion existant : en régie piloté par la DCFAP sans et ou avec assistance technique et financière, en cogestion entre la DCFAP avec un PTF et en délégation de gestion (PPP).

Le constat établi par la mission est que la plupart des donateurs ne veulent plus financer les systèmes centralisés qui ne sont pas en mesure de garantir une gouvernance technique et financière répondant aux standards internationaux. La tendance actuelle est orientée vers une gouvernance renforcée et auditable techniquement et financièrement. L'UTG/GEFZ a participé à la phase du diagnostic sur la revue institutionnelle du secteur de conservation et de gestion des AP et à la validation des propositions formulées par le panel des consultants. A cet effet, une des propositions retenues est la création d'une agence de protection et de valorisation de la nature, dotée d'un statut GIP (Groupement d'intérêt public) qui sera cofinancée et cogérée par l'Etat et les Opérateurs privés. L'Agence Tchad Nature (ATN) aura des structures en matière de gouvernance où seront représentés des acteurs étatiques et non-étatiques, un organigramme opérationnel. ATN se chargera d'élaborer tous les documents indispensables pour la gestion et la valorisation de la nature et surtout le plan de financement des AP sur le long terme. L'UTG/GEFZ participera à la réflexion à tous les niveaux en fonction de la programmation d'APEF.

L'UTG/GEFZ s'est contenté des actions routinières entreprises par le service de philanthropie du QG d'APN basées sur toute la stratégie du business plan 2019. Ce travail a permis la

mobilisation des donateurs privés (philanthropes et Fondations) auprès du PNZ pour le financement de certaines activités à travers des projets spécifiques en 2019.

Extrant 2 : L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

Indicateurs –Résultat 2	Etat des indicateurs
IOV 2.1 : Effort de LAB (hommes/jours)	TJP : 13 911 pour un nombre de 450 patrouilles d'octobre 2018 au 31 décembre 2019 mobilisant 1596 hommes. Tous les indicateurs ont connu une augmentation par rapport à 2018. 100% de la superficie du PNZ couverte par les patrouilles <i>Nombre d'arrestations : 75 en 2015 ; 83 en 2016 ; 57 en 2018 et 66 en 2019.</i>
IOV2.2 : Distribution géographique des espèces phares (éléphants, girafes, damalisques, etc.)	15 cartes de distribution des éléphants dans l'espace d'octobre 2018 au 31 décembre 2019 et 12 cartes de mouvements des girafes de janvier à décembre 2019.

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 2.1- Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et ressources humaines adéquats pour le développement du GEFZ

Pour faciliter la mise en œuvre de l'action en année 2 et sur base du développement des nouvelles actions, l'UTG/GEFZ a revu son organigramme et porté des améliorations par la création des services en charge des ressources humaines, du développement durable et de la recherche, conservation et monitoring. Le nouvel organigramme est présenté par le diagramme ci-dessous.

Les améliorations ont permis de renforcer l'effectif du personnel par des nouvelles recrues. Actuellement, tous les postes sont pourvus. Le nombre du personnel est passé de 226 à 251 en période de pic en 2019. Dans l'effectif, hormis les fonctionnaires mis à disposition, le GEFZ dispose des contractuels qui sont les plus importants, les prestataires de service et les saisonniers.

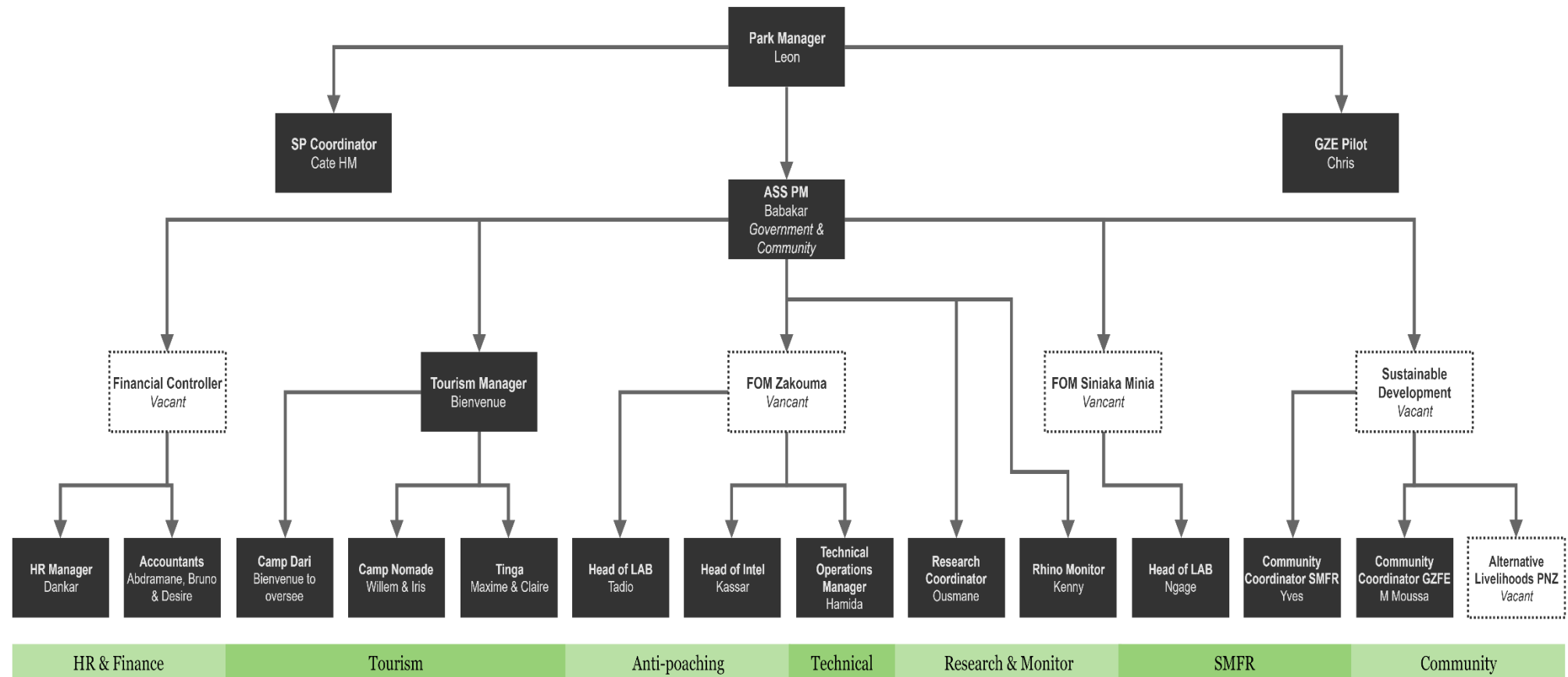
Tableau n°2: Nombre d'employé par département

Service	Contractuel/mis à disposition	Saisonnier	Prestataire	Total
<i>Tourisme</i>	21	2	2	25
<i>RH et finance</i>	10	0	0	10
<i>Gestion du Parc</i>	10	0	0	10
<i>LAB</i>	114	0	0	114
<i>Ecurie</i>	10	0	0	10
<i>Logistique/Garage</i>	29	0	1	30
<i>CRM</i>	2	0	0	2
<i>GC</i>	5	7	38	50
<i>Total</i>	201	9	41	251

Cet effectif engrange plus cinquante millions francs CFA de masse salariale par mois. Concernant l'organisation du travail, sur la base du Plan de Travail et du Budget Annuel, une programmation mensuelle est discutée, approuvée en fin de chaque mois et mise en œuvre. Chaque département est responsable de l'organisation de ses tâches mensuelles.

Sur le plan administratif, à travers son responsable des ressources humaines, l'UTG a régularisé l'ensemble des contrats du personnel, signé des contrats de collaboration avec l'ensemble du personnel mis à disposition et procédé à la révision du règlement intérieur. Les équipes jouissent de motivations salariales et de primes pour les missions. Les performances sont primées de bonus en fin d'année à la discrétion du Directeur du Parc et à la fin du mois le personnel du mois est désigné et récompensé.

Figure n° 2: Organigramme



Nota Béné : Au titre de la mise en œuvre de la subvention FED/2017/389-487, APN a mobilisé des contractuels et des fonctionnaires du MEEP. Concernant les fonctionnaires, nous distinguons, les surveillants des Eaux et forêts chargés de mettre en œuvre les activités régaliennes qui relèvent de la responsabilité de l'Etat et les cadres dont la présence est justifiée par la volonté de l'Etat de vouloir capitaliser l'expérience en matière de transfert de compétence et de technologies. Tous les gardes et les cadres du MEEP ont été mis à disposition du PPP par acte. De ce fait, les cadres et les agents conservent leur statut de fonctionnaire et reçoivent des indemnités et des primes de missions dans l'exercice de leur fonction. Les actes ayant permis leurs mises à disposition sont:

- Note de service n°0012/PR/PM/MERH/SG/DGE/DPNRF/2010 du 08 novembre 2010 mettant à disposition de l'UTG du PNZ l'Ingénieur des Eaux et Forêts spécialisé en écologie et gestion des ressources naturelles Mr. Babakar Matar Brema ;
- Arrêté n° 028/PR/PM/MERH/SG/DGE/DPNRF/2010 du 08 novembre 2010 portant mise à la disposition de 66 agents du secteur Est au Parc National de Zakouma dans le cadre de la relance des activités au titre du Partenariat Public Privé ;
- Arrêté n°0022/PR/PM/MEP/SG/DGRFFP/DCFAP/2017 portant mise à disposition de la RFSM de Mr. Yves Holma du 03 novembre 2017, cadre du MEEP en qualité de chargé de la gestion de l'interface entre la RFSM et sa périphérie ;
- Note de service n° 689/PR/MEEP/DGM/DGTRFFP/19 du 06 mars 2019 mettant à disposition de l'UTG/GEFZ l'Ingénieur Ousmane Ourdé comme chargé du suivi écologique, du monitoring et de la gestion de l'habitat ;
- Note de service n°52/MEEP/DGM/DGRFFP/DCFAP/19 du 25 juillet 2019 mettant à la disposition de l'UTG/GEFZ de l'agent technique des Eaux et forêts Mr. Youssouf Haroune Mahamat en qualité de coordonnateur des activités communautaires autour du PNZ.

Activité 2.2-Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ

En année 2 de l'action, l'UTG a non seulement maintenu les infrastructures et des équipements dans de bonnes conditions opérationnelles mais également acquis d'autres matériels. Nous résumons la situation comme suit :

❖ Maintien des infrastructures et des équipements

L'UTG a œuvré pour le maintien des infrastructures existantes, des matériels et équipements.

La flotte des véhicules et de motos a été soigneusement entretenue (réparés et repeints) ainsi que les engins et camions. D'importants efforts ont été mis en œuvre pour assurer l'entretien de la flotte actuelle de véhicules et motos du Parc et de trente (35) chevaux pour les équipes de patrouille équestre. La flotte est constituée de trente-deux (32) motos, dix-sept vélos, des engins/camions et véhicules tout terrain. Les tableaux ci-dessous illustrent en détail la flotte et ses caractéristiques.

Tableau n°3 : Engins et Camions

N°	Marque	Type	Immatriculation	Année de mise en circulation	Source de financement	Etat
1	Mercédès Benz	Actros 2031	18 P 0668 TT	2008	CURESS II	Bon
2	Mercédès Benz	Ateco 1347	18 P 0504 TT	2005	CURESS I	Moyen
3	Renault	400	18 P 1738 TT	2016	APN	Bon
4	Toyota	Dyna	18 P 1728 TT	2015	APN	Moyen
5	Buldozer D 5H	CAT 3304	M12 Z 48548	1992	CESET	Moyen
6	Chargeur 926E	CAT 3204	5 Y 1831	1989	CESET	Moyen
7	Niveleuse 120 H	Caterpillar	18MS 0163 TT	2008	CURESS II	Bon
8	Tracteur Massey	MF 390		1992	CESET	Moyen
9	Tracteur Massey	MF 290		2017	APN	Bon
10	Tracteur Massey	MF 275		2018	APN	Bon

Tableau n° 4 : Véhicules

N°	Marque	Type	Immatriculation	Année de mise en circulation	Source de financement	Etat
1	Toyota Hilux	Pick Up	18 C 1527 TT	2006	CURESS I	Moyen
2	Toyota	Pick Up	18 C 2055 TT	2008	CURESS II	Moyen
3	Toyota	Pick Up	18 C 2164 TT	2008	CURESS II	Moyen
4	Toyota	Pick Up	18 C 2165 TT	2008	CURESS II	Moyen
5	Toyota	Pick Up	18 C 2166 TT	2008	CURESS II	Moyen
6	Nissan	SW	18 C 2168 TT	2008	CURESS II	Moyen
7	Toyota	Pick Up	AP 2587 C	2009	Etat	Moyen
8	Toyota	Pick Up	AP 2588 C	2009	Etat	Moyen
9	Toyota	Pick Up	AP 2589 C	2009	Etat	Moyen
10	Toyota	Pick Up	AP 2590 C	2009	Etat	Moyen
11	Toyota	Pick Up	T10 5262	2008	Etat	Moyen
12	Toyota	Pick Up	18 C 3117 TT	2013	APN	Bon
13	Toyota	Pick Up	18 C 3544 TT	2014	APN	Bon
14	Toyota	Pick Up	18 C 4172 TT	2015	APN	Bon
15	Toyota	D. Cabine	18 C 4192 TT	2015	APN	Bon
16	Toyota	D. Cabine	18 C 3545 TT	2014	APN	Bon
17	Toyota	Prado	18 C 4193 TT	2015	APN	Bon
18	Toyota	Prado	18 C 4013 TT	2015	APN	Bon
19	Toyota	Prado	18 C 4014 TT	2015	APN	Bon
20	Toyota	Prado	18 C 4015 TT	2015	APN	Bon
21	Toyota	Pick Up	18 C 4559 TT	2018	APN	Bon

22	Toyota	Pick Up	18 C 4560 TT	2018	APN	Bon
23	Toyota	D. Cabine	AP 6042 C	2018	Ambassade US	Bon
24	Toyota	D. Cabine	AP 6043 C	2018	Ambassade U	Bon
25	Toyota	D. Cabine	AP 6044 C	2018	Ambassade U	Bon
26	Toyota	Pick Up	18 C 4888 TT	2019	APN	Bon
27	Suzuki	Marut		2019	APN	Bon
28	Suzuki	Marut		2019	APN	Bon
29	Suzuki	Marut		2019	APN	Bon

D'énormes ressources financières ont été consenties pour s'assurer du maintien des engins dans de bonne condition d'opération et de leur gestion quotidienne. Les moyens mis à dispositions ont permis d'acquérir les pièces de rechange pour tous les véhicules et motos, les carburants et lubrifiants et autres consommables pour les ateliers de soudure et menuiserie et du garage.

Pour s'assurer des principes d'une bonne gestion de stocks, le logiciel de gestion des stocks appelé 'Inflow' a été mis en place et est utilisé pour suivre la consommation de carburant. Ce système de gestion sera aussi mis en œuvre pour les rations, et éventuellement les pièces de rechange au cours de 2020. A cet effet, des formations des responsables sont réalisées et seront étendues à l'ensemble du personnel concerné.

Durant 2019, toutes les maisons du staff (Directeur, Directeur adjoint, responsable des opérations, comptable, chef de département tourisme, chef de département conservation, recherche et monitoring,) ont bénéficié de leur entretien routinier ainsi que les bureaux. Les toitures de 150 boucaros servant de logement à l'ensemble du personnel à Ibir, Goz Djarat, Kiéké et Kachacka ont été renouvelées ainsi que celles de Tinga et du Camp Salamat.

L'action a permis également durant une campagne étalée sur plus de trois mois de travaux à travers la niveleuse et les tracteurs l'entretien du réseau routier totalisant plus 700 km de pistes de vision, de protection et du raccourci de 65 km vers le nord pour relier directement Zakouma à Aboudeia via Dagour.

A travers l'action, le Cessna 182 du PNZ a bénéficié de son entretien habituel grâce à l'appui de l'USfish Wild life Services. Entre octobre 2018 et septembre 2019, le Cessna 182 du parc a effectué plus de 700 h de vol dans le cadre de sa mission de surveillance aérienne, d'appui logistique à la LAB centré sur le largage de rations et de déploiement du personnel, de suivi des éléphants et de transport du staff de Zakouma vers N'Djamena. L'effort aérien est montré par la carte ci-après :

❖ Création des infrastructures et acquisition du nouveau matériel

En 2019, l'UTG a acquis pour les unités de LAB, trois (03) véhicules SUZUKI et d'importants équipements individuels et collectifs pour les gardes comprenant des uniformes, tentes, chaussures, bâches, sac à dos, cartouchière, filtre à eau, menotte, couteau et une double cabine pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des actions en faveur du développement durable.



Au titre des infrastructure et équipements, l'UTG a acquis un groupe de 44 Kva, signé un contrat avec le groupe Français pour améliorer le système d'électrification de Tinga sur la base du solaire, réaménagé un ancien bâtiment en une 2^{ème} écurie pour les chevaux malades, érigé une clôture électrique sur 3, 5 km autour du QG de Zakouma équipée d'une unique porte d'entrée surveillée 24H/24 par cinq (05) qui se relayent, engagé un chantier d'extension des bureaux pour abriter la LAB et les magasins du garage, renforcé le camp de passage existant par des tentes, construit trois (03) habitations pour staff (chef LAB, chef B2, Assistant au chef de département conservation, recherche et monitoring) et entrepris des changements dans les bungalows ordinaires des employés.



Groupe électrogène



Ecurie (annexe pour chevaux malades)



Vue de l'entrée principale et de la clôture électrique

Le Parc a également acquis trois petites pirogues et une grande équipée d'un moteur de 25 Chevaux-vapeur pour l'organisation des patrouilles nautiques le long du Salamat et de Djourouf. Huit (08) nouveaux chevaux ont été payés pour remplacer les chevaux déclarés inaptes pour les missions équestres après des années d'usage.

Dans le cadre du développement des activités dans la RFSM, l'UTG/GEFZ a ouvert 183 km de nouvelles pistes via la main d'œuvre locale et aménagé un aéroport de 800 m de long sur 40 m de large à 1,5 km de Samer, lieu supposé abriter la construction de la base-vie aux termes d'une étude géophysique confirmant la disponibilité de l'eau.



Bureau provisoire à 10 km de Roukoun



Equipe de Roukoun sur l'itinéraire de la piste à ouvrir

Les 183 km de pistes ouvertes sur une largeur de 3.5 m sont situés sur les axes suivants : (i) 25 km sur l'axe village Andi-Roukoun; (ii) 105 km sur l'axe BVRFSM-Barh kiram/Djambert; (iii) 21 km sur l'axe Moré-Rim-Cissi ; et (iv) 32 km sur l'axe Samer anguirfé – Kiram.

Activité 2.3-Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ

A l'échelle du GEFZ, depuis 2011, le PNZ a mis son réseau de radios numérique reposant une unité centrale opérationnelle 7J/7 et 24 H/24. Ce dispositif est renforcé par des radios HF et VHF déployées en périphérie. La communication entre l'unité centrale, les radios en périphérie et les équipes sur le terrain est facilité l'installation des répéteurs à Goz Djarat, Ibir, Rhino et Trédat.

A travers ce dispositif et une radio Airband installée dans la salle de contrôle, la communication est maintenue de manière constante avec le pilote lors des vols de surveillance. Le suivi de l'avion en temps réel pendant ses déplacements hors parc l'est aussi. Par ce système, les éléphants sont suivis en temps réel depuis la salle de contrôle.



En 2019, tout le dispositif a bénéficié de son entretien habituel et tout le matériel défectueux a été remplacé de même que les consommables (batteries pour l'ensemble des relais, batteries des radios portables, etc).

Dans le cadre du renseignement, le service créé en 2018 a été réorganisé en 2019 et le responsable a bénéficié d'une formation in situ pour renforcer ses capacités en matière de collecte, de traitement et d'analyse des données et de diffusion de l'information. La gestion de l'ensemble des radios déployées en zone périphérique a été confiée au service de renseignement. Chaque semaine, le chargé du service organise avec l'équipe de la LAB une réunion du SDR (service de direction du renseignement) et adresse un rapport à la hiérarchie. Le rapport hebdomadaire donne un avis du responsable sur la situation concernant les thématiques suivantes :

- Braconnage
- Activités illégales
- Etat de la faune et flore
- Mouvements des nomades
- Compréhension des conflits
- Comportements des populations locales
- Suivi des procédures judiciaires
- Milieux naturels
- Trafic de la faune
- Contre renseignement

Activité 2.4- Développer le réseau des radios communautaires à l'échelle du GEFZ

A l'échelle du GEFZ, vingt-six (26) radios ont été déployés depuis la 1^{ère} année du partenariat à nos jours. Le tableau ci-après indique le positionnement des radios et leur répartition dans les sites provinciaux (village, agglomération, etc). Le nombre de radio a connu une augmentation d'année en année depuis 2013. Il suivra cette dynamique en fonction des nouveaux besoins et surtout de la future extension du réseau de communication autour de la Réserve de Faune de Siniaka Minia (RFSM).

Tableau n° 5: Position des radios HF et VHF

N°	Position (agglomération, village, QG)	Type de radio	Marque	Province
1	Daguela	C	HF	Guéra
2	Koutoutou	M	VHF	Guéra
3	Chinguil	M	VHF	Guéra
4	Kouran	M	VHF	Salamat
5	Ibir	C	HF	Guéra
6	Ibir	M	VHF	Guéra
7	Tahr	M	VHF	Salamat
8	Abgué	C	HF	Salamat
9	Tcholé	M	VHF	Salamat
10	Kaye	M	VHF	Salamat
11	Hagalo	M	VHF	Salamat
12	Ambarhadj	M	VHF	Salamat
13	Dougne algaba	M	VHF	Salamat
14	Amdouma	M	VHF	Salamat
15	Kachkacha GNNT	M	VHF	Salamat
16	Kachkacha	M	VHF	Salamat
17	Kiéké	C	HF	Salamat
18	Kiéké	M	VHF	Salamat
19	Am-timan (SF)	M	VHF	Salamat
20	Am-timan (SF)	C	HF	Salamat
21	Am-timan (D)	M	VHF	Salamat
22	Am-timan (GNNT)	M	VHF	Salamat
23	Dagour	M	VHF	Salamat
24	Dagour	C	HF	Salamat
25	Goz Djarat	M	VHF	Salamat
26	Zakouma	C	HF	Salamat

Légende : M= Motorola ; C= Codan

Toutes les anciennes radios sont maintenues fonctionnelles et renforcées par des nouvelles. Les radios communiquent au quotidien avec la base. Leur déploiement a offert d'emplois aux jeunes dans les villages. A travers ces radios, un flux monétaire est injecté dans les villages. Le maintien des radios dans les villages a contribué à l'instauration de la sécurité dans l'espace GEFZ.

Activité 2.5- Renforcer la surveillance et l'application de la loi dans le GEFZ

Dans le cadre de l'application de la Loi dans le GEFZ, à l'échelle du GEFZ, l'UTG a maintenu comme par le passé son système de patrouilles diversifié (moto, cheval, voiture, pied). L'effort est soutenu en permanence par une surveillance aérienne de l'espace et un dispositif de suivi spécifique des éléphants en temps réel qui oriente les patrouilles sur le terrain. Tous les moyens logistiques dédiés aux patrouilles ont été maintenus et entretenus à un niveau optimal d'opération.

Pour rendre les patrouilles efficaces et efficientes, d'importants efforts en terme de renforcement de capacités des gardes ont été faits pendant le dernier trimestre de l'année 2018 et tout au long de l'année 2019 par la mobilisation des experts internationaux court terme et de manière continue par l'AT/LAB engagé pour une année entière.



Clôture de la formation des gardes par le Gouverneur du Salamat le Général Weding Assou Assoué



Formation des fantômes en technique nautique

Le tableau ci-après montre le nombre de bénéficiaires formés par thématiques.

Tableau n° 6: Renforcement de capacité des gardes

Date	Libellé de la formation	Nombre de bénéficiaires
19/09/2018 au 06/11/2018	Formation avancée au profit des unités d'intervention/Mamba	25
06/11/2018 au 06/12/2018	Formation spécialisée des équipes fantômes en technique de reconnaissance et d'observations	12
31/12/2018 au 22/02/2019	Formation spécialisée des équipes Mamba	18
22/02/2019 au 20/03/2019	Formation spécialisée des équipes fantômes en technique de reconnaissance et d'observations	10
25/03/2019 au 09/04/2019	Formation des gardes en suivi et procédure judiciaire et prestation des serments des gardes	7 agents de LAB déclarés agent de police judiciaire 5 agents assermentés et 71 gardes ayant prêtés serment
15 au 26/02/2019	Formation des équipes fantômes en technique de pistage	25
10/06/2019 au 02/08/2019	Formation spécialisée en technique de combat	25
10/06/2019 au 02/08/2019	Formation spécialisée en technique de combat à pied et à cheval	21

05 au 16/08/2019	Formation en tactique opérationnelle en Kayak (pirogue) sur l'eau	22
05 au 16/08/2019	Formation en tactique opérationnelle sur pirogue motorisée	5

Cet important investissement sur les ressources humaines a permis non seulement l'amélioration du ratio surface couverte par garde mais d'agir avec professionnalisme. Toute la statistique consacrant l'effort de patrouilles à l'échelle du GEFZ est résumé dans le tableau ci-après :

Tableau n°7. : Effort de patrouille (Octobre 2018 au 31 décembre 2019)

MOIS	NP			TJP			TH		
Site	PNZ	RFSM	T	PNZ	RFSM	T	PNZ	RFSM	T
Oct.2018	28	6	34	951	30	981	103	19	122
Nov.2018	33	6	39	1039	30	1069	128	19	147
Déc.2018	31	6	37	1069	30	1099	141	19	160
Jan.2019	23	6	29	669	30	699	90	19	119
Fév.2019	26	6	32	670	30	700	102	18	120
M. 2019	33	6	39	1212	30	1242	106	18	124
Avr.2019	31	6	37	1030	30	1060	104	18	122
Mai 2019	30	6	36	1064	30	1094	104	18	122
Juin 2019	16	3	19	716	20	736	70	12	82
Juill.2019	13	3	16	660	20	680	66	8	74
Aout.2019	24	3	27	1030	20	1050	74	9	83
Sept.2019	18	3	21	847	20	867	71	12	83
Oct.2019	20	3	23	719	20	739	52	9	61
Nov.2019	26	6	32	871	30	901	82	18	100
Déc.2019	23	6	29	964	30	994	59	18	77
T	375	75	450	13 511	400	13 911	1352	234	1596

Légende/ NP : Nombre de patrouille._TJP : Total jour de patrouille._TH : Total hommes. T : Total

L'effort de patrouille sans relâche en tout temps s'est soldé par l'interpellations de 66 contrevenants montrés dans le tableau ci-après. Le nombre d'interpellés est similaire à celui de l'année précédente. La pêche est toujours restée le délit majeur qui occasionne le maximum d'interpellés devançant les cas d'interpellations pour pâturage et autres. Les ressources halieutiques et pastorales bien que citées parmi les services écosystémiques qu'offrent l'aire protégées aux populations, elles constituent de véritables menaces pour la gestion de l'AP. Elles doivent faire l'objet d'une attention particulière et au besoin orienté l'action pour la subvention de la périphérie du 11^{ème} FED à développer ses deux secteurs au profit des communautés périphériques

Tableau n°8 : Nombre d'interpellés par délit.

Mois	Pêche	Pâturage	Gomme arabique	Miel	Chasse	Feu de brousse	Autres	Total
Oct.2018	0	0	0	0	0	0	0	0
Nov.2018	0	3	0	0	0	0	0	3

Déc.2018	6	0	0	0	0	0	0	6
Jan.2019	10	0	0	0	0	2	1	10
Fév.2019	0	1	0	0	6	0	4	11
Mars.2019	0	1	3	0	0	0	0	4
Avr.2019	1	4	0	0	1	0	0	6
Mai 2019	8	4	0	0	0	0	0	12
Juin 2019	4	0	0	0	0	0	0	4
Juil.2019	0	0	0	0	0	0	0	0
Aout 2019	5	0	0	0	0	0	0	4
Sept.2019	0	0	0	0	0	0	0	0
Oct. 2019	0	0	0	0	0	0	0	0
Nov. 2019	0	0	0	0	3	0	0	3
Déc. 2019	2	0	0	0	0	0	0	2
Total	36	13	3	0	10	0	4	66

Les cas d'interpellations ont fait l'objet d'une prise en charge par nos sept (07) gardes assermentés et formés sur les procédures judiciaires et l'élaboration des procès-verbaux. Aux termes des constats, les dossiers sont transmis au parquet et leurs suivis ont été assurés par le chef de secteur faune de la RFBS dans le cadre du protocole d'appui. Soixante-six (66) cas d'interpellations pour divers délits regroupés dans 25 procès-verbaux ont été traités au niveau du secteur et du tribunal de 1^{ère} instance d'Am-timan. Les statistiques sont résumées dans le tableau ci-contre.

Tableau n° 9 : Statistiques des cas d'interpellations

<i>N°</i>	<i>Libellé</i>	<i>Nombre</i>	<i>Source de vérification</i>
1	Procès-verbal transigés	4	PV du secteur faune
2	Procès-verbal ayant abouti à des condamnations	17	Audiences
3	Personnes condamnés après jugement	40	Extraits judiciaires
4	Procès-verbal en cours de traitement	4	

Ces interpellations ont pu aboutir après jugement à des condamnations fermes allant de quelque mois à plus d'une année. Après chaque verdict, un extrait judiciaire est transmis à l'UTG. Nous félicitons le comportement responsable des magistrats qui s'est illustré par leur volonté à accompagner l'UTG/GEFZ dans la protection du patrimoine.

L'effort de patrouille et le système de monitoring mis en place développé ont généré le maintien et la croissance des espèces phares. A présent en l'absence de tout acte de braconnage en 2019, nous maintiendrons à titre de rappel les données d'inventaire périodique de mars 2018.

Tableau n° 10 : Dynamique des espèces phares de 1986 à 2018

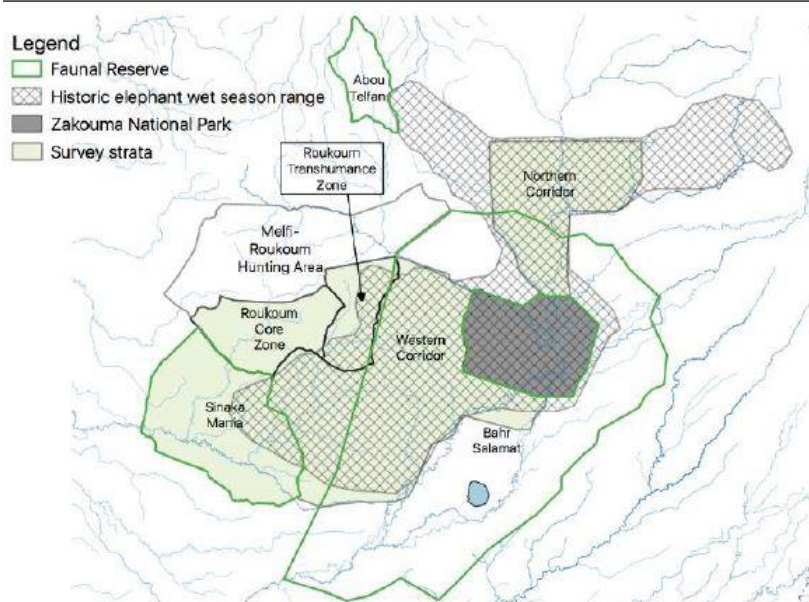
Année	Eléphant	Girafe	Buffle	Hypotrague	Bubale	Damalisque	Cob defase	Autriche
1986	1077	300	223	853	607	230	541	557
1991	609	888	818	339	988	429	249	339
1995	1750	800	1000	700	1800	1100	300	400
2002	4351	942	4020	1256	2549	1310	567	330
2005	3885	292	5082	264	945	1335	224	120
2006	3020	383	6227	497	1516	1061	761	184
2009	617	612	6270	686	1807	1071	941	290
2010	542	573	7034	702	1848	1172	1029	235
2011	454	753	7610	714	1752	1177	943	250
2012	444	703	8091	577	1350	1022	913	258
2014	452	934	10268	749	2187	1100	1238	241
2016	520	947	10971	768	2047	1781	1337	232
2018	559	1233	11960	719	3475	1904	1874	288

Source : APN/PNZ, mars 2018

Les chiffres de 2019 sont supérieurs à ceux présentés dans le tableau ci-dessus. Les équipes de LAB et aussi les survols nous ont permis d'observer de nombreux éléphants au sein des troupeaux en 2019. L'inventaire biennale prévu en mars 2020 nous confirmera ses faits.

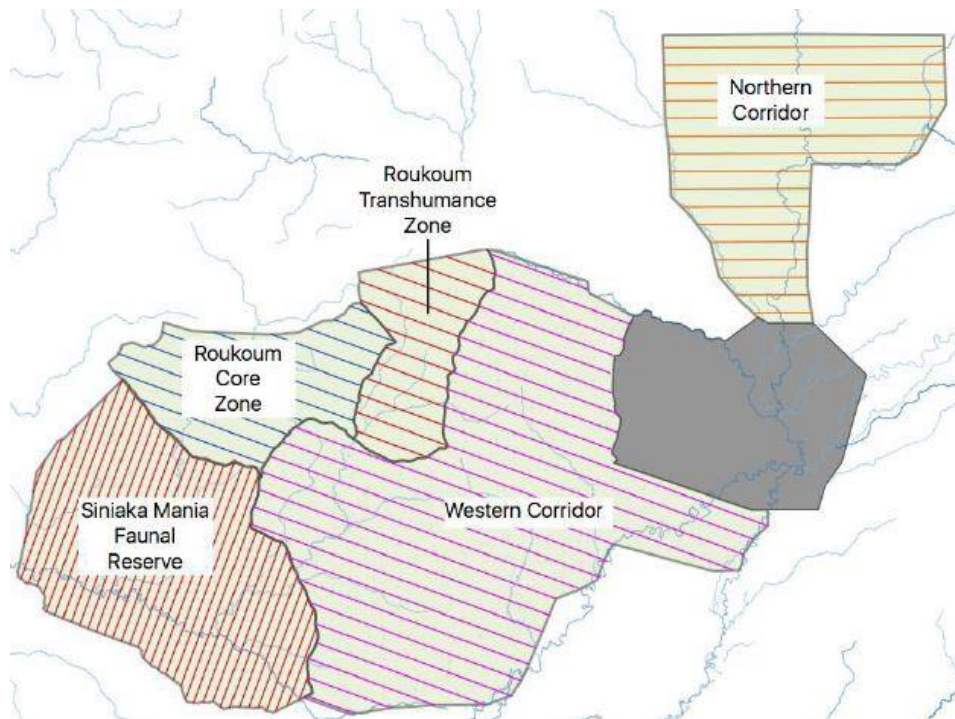
A travers un cadre partenarial entre le Tchad, l'UE, APN et le Lion Recovery Fund, l'UTG a réalisé le recensement général des grands mammifères dans le GEFZ du 17 au 25 avril 2019. La zone d'étude est montrée par la carte ci-après :

Figure 3: Zone d'étude montrant les aires protégées, l'aire de répartition historique de l'éléphant pendant la saison des pluies et les strates du recensement



La figure ci-contre montre le dispositif de recensement dans les zones de conservation et les corridors à l'échelle du GEFZ autour du PNZ.

Figure: 4 : Différentes strates et dispositions de transects.



La méthodologie utilisée repose sur une distribution systématique. Il a été procédé par comptage aérien par échantillonnage par transects en suivant des méthodes éprouvées (Norton-Griffiths, 1978). La zone couverte à l'échelle du GEFZ représente 21 528 km², soit un taux de couverture de 86,12% de l'ensemble du GEFZ dont la superficie totalise 25 000 km².

Globalement, l'intensité d'échantillonnage a varié entre 5,5 et 6% pour la plupart des strates mais elle est passée à 12% dans la RFSM à cause de l'équidistance de 2,5 km entre transect adoptée contrairement aux autres strates où l'équidistance entre transect était de 5 km.

L'évaluation de l'effectif des grands mammifères répartis dans l'espace couvrant une superficie de 21 528 km² est présentée dans le tableau ci-après. Le recensement aérien a mobilisé 4 personnes pendant neuf jours pour un total de 43 heures de vol à une altitude de 92 m (300 pieds) au-dessus du sol et à une vitesse sol de 167 km/h avec un avion Cessna 182.

Tableau n° 11: Estimation des populations par espèce

Site	Espèces fauniques								
	Girafe	Bubale	Hippotrague	G.Koudou	Ourebis	Céphalophe	Phacochère	Gazelle à front rouge	Autriches
Couloir ouest	17	695	215	66	99	451	530		149
Zone Centrale de Roukoun			17	69	35	156	312		
RFSM	158	212	708	183	333	1208	858	33	50
Couloir Nord	18					54	143	36	
Zone de transhumance de Roukoun					17		102	17	
Total	193	987	941	319	484	1849	1946	86	199

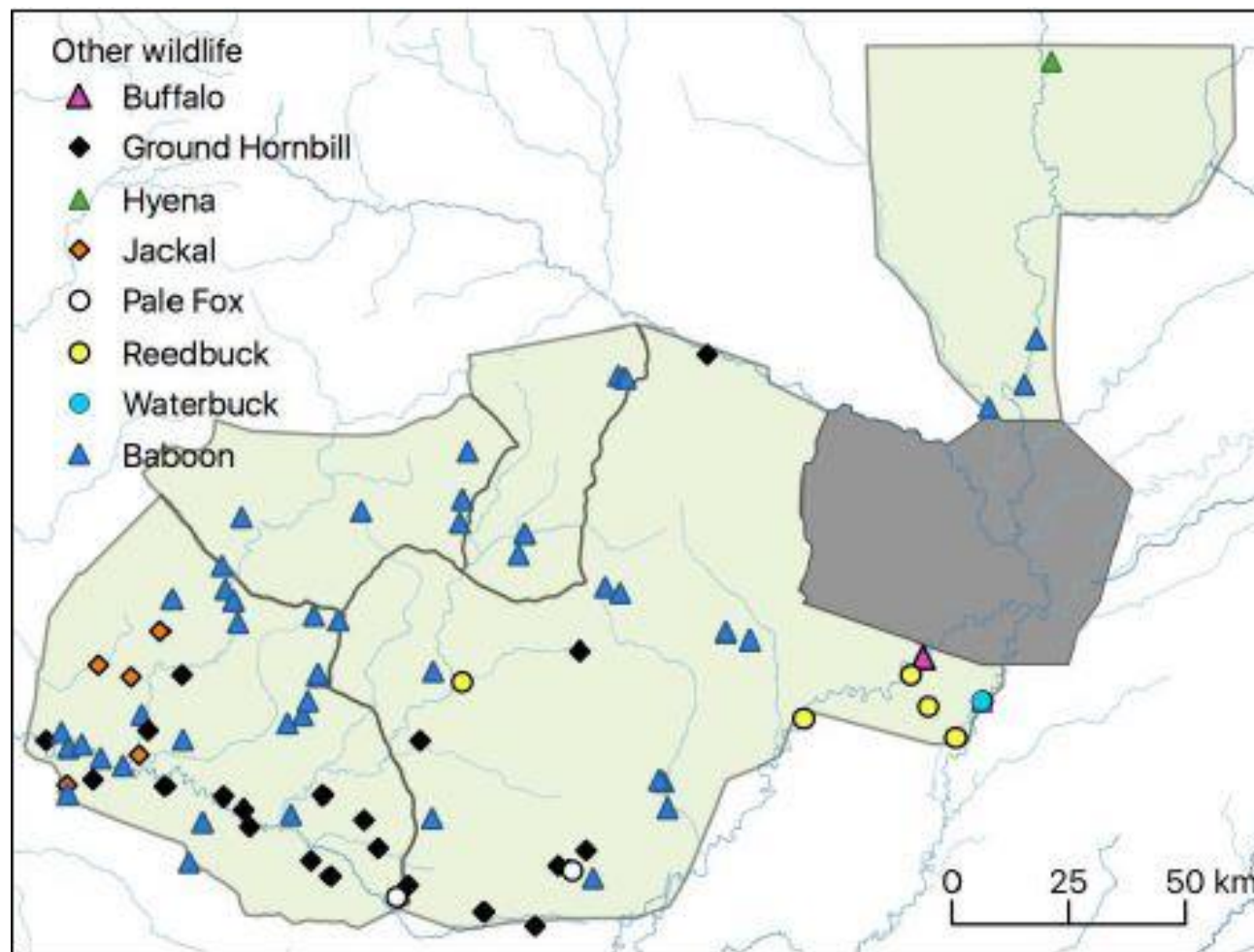
Statistiquement, le nombre d'espèce dans chaque strate estimé est situé entre des nombres minimaux (**Min**) et maximaux (**Max**) à des seuils de confiance tel que le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n° 12: Nombres minimaux et maximaux pour nombre observé à des seuils de confiance

Espèces	Nombre estimé	Intervalle de confiance en %	Min- Max
Girafe	193	89.7	21 - 366
Bubale	987	140.8	77 – 2378
Hippotrague	941	61	367 – 1515
Grand Koudou	319	59.2	130 – 508
Ourebis	484	43.8	272 – 697
Céphalope	1849	23.7	1411 – 2287
Phacochère	1946	34.3	1278 - 2615
Gazelle à front rouge	86	96.5	7 – 169
Autriche	199	71.4	57 - 341

Le recensement a permis également d'évaluer la répartition des autres espèces fauniques. La figure ci-contre en donne une illustration.

Figure n°5 : Observations des autres espèces fauniques dans les zones de conservation et corridors du GEFZ



L'inventaire aérien a été complété aussi en 2019 par une grande enquête à l'échelle du GEFZ concernant les espèces menacées citées par l'UICN et listées dans les annexes de la CITES. Il s'agit de :

- Lion (*panthera léopard*); Vulnérable; Annexe II; ...
- Guépard (*Acinonyx jubatus*); Vulnérable; Annexe II; ...
- Léopard (*Panthera pardus*); Quasi menacée; Annexe I; ...
- Hyène tachetée (*Crocota crocuta*); Risque moindre (dépendant de la conservation); non listé; ...
- Hyène rayé (*Hyaena hyaena*) ; Quasi menacée ; non listé ; ...
- Chien sauvage d'Afrique (*Lycaon pictus*) ; En voie de disparition ; Annexe I ; ...

L'enquête a été réalisée dans 40 à 50% de la superficie du GEFZ à l'aide d'une distribution systématique par deux équipes dirigées par le responsable du suivi écologique et son assistant avec l'appui d'un expert de renommée internationale mobilisée pour la cause. Le travail a été réalisée entre mars et avril 2019 en collaboration avec les ONG Panthera, Vivre avec les lions, Action pour le Guépard et le Centre de recherche Mpala. Aux termes du traitement des données de l'enquête, il est attendu une appréciation des indicateurs ci-après :

- Nombre d'espèces de grands carnivores enregistrées ;
- Taille de la population carnivore ;
- Densité de population des grands carnivores ;
- Tendances démographiques des grands carnivores ;
- Modifications de la distribution spatiale dans la zone d'étude.

Aussi, pour compléter notre recherche sur les grands carnivores, le PNZ a opté pour réaliser une étude pendant une année à l'aide des caméras Traps qui s'avèrent un excellent moyen pour obtenir des estimations plus précises du nombre important de carnivores encore largement méconnu. A cet effet, l'étude a considéré un quadrillage systématique de 5 km tel que montré par la figure ci-dessous.

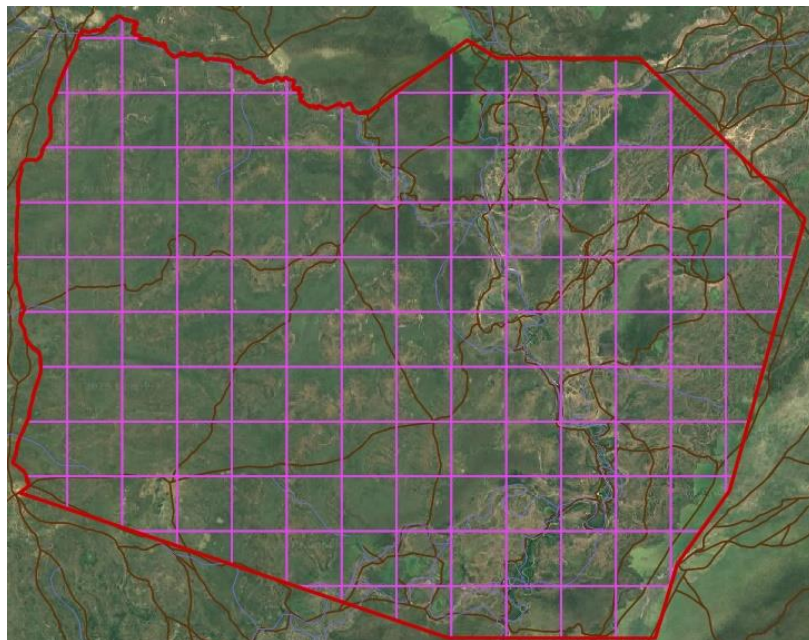


Figure 6: Zakouma National Park divisé en une grille de 5 km pour le déploiement des pièges à caméra, où chaque carré de la grille contiendrait une caméra dans un emplacement optimal.

A travers ce dispositif, 126 cameras Traps ont été prévues. De novembre à décembre 2019, 102 cameras sur les 126 prévues ont été installées pour pouvoir collecter les informations à partir de janvier 2020. La figure ci-après illustre l'installation d'une caméra traps accrochée au tronc d'un arbre.



Le dispositif permettra d'apprécier au titre de la biodiversité la richesse, l'abondance et densité des espèces ciblées, la distribution des espèces dans l'espace, les mouvements saisonniers et domaines vitaux des grands carnivores et leurs migrations inter-saisonnière. Au titre des impacts socioéconomiques, l'étude appréciera les empiètements humains (braconnage, emprise des villages, etc) avec preuve photographique d'activités illégales.

Activité 2.6-Développer un système de monitoring de la biodiversité dans le GEFZ

Au titre de l'action, le système de monitoring de la biodiversité mis en place depuis 2012, focalisé sur l'éléphant a été élargi aux rhinocéros en 2018 et à la girafe en 2019.

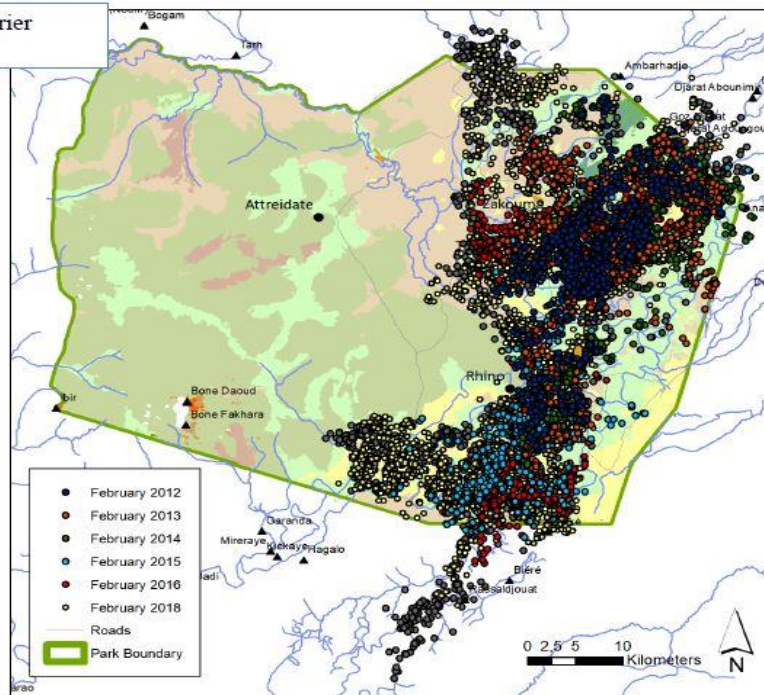
❖ Suivi de la population des éléphants

Le suivi des éléphants par colliers télémétriques a été initié depuis 2012 avec les fonds de l'UE. Il a été renforcé d'année en année et a impliqué d'autres partenaires. 2019 fut marqué par la pose de 5 colliers supplémentaires en janvier faisant passé le nombre à 37 opérationnels, portés par 17 femelles et 20 mâles solitaires et au sein des groupes et familles. A travers ce dispositif de suivi spécial, les éléphants sont suivis en temps réel. Du suivi quotidien, douze cartes mensuelles illustrant les mouvements des éléphants ont été établies d'octobre 2018 à septembre 2019. Dans le cadre de ce suivi, nous avons fait des comparaisons des mouvements des mâles et des femelles de 2019 à ceux qualifiés d'historiques de 2011 à 2019. A titre d'exemple, les cartes illustrant les mouvements des éléphants de février 2019 sont intégrées dans ce rapport pour permettre au lecteur d'apprécier la situation.

Mouvements historiques d'éléphants au mois de février pour la période 2011- 2019

Mouvements Historiques en février 2011 - 2019

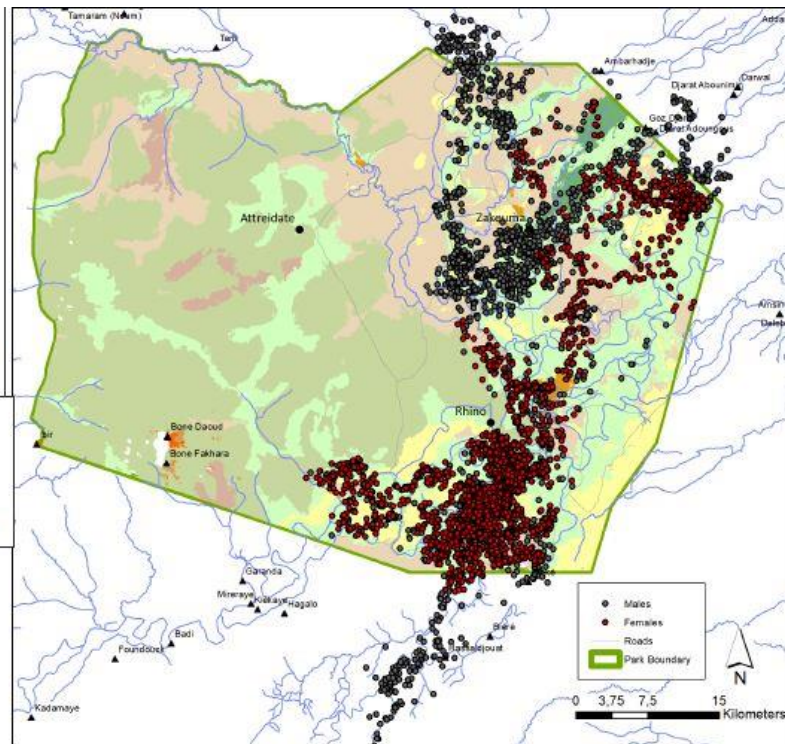
Sur la carte de cette page, les mouvements d'éléphants des 7 dernières années ont été affichés, avec les données de février 2019 en points gris. On peut voir que les animaux ont toujours été dans la partie orientale de la Salamat pendant la saison sèche (il n'y a pas d'eau disponible à l'ouest de la rivière Salamat), bien que les éléphants se soient déplacés davantage à la limite et à l'extérieur du parc en 2018 et 2019. Ce sont principalement des taureaux. Cependant, le troupeau s'est déplacé près de la limite sud du parc (à Maniam) au cours des deux dernières années, mais est resté dans la zone protégée. Malheureusement, les données de colliers de février 2017 ne sont pas affichées sur la carte en raison d'un problème technique.

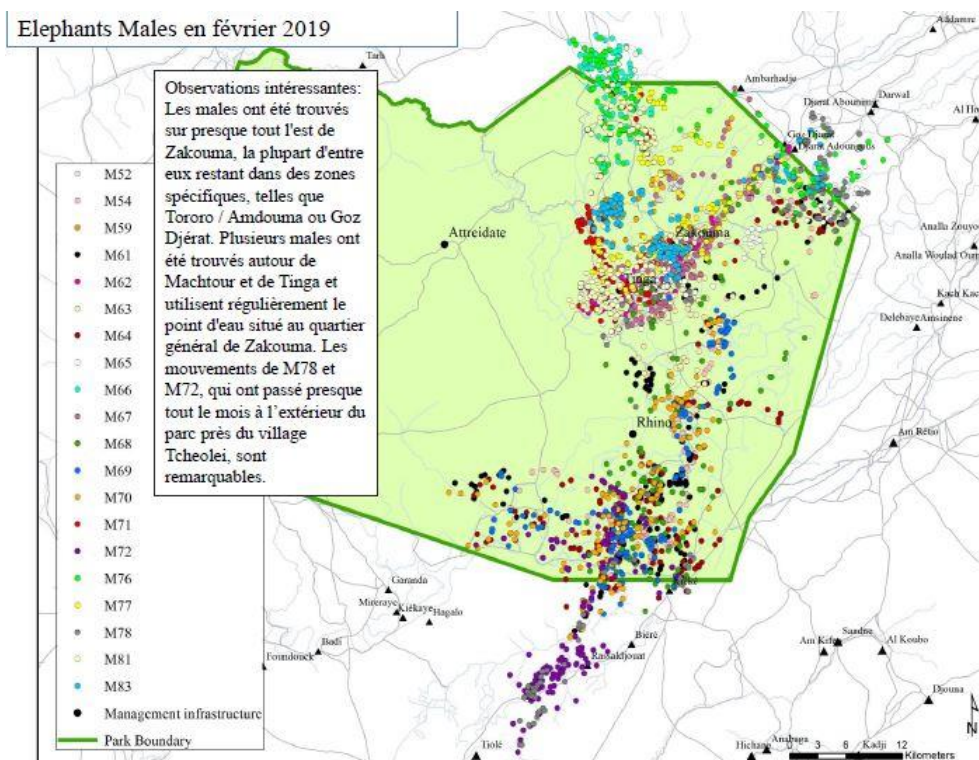
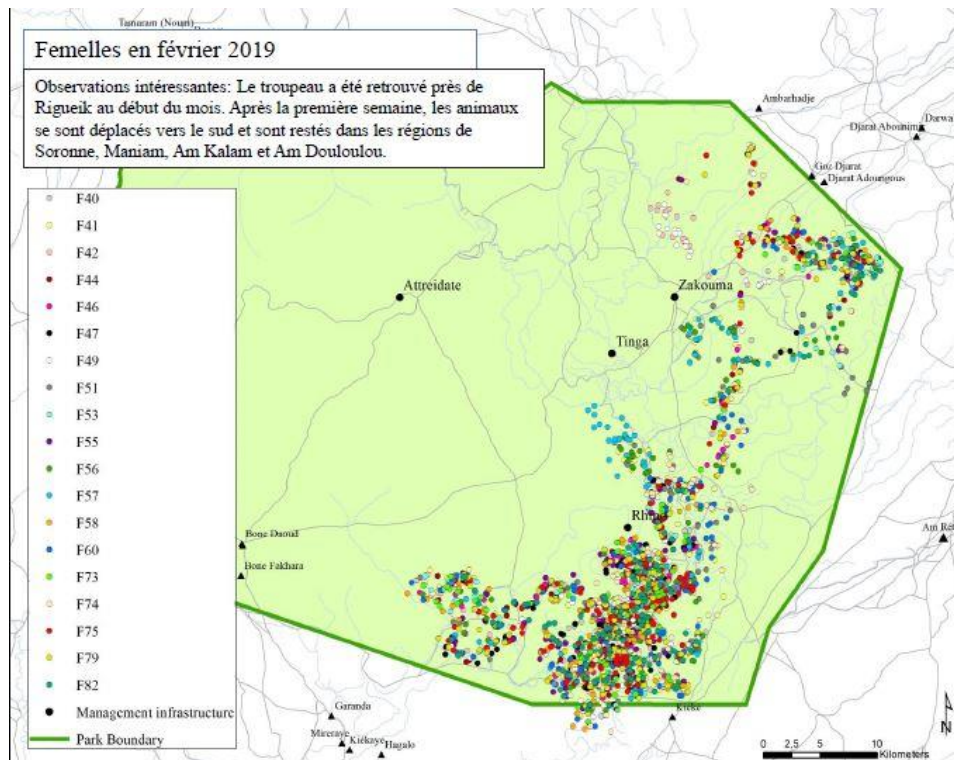


Éléphant GPS Fixe Collier – Males et les femelles Février 2019

Le troupeau d'éléphants se trouvait principalement dans le sud du parc, dans la région de Lower Salamat et dans les plaines inondables de Soronne, Maniam, Al Kalam et Am Douloulou. Un grand nombre de male éléphants «solitaires» sont restés près de Tinga, Machtour et Zakouma et certains se sont même aventurés à plus de 20 km au sud du parc.

Mortalités d'éléphants à Zakouma
Carcasses fraîches vues en février: 0
Carcasses fraîches à ce jour de l'année: 0
Mortalités braconnées en février: 0
Mortalité cause naturelle en février: 0
Mortalité cause naturelle année à ce jour: 0

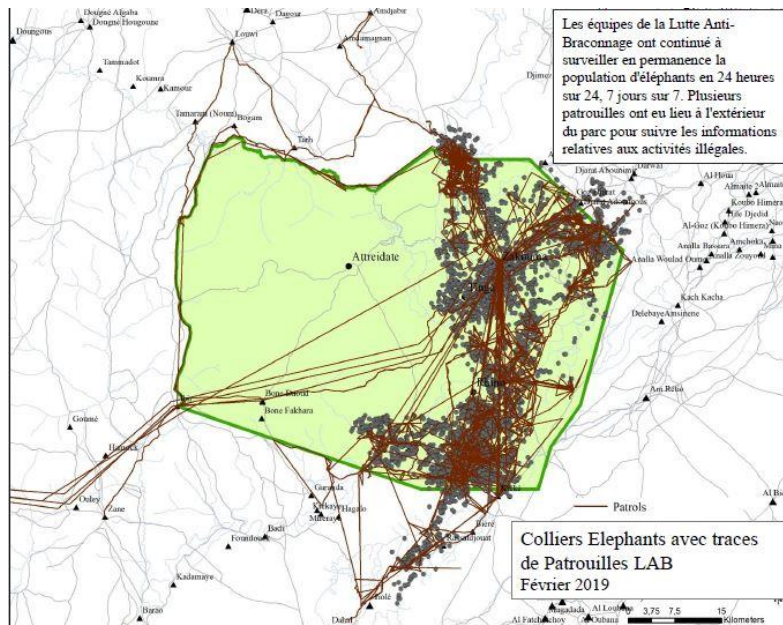




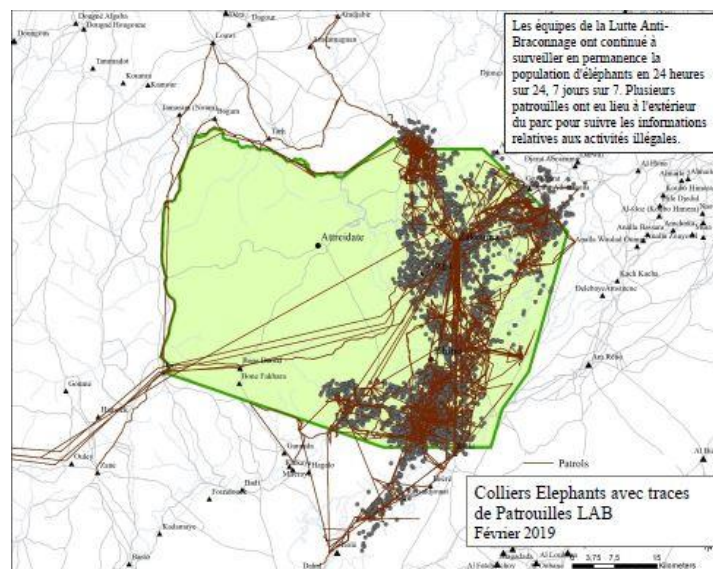
Nous concluons que les mouvements des éléphants sont identiques d'un mois à l'autre aussi bien pour le groupe des mâles, des femelles et de l'ensemble de 2011 à 2019.

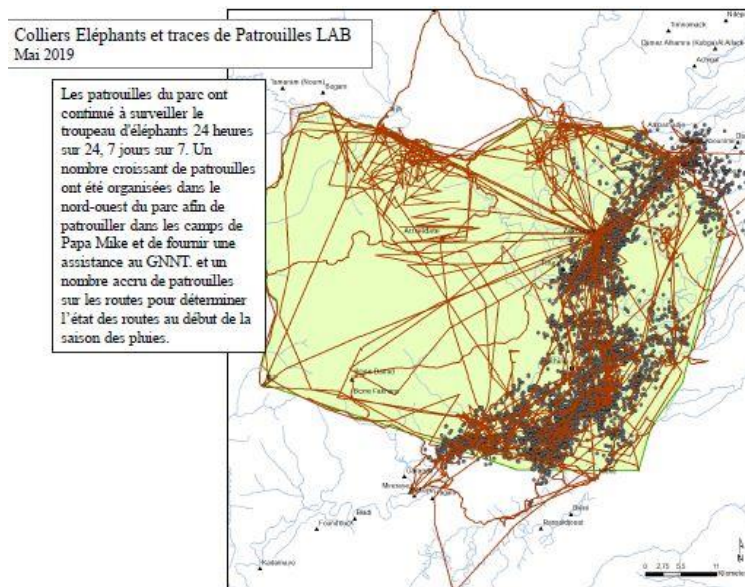
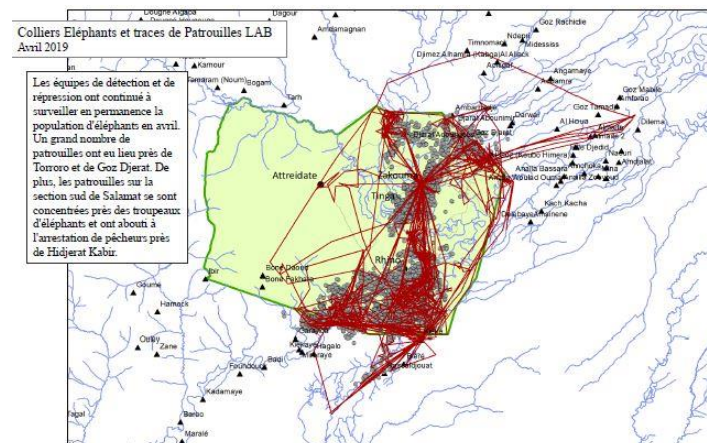
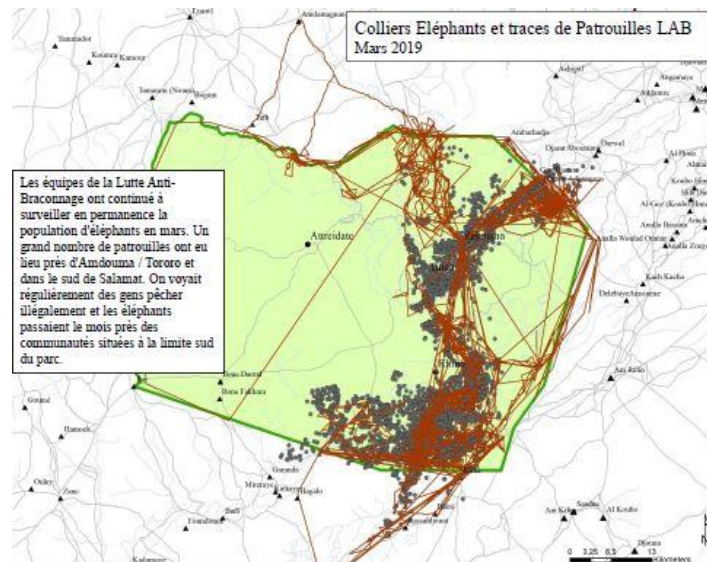
Par ce dispositif de suivi en temps réel, les traces de l'avion et des patrouilleurs sont calés sur les mouvements des éléphants dans l'espace. Mensuellement, sont capitalisés dans des cartes les traces de l'avion et la couverture spatiale des patrouilles. A titre d'exemple, les cartes ci-après en donnent une illustration des faits.

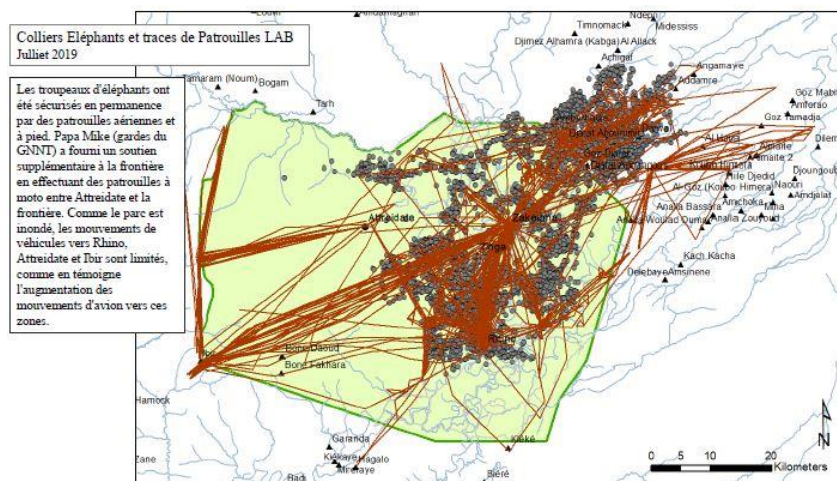
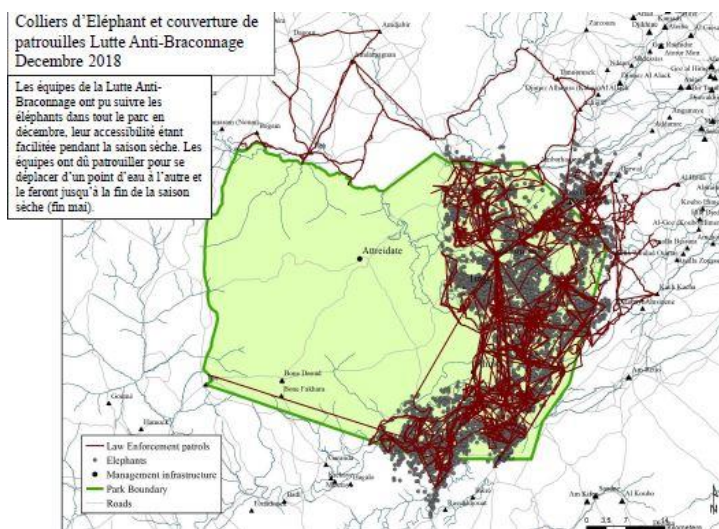
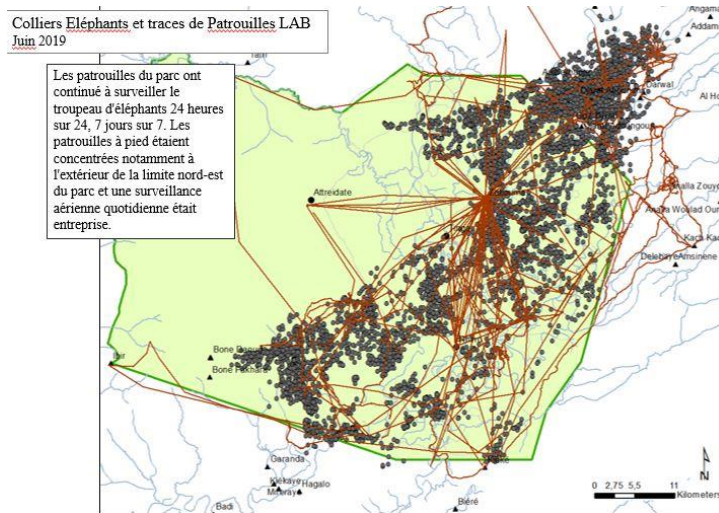
Carte 3: Colliers éléphants et traces de l'avion



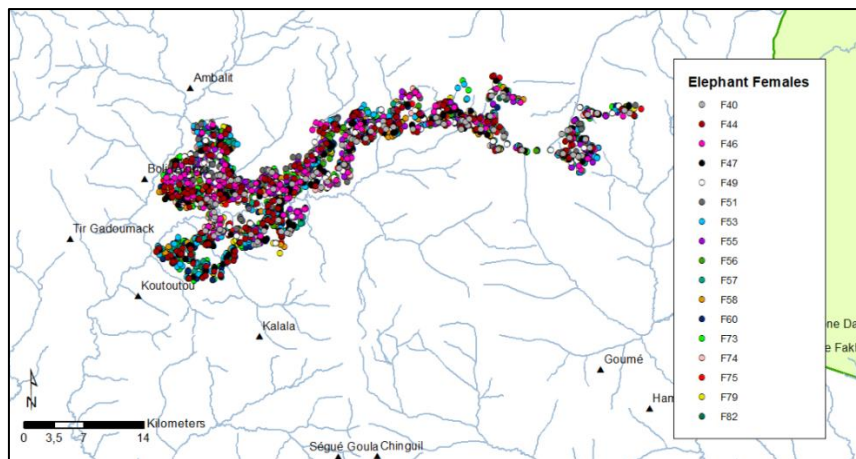
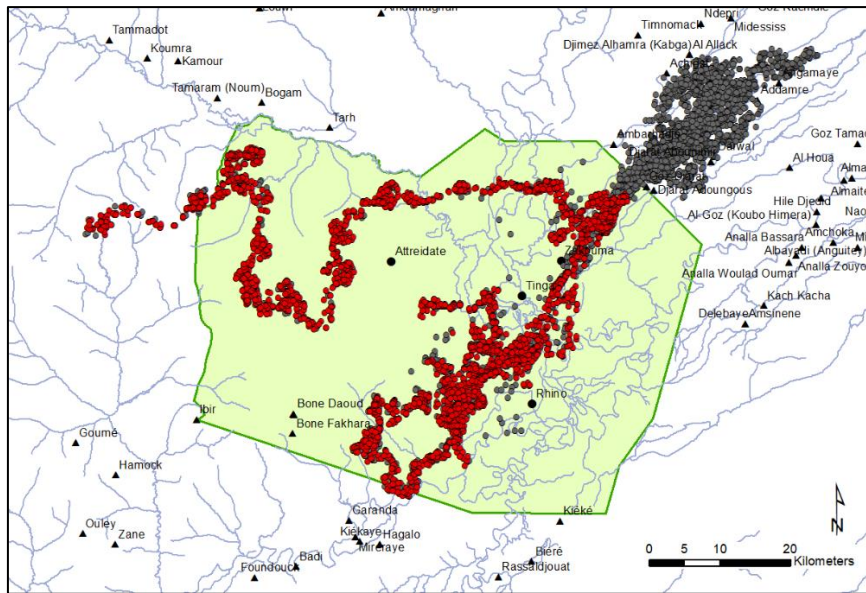
Carte 4 : Colliers éléphants et traces de lutte anti braconnage



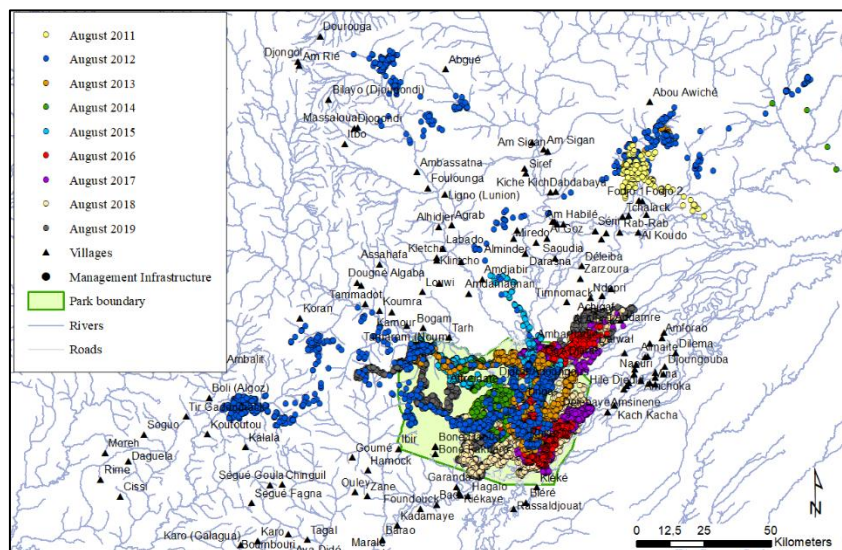


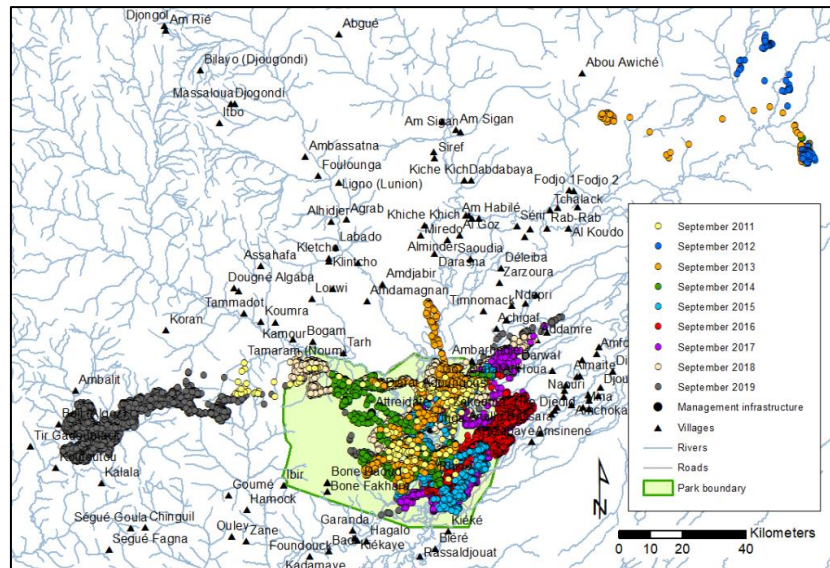


Le suivi de groupes des mâles et femelles, des femelles et des mâles pendant août et septembre 2019 nous a prouvé que les éléphants ont renoué avec leur migration saisonnière vers le nord-est et l'ouest du Parc National de Zakouma. Les cartes ci-dessous illustrent parfaitement les mouvements.

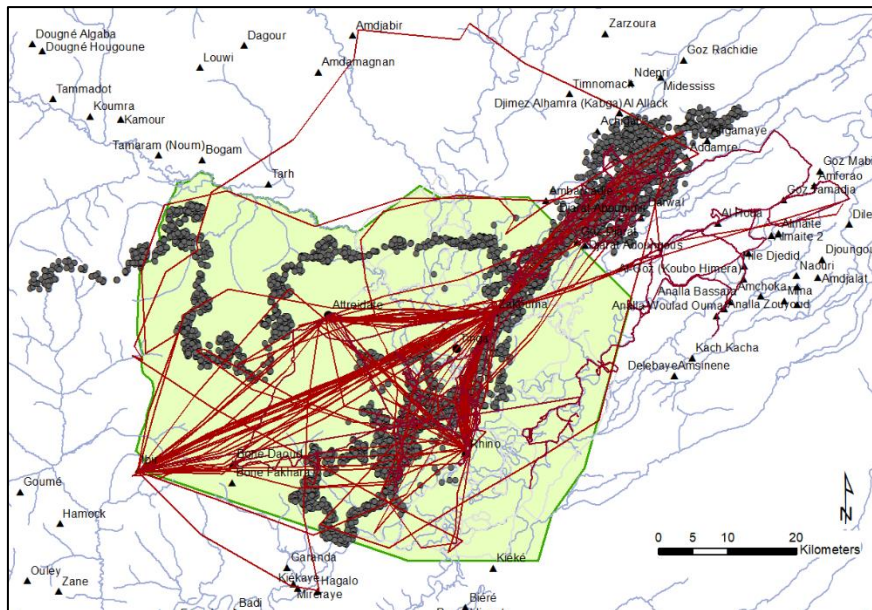


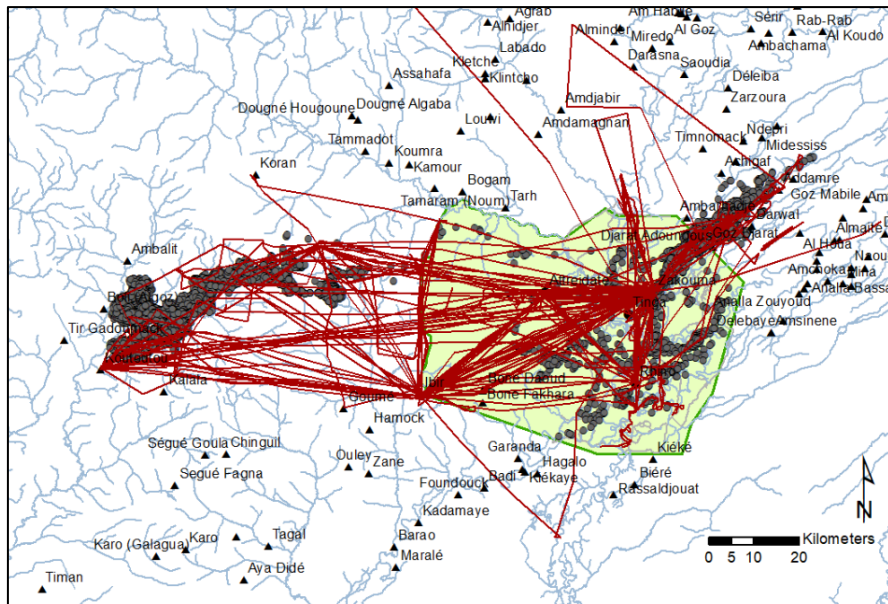
En comparaison les mouvements historiques des éléphants pour le mois de septembre et d'août (cf. cartes ci-dessous) à ceux de 2019, la situation est similaire.





La migration tardive observée en fin août et septembre 2019 pour raison d'inondation d'une grande partie du PNZ par les crues du Bahr Azoum et des autres cours d'eau (Djourouf, Cherifa, Dikéré, Salamat, Korom) a entraîné une concentration de la surveillance aérienne et des patrouilles vers le nord-est et l'ouest. Les cartes ci-dessous en donnent une illustration.





❖ Monitoring des rhinocéros réintroduits en mai 2018

Malgré la mort de 4 sujets cinq mois après leur réintroduction au Parc National de Zakouma, les deux rhinocéros noirs (*Diceros bicornis minor*) encore ont fait l'objet d'un suivi régulier via les transmetteurs VHF montré en image pour faciliter leur suivi journalier par l'équipe responsable du monitoring.



Photo : Immobilisation du rhinocéros pour l'insertion du puce de suivi





Photo : Rhinocéros dans son environnement vu par le dispositif VHF de suivi mis en place.

Hormis leur suivi quotidien supervisé par le cadre mis à disposition par le MEEP depuis octobre 2018, l'UTG a mis en œuvre les recommandations formulées par les experts après la mort des 4 sujets aux termes des autopsies réalisées par les experts mobilisés par APN, la SANPARK et l'ordre des vétérinaires du Tchad. Des moyens ont été mobilisés pour acquérir des suppléments alimentaires (fane d'arachide et d'haricot), engager quatre ouvriers prestataires pour couper des branchages, déplacer le Boma au bord du Salamat et offrir de l'eau propre aux deux rhinocéros. Aussi pour faciliter la translocation des autres rhinocéros tels que prévus dans l'accord, le temps a été mis à profit pour récolter davantage des informations. Aujourd'hui, les deux rhinocéros sont en bonne forme et se sont bien acclimatés (cf. photos).



Dans le cadre de la préparation de la future translocation attendue en 2020, le PNZ a transmis en mai 2019 aux laboratoires sud-africain des échantillons de sols et des feuilles des principales espèces appréciées (acacia sp ; dychrostachis cinera, combretum sp.) par les rhinocéros pour des analyses. L'objectif est d'apprécier la valeur nutritive des espèces locales et mieux se préparer pour accueillir les prochains sujets.

❖ Recherche sur la girafe

Concernant la girafe, un projet de recherche piloté par DOMINIQUE Rhoadès avec l'appui et le soutien de la Fondation Giraffe Conservation (GCF) a été lancé en janvier 2019 au Parc National de Zakouma. Ledit projet contribuera à l'amélioration de l'état de conservation de la girafe (*Giraffa camelopardalis*) qui s'est détérioré et continue de se dégrader au niveau mondial du fait de la destruction et de l'exploitation de son habitat. La Girafe a fait l'objet de déclaration le 13 février 2019 à Nairobi pour son inscription à l'annexe II de la CITES. De nombreux pays ont soutenu cette déclaration faite par le Tchad qui abrite plus de 1200 girafes. Le projet Girafe Kordofan a pour objectif de suivre cette sous-espèce en danger critique et d'étudier son habitat et ses besoins.



En année 1, la chercheuse a pu identifier individuellement 250 sujets et réaliser du 11 au 17 janvier 2019, une 1^{ère} opération de marquage des girafes par la pose de 8 colliers satellites. Le prototype du collier émetteur de 185 g montré à droite est porté par chaque sujet suite à sa capture (voir photo ci-dessous).



A la faveur de la mort d'une girafe en janvier par suite d'une prédation par des lions, des échantillons ont été prélevés pour des analyses ultérieures. IL s'agit principalement des échantillons de tissus de chair et des peaux pour des analyses d'ADN et des mèches de queue pour des tests ISOTOPICS (reconstitution du régime alimentaire).

En 2010 (année 2 de recherche), la recherche vise à porter le nombre de collier à 25 pour pouvoir suivre 2% de l'effectif total des girafe (1200) et recueillir plus d'informations sur les caractères morphologiques distinctifs de chaque girafe.

Aux termes de ces analyses et observations, APN et la Girafe Fondation conservation entendent élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de la conservation des Girafes assorti d'un plan d'action national. Au titre de la collaboration avec le DCFAP, le Tchad a présenté à la plénière de la CITES la candidature d'inscription de la girafe sur la liste de l'annexe II. Grâce au vote et avec le soutien massif de l'UE, des USA et des différents pays des aires de girafe, l'espèce a été inscrite en annexe II de la CITES en août 2019.

Activité 2.7- Développer un programme de réintroduction d'espèces phares disparues

La stratégie développée dans le cadre de l'Accord de Partenariat entre la République du Tchad et APN avec l'appui des partenaires depuis 2013 pour renforcer la diversité biologique du PNZ centré sur le rhinocéros noir éteint depuis les années 1971 et l'Elan de Derby est toujours en vigueur malgré la mort de quatre rhinocéros accueillis en mai 2018.

Suite à la mort de 4 sujets cinq mois après leur réintroduction, des experts de l'APN, d'UICN et de l'ordre des vétérinaires du Tchad ont apprécié la situation et formulé des recommandations. Durant 2019, l'UT/GEFZ a mis en œuvre les recommandations et œuvré pour la relance du programme. A cet effet, les deux sujets restants ont bénéficié d'un suivi et d'une attention particulière et des échantillons de sols et de flore ont été transmis dans des laboratoires sud-africains pour évaluer la valeur nutritive de la flore et les oligoéléments. En 2020, le comité technique de la phase II de translocation mis en place par arrêté n°099/PR/MEEP/SG/DGRFFP/2018 du 19 septembre 2018 sera relancé pour préparer la venue d'une partie ou la totalité des 14 rhinocéros restants en novembre 2020. La phase 2 est justifiée par l'objectif « **Établir des populations de rhinocéros viables et protégées à travers la réintroduction additionnelle de rhinocéros noirs (combinaison de sous-espèces à déterminer en consultation avec le Rhino Specialist Group de l'IUCN) en République du Tchad** ». Pour réussir sa mission, le Comité actualisera et améliorera la feuille de route proposée en 2018 pour la phase et fixera des échéances.

Tableau n° 13 : Feuille de route du projet de translocation des rhinocéros-Phase II

N°	Activités	Partie exécutrice	Résultat attendu
1.	Engagements sur la réintroduction additionnelle de rhinocéros pris par le comité directeur du transfert des rhinocéros	Toutes	Comité directeur du transfert des rhinocéros établi pour faciliter le transfert des rhinocéros. Nombre de rhinocéros à déplacer en 2019 à déterminer en fonction de la disponibilité et de l'accessibilité d'un avion, et de la disponibilité d'installations d'attente dans le Parc national de Zakouma. Il est prévu de déplacer entre 6 et 14 animaux en 2019. Nombre à arrêter dès que possible (au plus tard en janvier 2019)
2	Capture de rhinocéros noirs supplémentaires et entraînement au boma	SANParks	Rhinocéros supplémentaires capturés et entraînement au boma réalisé
3	Fabrication du nombre de caisses pour rhinocéros nécessaires	AP & SANParks	Nombre requis de caisses pour rhinocéros fabriquées

4	Construction des bomas pour rhinocéros dans le Parc national de Zakouma	AP & MEEP	Nombre requis de bomas pour rhinocéros supplémentaires construits
5	Construction d'un sanctuaire temporaire dans le Parc national de Zakouma	AP & MEEP	Sanctuaire temporaire construit
6	Satisfaction des conditions nécessaires pour l'obtention des permis d'exportation et d'importation pour le transfert de rhinocéros	Toutes	Conditions nécessaires pour l'obtention des permis d'exportation et d'importation pour le transfert de rhinocéros supplémentaires satisfaites
8	Obtention et confirmation d'un avion approprié pour le transfert des rhinocéros	AP & MEEP	Avion Hercules C130 ou alternative plus abordable obtenu et confirmé
9	Chargement et transport des rhinocéros noirs supplémentaires	Toutes	Rhinocéros noirs supplémentaires chargés et transportés au Parc national de Zakouma

Extrant 3 : Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de la conservation

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

Indicateurs –Résultat 3	Etat des indicateurs
IOV 3.1 : Couvertures de coûts de fonctionnement du GEFZ/actions d'aménagement et de gestion concertée par les revenus de l'écotourisme	Environ 10 à 15% du budget annuel moyen de l'ordre de 2 millions d'euros couvert par les revenus touristiques.
IOV 3.2 : Pourcentage des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de conservation communautaire	Bénéfices issus des recettes touristiques avoisinants les 300 000 \$US- Aucune clé de répartition des bénéfices entre les récipiendaires et affectation n' a encore été définie par le Conseil d'Administration du GEFZ- Aucun seuil n'est fixé et le CA le fera une fois le PDT adopté par les parties prenantes (APN, MDTCA, ONPTA)
IOV 3.3 : Production du miel (en Kg)	Plus de 4 000 litres de miel produits par les 35 membres de groupements de producteurs équipés de ruches kényanes

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 3.1. Accroître les revenus touristiques

Le PNZ a maintenu sa stratégie de développement touristique reposant sur les « 3 C ». Dans le plan de développement touristique élaboré par APN, les « 3 C » représente les trois camps d'accueil des touristes au PNZ. Il s'agit du Camp nomade (mobile) destiné pour le tourisme de haut gamme, du Camp Tinga destiné à l'accueil des expatriés résidents, des officiels et des tchadiens qui en ont les moyens et du Camp Salamat dédié à l'éducation environnementale et aux locaux de visiter le PNZ à moindre coût.



Dans le cadre de sa mise en œuvre en 2019, d'importants efforts ont été faits en terme de formation et d'encadrement continu du personnel, de rénovation au niveau du campement de Tinga et de maintien des infrastructures et des équipements.

Au titre des actions de marketing en faveur du tourisme, le PNZ a organisé une soirée promotionnelle pour le Campement de Tinga, en Décembre 2018 au Radisson Blu de N'Djamena. Cette soirée a permis de faire connaître le Parc National de Zakouma aux nationaux, expatriés résidents et aux représentants des agences de voyages locales et internationales. Ces actions de marketing sont également renforcées depuis le siège d'APN dans un cadre partenarial par un travail similaire des guides internationaux et le festival DARI organisé à N'Djamena en faveur du tourisme.

Les efforts accomplis ont produit des effets. Globalement, la saison touristique a été un franc succès. Le nombre total des visiteurs accueillis est de 5323 contre 4717 en 2018, soit une augmentation de 11,38%. La hausse est justifiée non seulement par les actions de marketing mais aussi par une meilleure organisation et gestion de réservation pour le Camp Salamat en plus de son rôle pour le PEE et le Camp Tinga. Au niveau du Camp Nomade, malgré les annulations, on a réussi à afficher complet sur certaines semaines.



Le Campement hôtelier de Tinga a connu une augmentation du nombre de client internationaux. 263 visiteurs internationaux sont venus séjourner au Camp de Tinga, une hausse qui s'explique par l'intérêt des agences de voyages locales et internationales qui ont accompagné 152 clients. De plus, grâce à cet intérêt, le nombre de nuitée par visiteur a augmenté de presque une nuitée de plus par client, passant de 2.75 nuitées en 2018 à 3.70 nuitées en 2019.

Les statistiques de la campagne 2018-2019 sont résumées par les tableaux ci-après :

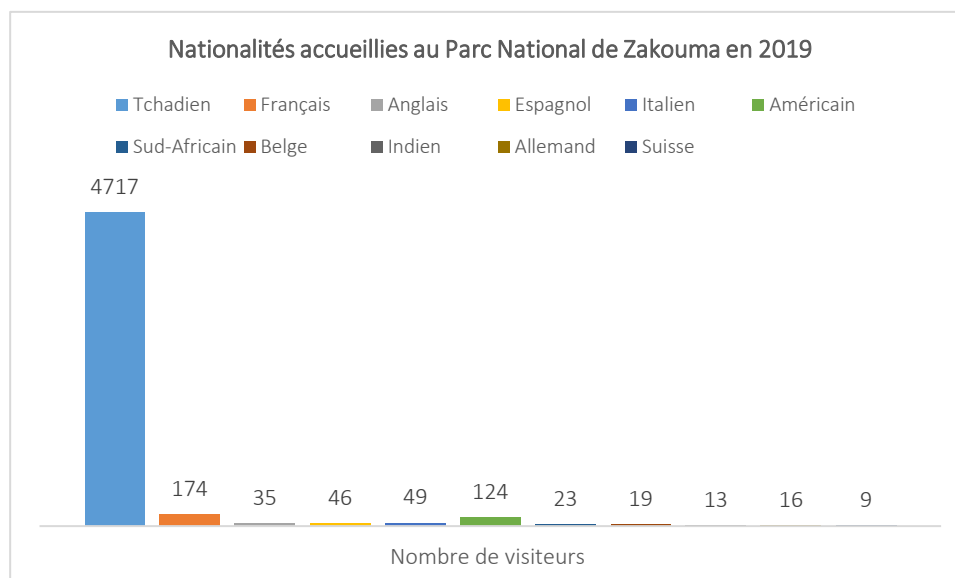
Tableau n° 14: Nombre général de visiteur au Parc National de Zakouma en 2019									
Mois	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Total	
<i>Camp Salamat</i>	0	319	577	615	945	1541	631	4628	
<i>Camp Nomade</i>	0	0	15	31	24	11	0	81	
<i>Camp Tinga</i>	25	112	59	166	140	76	36	614	
Total	25	431	651	812	1109	1628	667	5323	

Au total, la campagne a enregistré 5323 visiteurs. Les nationaux sont les plus nombreux parmi les visiteurs. Cette situation exprime la tendance souhaitée et nous réconforte dans notre vision qui consiste à promouvoir le tourisme à l'échelle du pays.

Tableau n°15: Type de clientèle au Parc National de Zakouma en 2019				
	Camp Salamat	Camp Nomade	Camp Tinga	Total
<i>Tchadien</i>	4628	0	89	4717
<i>Expatrié</i>	0	0	262	262
<i>Internationaux</i>	0	81	263	344
Total	4628	81	614	5323

Les visiteurs internationaux et les nationaux sont en augmentation par comparaison aux chiffres de 2018. Les visiteurs nationaux ont été au nombre de 4717 à visiter le parc cette année contre 3494 visiteurs en 2018. Le nombre de visiteurs internationaux connaît une hausse de 163 clients, passant de 181 visiteurs en 2018 à 344 en 2019.

La baisse du nombre d'expatriés est dû en partie à la logistique entre la Capitale et le Parc National de Zakouma. En effet, cette année beaucoup d'expatriés n'ont pas eu les autorisations de circuler par la voie terrestre pour des raisons de sécurité. Hormis ce motif sécuritaire, l'arrêt des vols hebdomadaires UHNAS entre N'Djamena et Am Timan et les difficultés a beaucoup impacté sur la décision des expatriés à venir visiter le Parc



En analysant les nationalités des visiteurs, nous constatons une diminution des visiteurs français et américains. Le nombre des français est passé de 265 en 2018 à 174 en 2019 et respectivement celui des américains de 144 à 124. Les visiteurs espagnols quant à eux, ont été beaucoup plus nombreux à visiter le parc, puisqu'ils ont été 46 à visiter le parc cette année contre 05 l'année dernière. De même pour les italiens qui ont été au nombre de 49 cette année (17 visiteurs italiens en 2018).

L'analyse des nuitées a généré par site des taux d'occupations résumés dans les tableaux ci-contre.

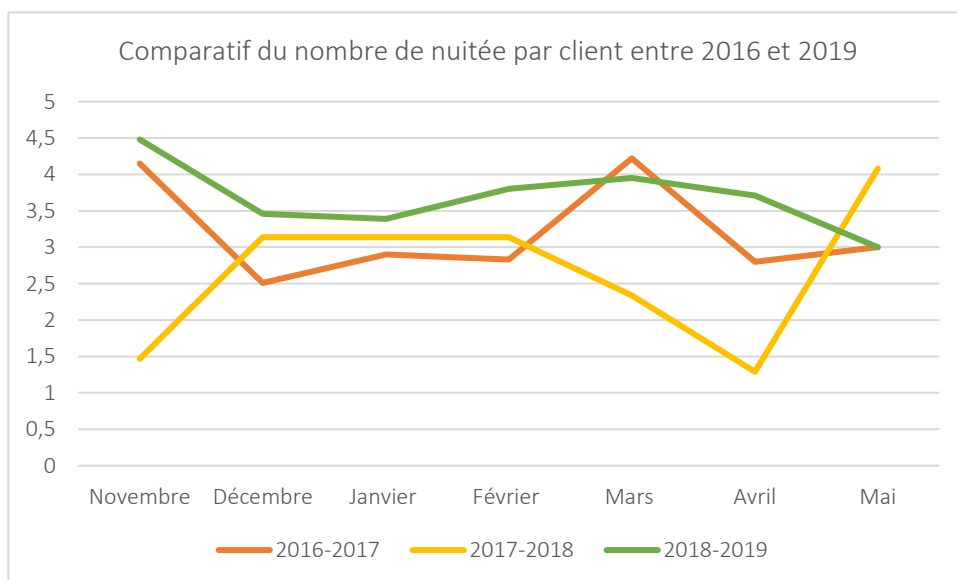
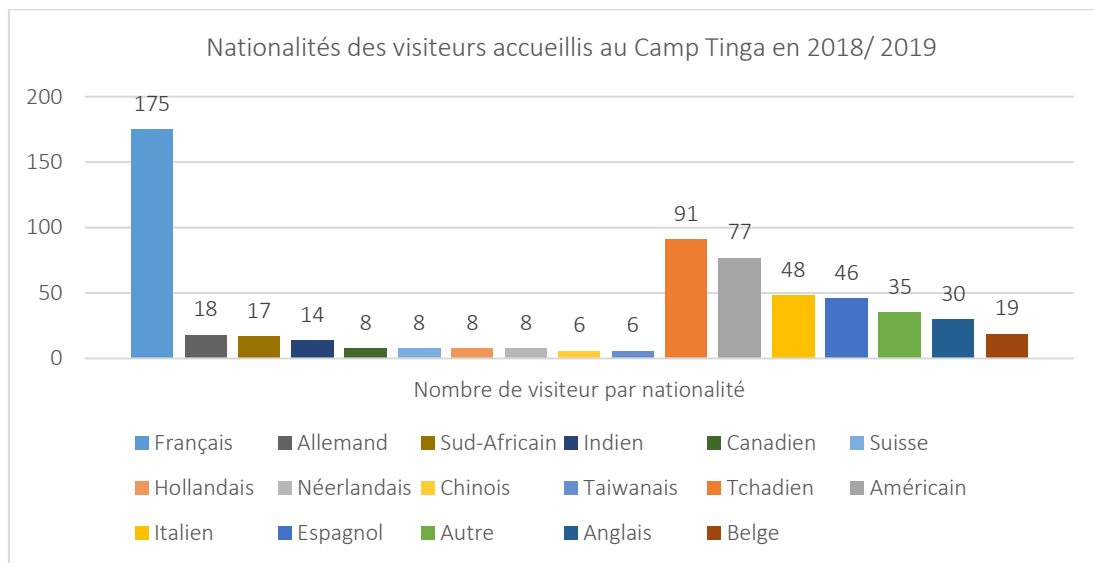
Tableau n°16 : Taux d'occupation entre la saison 2016 et la saison 2018

	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Nuitée vendues	Nuitées disponibles	Taux Occupation	Nuitées vendues	Nuitées disponibles	Taux Occupation	Nuitées vendues	Nuitées disponibles	Taux Occupation
N.	54	1440	3.8%	103	1440	7.2%	112	1152	9.72%
D	314	1488	21.1%	415	1488	27.9%	387	1488	26.01%
J	325	1488	21.8%	245	1488	16.5%	200	1488	13.44%
F	450	1440	31.3%	493	1440	34.2%	627	1344	46.65%
M	194	1488	13.0%	353	1488	23.7%	553	1488	37.16%
A	401	1440	27.8%	128	1440	8.9%	282	1440	19.58%
M	66	1488	4.4%	200	744	26.9%	108	336	32.14%
T	1804	10272	19.1%	1937	9528	20.3%	2269	8736	25.97%

Comme constaté par ce tableau comparatif, le Campement de Tinga a connu une hausse du nombre de nuitées de 5% soit 332 nuitées. On constate aussi un taux d'occupation record sur les mois de Février (46.65%) et Mars (37.16%).

Tinga a affiché un taux d'occupation en hausse comparé aux saisons précédentes. Le nombre de nuitées par visiteur avait augmenté comme le démontre le graphique ci-dessous. Le nombre moyen de nuitées par client était en 2016-2017 de 3,2, de 2.66 en 2017-2018 nuitées par client et, cette année, les clients sont restés en moyenne 3.68 nuitées

Durant 2019, Tinga a accueilli 614 clients très en deçà des 705 de la campagne 2017-2018. Malgré cette baisse, le nombre des internationaux est 105 (en 2018) à 263 en 2019. La diversité des clients est observée Le graphique ci-contre en donne une illustration.

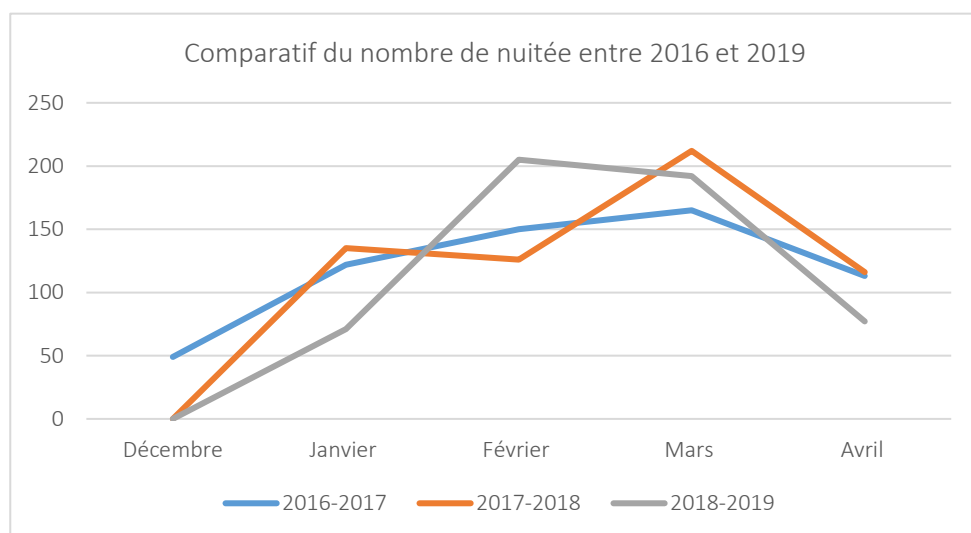


Au niveau du Camp nomade, comme l'indique le tableau ci-dessous, le taux d'occupation a connu une baisse de 5% par rapport à celui de 2018. On a constaté également l'affichage d'un taux d'occupation record en Février avec 91.52%.

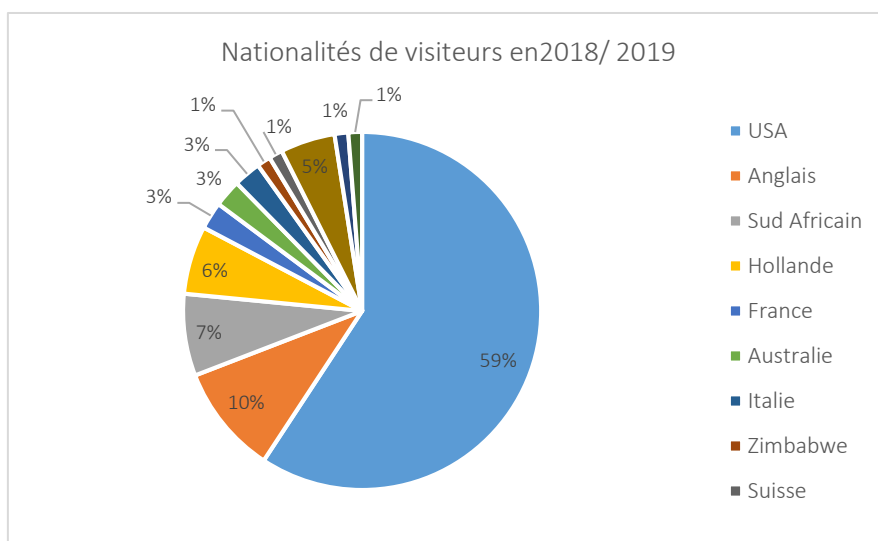
Tableau n°17 : Taux d'occupation entre 2016 et 2019

	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Nuitées vendues	Nuitées disponibles	Taux d'occupation	Nuitées vendues	Nuitées disponibles	Taux d'occupation	Nuitées vendues	Nuitées disponibles	Taux d'occupation
D	49	224	21.88%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
J	122	224	54.46%	135	232	58.19%	71	248	28.63%
F	150	224	66.96%	126	224	56.25%	205	224	91.52%
M	165	280	58.93%	212	248	85.48%	192	248	77.42%
A	113	132	85.61%	116	136	85.29%	77	112	68.75%
T	599	1084	55.26%	589	840	70.12%	545	832	65.50%

En comparant les nuitées de 2019 à celles des années précédentes, les clients de Camp Nomade ont passé en moyenne 6.72 nuits dans le camp en 2019 contre 11.05 nuits durant la saison la saison de l'année dernière (2017-2018).

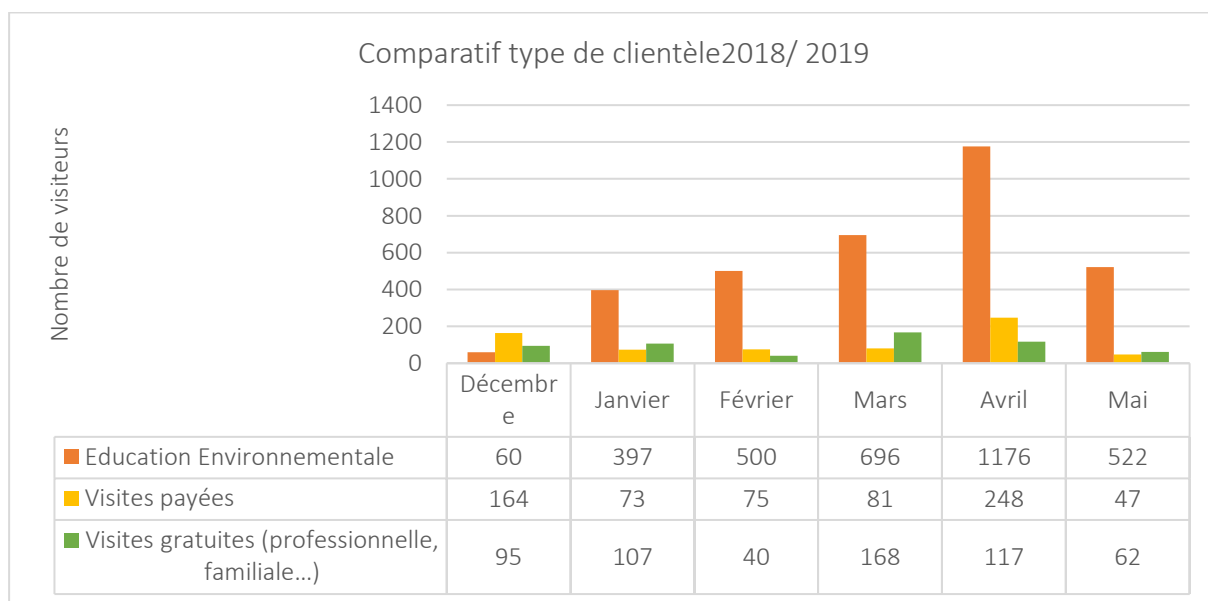


La clientèle du Camp nomade est constituée essentiellement des internationaux. Le graphique ci-contre illustre les nationalités qui ont séjourné au Camp nomade en 2019.



Durant 2019, l'on a constaté une hausse de la clientèle américaine avec 8 clients américains en plus comparé à l'année dernière. Le nombre d'Anglais a connu une baisse de 15% et le nombre de clients sud-africains est resté constant.

Au niveau du Camp Salamat, hormis les visites éducatives et à but professionnel, certaines ont été effectuées dans le cadre d'un tourisme local à moindre coût. Le graphique ci-dessous en donne une illustration.



Les activités écotouristiques ont généré en 2019 un bilan positif. Les tableaux ci-après montrent le détail des opérations.

Tableau n°18 : Support financiers de Juin 2018 à Mai 2019

	Dépenses	Recette	bénéfice
<i>Camp Tinga</i>	\$365 601,74	\$398 731,29	\$33 129,55
<i>Camp Nomade</i>	\$415 279,86	\$633 214,59	\$217 934,73
<i>Camp Salamat</i>	\$9 348,61	\$1 724	-\$7 624,61
Total:	\$790 807,44	\$1 033 669,88	\$243 439,67

Tableau n°19 : Comparaison financière des années 2017-2018 et 2018-2019 au Parc National de Zakouma

	Dépenses		Recettes		Bénéfices		Différences
	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019	
<i>Camp Tinga</i>	\$176 08,00	\$365 601,74	\$246 287,40	\$398 731,29	\$70,206.00	\$33 129,55	-\$37 076,45
<i>Camp Nomade</i>	\$299 768,00	\$415 857,09	\$521 095,00	\$633 214,59	\$221 327,00	\$217 934,73	-\$3 392,27
<i>Camp Salamat</i>	\$1,600.00	\$9 348.61	\$0.00	\$1 724	-\$1,600.00	-\$7 624,61	\$6 024,61
Total:	\$477,445.00	\$790 807,44	\$767,382.40	\$1 033 669,88	\$289,937.00	\$243 439,67	-\$34 444,11

Activité 3.2-Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ

Les bénéfices issus des recettes touristiques sont encore insignifiants. Pour preuve, la campagne touristique 2018-2019 a généré des bénéfices nets en deçà des 300 000 \$US pour les six (06) d'activités touristiques. Le potentiel touristique est bel et bien présent surtout avec l'adaptation des rhinocéros réintroduits en 2018. Le tourisme au PNZ est en plein essor et sa stratégie fondée sur les « 3 C » ne cesse de s'améliorer par la qualité de prestation qu'elle offre aux clients. A travers ses revenus, le tourisme contribue actuellement au financement d'une partie des besoins du parc et surtout à la mise en œuvre du PEE et à l'éducation des enfants par la mise à disposition du matériel didactique à l'ensemble des écoles de la ZP et des enseignants qualifiés.

Aucune étude sur la fiscalité décentralisée n'a été menée par l'UTG/GEFZ. Cependant, au vu des revenus touristiques générés en six mois de campagne, le PNZ s'affiche comme le 2^{ème} parc après Akagera (Rwanda) sur ceux gérés par APN à travers les accords de PPP. La réflexion de l'UTG est actuellement orientée sur les voies et moyens pour explorer un tourisme au-delà de la saison habituelle. Durant la saison pluvieuse 2019, une expérience a été tentée par l'accueil d'un 1^{er} groupe. Aussi, d'importants plaidoyers ont été faits à l'endroit de la tutelle pour améliorer la desserte sur Am-timan à partir de N'Djamena pour doper le tourisme et permettre d'améliorer le taux d'occupation du Campement de Tinga pendant la saison touristique. Ces stratégies pourront dans le court terme générer d'importants revenus et permettre aux membres du CA/GEFZ d'en décider d'une clé de répartition des bénéfices entre les bénéficiaires et de leurs affectations aux termes de chaque campagne touristique comme souligné dans l'Accord de PPP.

Activité 3.3- Diversifier l'offre touristique

Le PDT reposant sur les « 3C » a été maintenu comme l'unique stratégie en matière d'exploitation touristique au niveau du PNZ. Dans le cadre de sa mise en œuvre, d'importants changements ont été opérés à Tinga en 2019 par le développement du solaire comme principale source d'énergie. Des expertises ont été mobilisées pour apporter des améliorations sur les

infrastructures existantes, dans la qualité des prestations et des actions de marketing. A cet effet, deux couples d'expatriés ont été recrutés pour appuyer le chef de département tourisme dans la gestion quotidienne de Tinga et du Camp nomade. Nous notons la réalisation d'une connexion internet sur Tinga pour donner la possibilité à certains clients d'être en contact avec l'extérieur. Aussi à partir du QG de Zakouma, une communication via Whatsapp sur Wifi offre des possibilités aux clients pour rompre avec l'isolement pendant leur séjour.



Un nouveau camp « DARI » est construit dans les abords du bahr Djourouf à 4 km des bureaux du PNZ avec l'appui financier de Jump star. Le Camp « DARI » est devenu le nouveau centre dédié à l'éducation environnementale en lieu et place du Camp Salamat et d'accueil des touristes locaux. Dans l'ex- Camp Salamat, des tentes VIP ont été installées pour servir d'extension à Tinga. L'antenne du PNZ d'Am-timan est maintenue en l'état en 2019. Le PNZ projette d'engager un agent de liaison touristique permanent en 2020 et équipée l'antenne dans l'objectif de coordonner les visites éducatives et le tourisme local à partir de ce bureau. Les capacités du groupement des guides communautaires et des chauffeurs guides ont été renforcées par une formation d'un mois sur les techniques de guidage, la connaissance de la flore et de la faune et l'animation par un expert mobilisé pour la cause. APN à travers le département GC-DD a appuyé les jeunes de Goz Djarat à s'organiser en une association de protection de l'environnement et de promotion de la culture du terroir. Les textes de base ont été rédigées et il ne reste que d'engager la procédure pour la reconnaissance officielle de l'Association. L'Association fait la promotion des cultures de la région et elle fournit des prestations par la présentation des danses folkloriques pour agréer les séjours des touristes dans le PNZ.

Concernant le transport des touristes, APN a pu maintenir le protocole d'accord avec la compagnie caritative MAF pour faciliter leur transport sur Zakouma depuis N'Djamena. L'UTG/GEFZ a fait des plaidoyers auprès du MEEP et du MDTCA pour une desserte d'Am-timan par la compagnie nationale Chadia dans l'objectif de booster le tourisme. Aussi, au titre de cette campagne, d'importants reportages ont été réalisés par des guides internationaux et de médias. Ce travail d'arrache-pied a permis à Zakouma d'être cité parmi les Top 100 par le magazine Times et une reconnaissance comme meilleure destination 2020 par National Geographic. Le Tchad tout entier a bénéficié de ce grand honneur.

Activité 3.4- Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ

Des nombreuses études et missions ont montré que les écosystèmes du GEFZ sont diversifiés. Ils disposent d'un potentiel de conservation, de valorisation et de production, des filières, d'accueil des migrants et des transhumants. Des dynamiques conflictuelles en termes d'occupation de l'espace par les divers usages sont une réalité. Celles-ci portent le germe des menaces pour la gestion des AP au vu des enjeux socioéconomiques, politiques et écologiques dans un contexte marqué par des changements climatiques. Au titre de l'action, l'UTG entend valoriser la conservation de ces écosystèmes par le tourisme et faire valoriser la faune pour

pouvoir au développement socioéconomique de la ZP. A cet effet, après échanges avec les bénéficiaires directs, quelques axes ont retenu l'attention et pour lesquels des investissements ont commencé dans l'écotourisme et les filières porteuses notamment dans (i) la consolidation du groupement des guides professionnels de la ZP du PNZ (GGP/ZP) et la création d'une Association pour la protection de l'environnement et la promotion des cultures du terroir ; (ii) la promotion de la production maraîchère ; (iii) la promotion de l'apiculture et de l'huile de balanites ; et (iv) le développement d'une zone de gestion concertée de la faune à l'extrême du corridor nord de migration de la faune. .

A l'actif de cette volonté de valoriser la conservation du GEFZ en 2019, nous retenons ce qui suit :

- (a) Formation des membres du GGP/ZP sur les techniques de guidage, l'utilisation des outils (radio et GPS), la connaissance de la flore, de la faune, l'histoire du PNZ en novembre 2019 ;
- (b) Encadrement de l'Association pour la protection de l'environnement et la promotion des cultures du terroir dans le cadre de ses prestations et démarches pour une reconnaissance officielle ;
- (c) Réalisation d'un forage pour le groupement féminin de production maraîchère et clôture du site de Goz Djarat ;
- (d) Encadrement des groupements de femmes productrices d'huile de balanites ;
- (e) Maintien du contact et collaboration avec le groupement de producteur de miel à qui le PNZ a remis 35 kits constitué chacun d'une ruche kenyane, d'un enfumoir, d'une lève barrette, d'une tenue, des paires de bottes, d'un cache-nez et d'une paire de gant en 2016 tel que montré dans la photo (voir photo). Concernant l'apiculture, pour 2020, l'UTG a prévu renforcer la filière par le renouvellement des Kits et des actions de marketing. Des contacts ont été entrepris avec Icko, fournisseur international agréé des équipements apicoles.



Extrant 4 : Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

Indicateurs –Résultat 4	Etat des indicateurs
<i>IOV 4.1 : Nombre de visites écotouristiques au Camp Salamat par saison</i>	124 visites éducatives organisées dans le cadre du PEE au profit de 3351 hommes et femmes – 688 visiteurs ayant payés leur séjour et 589 ayant effectués des visites gratuites dans un cadre professionnel – Le total des visiteurs au niveau du Camp Salamat est de 4 628 pour la campagne 2018-2019
<i>IOV 4.2 : Nombre d'élèves (garçons et filles) scolarisés dans le GEFZ bénéficiant des formations en éducation environnementale</i>	Augmentation du nombre d'élèves dans les écoles du GEFZ bénéficiant d'une formation en éducation environnementale. Globalement le nombre d'élèves du primaire et du collège de la ZP est passé de 1313 en 2017-2018 à 1776 en 2018-2019, soit une augmentation de 26%. Le nombre de garçons est passé de 907 à 1153, soit une augmentation de 21,3% et celui des filles de 386 à 633, soit 39% d'augmentation.
<i>IOV 4.3 : Qualité de gouvernance des différents comités interagissant avec le GEFZ (pourcentage des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ qui participent aux différents cadres d'échanges)</i>	CA de 7 membres maintenu et réorganisation de sa composition (4 d'APN ; 2 du MEEP et 1 du MDTCA)- CG rehaussé par la représentation de la province du Moyen Chari faisant passé le nombre des membres à 26 issus d'APN, du MEEP, des administrations locales, des partenaires techniques et financiers, représentants des communautés locales, associations locales, du CPA et des services déconcentrés du MEEP) - Sur les 26 membres du CG, 6 représentent directement les communautés locales plus de 20%.

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 4.1. Développer et animer le soutien des populations locales à la conservation

Le PNZ a maintenu sa stratégie de communication pensée depuis 2014. A cet effet, l'équipe a œuvré pour impliquer davantage la zone périphérique dans la gestion quotidienne de l'aire protégée par le partage d'informations, la restitution des résultats, la prise de décision, la gestion

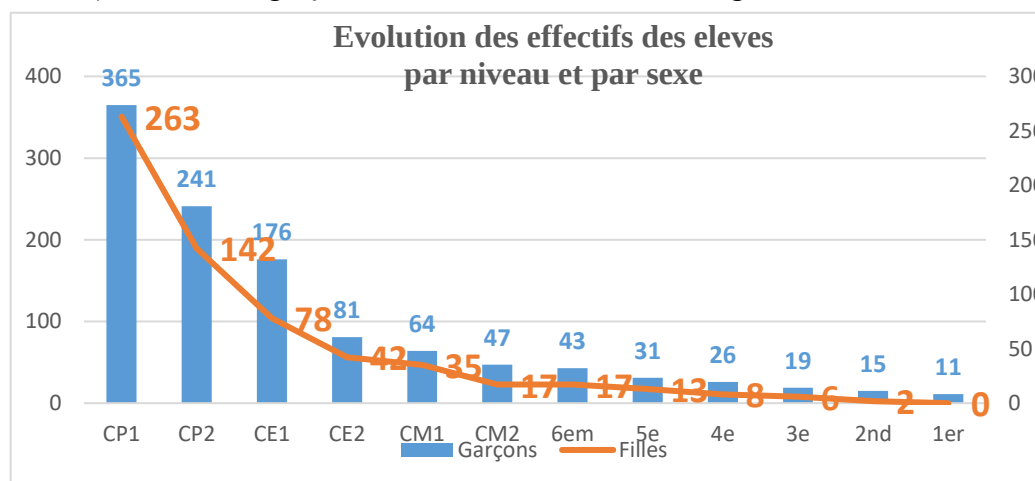
des CHF/CHE, la sensibilisation du public sur diverses thématiques et la promotion des actions en lien avec la conservation aux fins d'y arriver à consolider la perception de l'AP par les communautés. Au titre de l'année 2 de l'action, nous totalisons une vingtaine de missions dans les villages de la ZP du PNZ. L'accent a été mis autour de la RFSM avec l'objectif d'avoir une adhésion des populations sédentaires et nomades vivant dans les trois cantons (Melfi, Daguela, Korbol) de trois départements (Bahr Siniaka, Bahr Garada, Korbol) sur la volonté de l'Etat d'ériger la réserve en un nouveau parc d'ici 2021. Plus de 20 000 personnes dans les villages et environ 3000 nomades ont été informés et sensibilisés. Aussi,

Aussi, à travers les visites éducatives au titre du programme d'éducation environnementale, la sensibilisation a touché également un large public issu de diverses sensibilités. L'année 2 a été bouclée par une bonne volonté des communautés d'accompagner la conservation du l'AP par une meilleure collaboration dans les actions d'appui à la LAB, la protection des corridors, etc.

Activité 4.2. Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ

Au titre de l'année académique 2018-2019, les écoles et collèges de la zone périphérique initiées et créées par l'action dans le cadre de l'appui au secteur éducatif ont accueilli **1 776** élèves (**1 143** garçons et **633** filles) contre 1313 élèves en 2017-2018. L'effectif de 2018-2019 a occasionné une augmentation de 26 % par rapport à celui de l'année académique 2017-2018. Le ratio élèves par enseignant est aussi de 30 à 55 en 2018-2019 par suite d'engouement pour l'école. Le graphique ci-contre illustre l'évolution de l'effectif par sexe et par niveau.

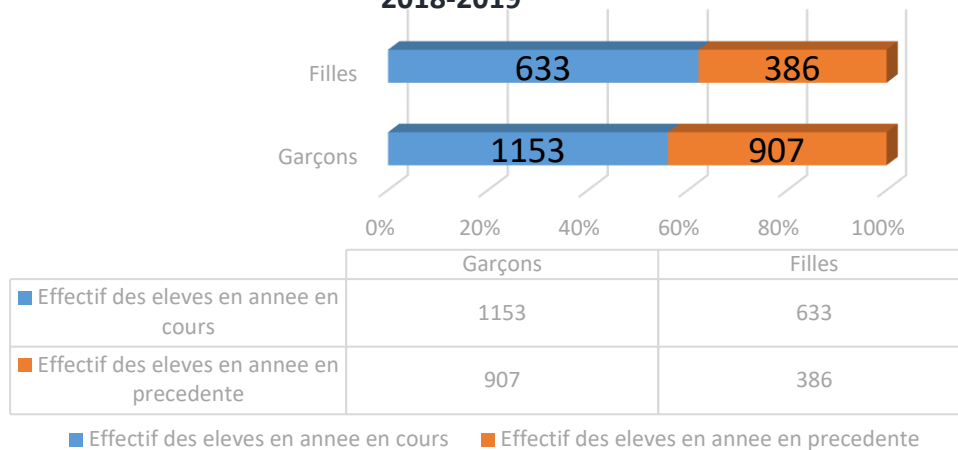
En analysant ce graphique, nous constatons que le nombre des filles inscrits au départ diminue au fur et à mesure du niveau de scolarité et aussi celui des garçons. La diminution du nombre des filles au fil du temps est expliquée par les pesanteurs socioculturels (précocité du mariage, abandon, etc) et celui des garçons essentiellement dû à l'immigration vers la RCA et la Lybie.



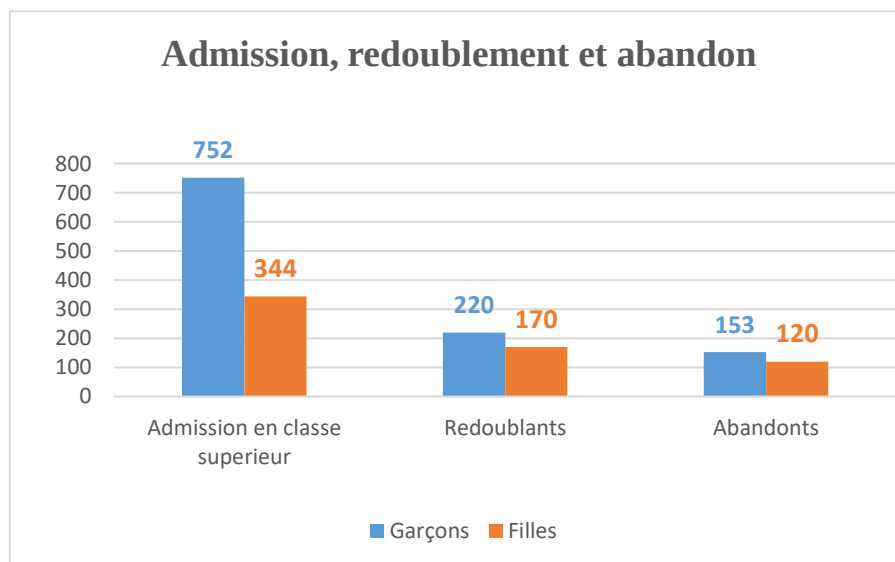
Par considération des rapports (Garçons/Filles), le ratio était de 0,7 au départ. Il diminue au fur et à mesure pour s'annuler en fin en 1^{ère}. Ce ratio explique clairement le problème de la scolarisation des filles. De ces statistiques, un effort particulier doit être fait pour remédier aux problèmes de la scolarisation des filles.

Par comparaison à l'année académique **2017-2018**, le nombre des garçons est passé de 907 (2017-2018) à 1 153 (2018-2019), soit une augmentation de **21,33 %** et celui des filles de **386** en 2017-2018 à (**633**) en 2018-2019, soit une augmentation de **39,02%**. Le graphique ci-contre en illustre.

Evolution des effectifs des eleves entre les annees accademiques 2017-2018 et 2018-2019



Les écoles soutenues par le Parc National de Zakouma ont affiché des taux de passage en classe supérieure de 83,67%, de redoublement de 21,96% et d'abandons de 15,37% tels que montrés par le graphique ci-contre.



Au titre de la recherche de la complémentarité, durant 2019, à travers les fonds Jump Star, l'appui au secteur éducatif s'est concrétisé par le renflouement de la bibliothèque en livres, la construction de neuf (09) logements pour enseignants et de trois écoles secco, la finalisation du collège de Chinguil, l'impression du





cahier de l'élève, l'acquisition du matériel didactique, , la construction d'un nouveau Camp « DARI » dédié au PEE à Djourouf, etc.

Les coûts relatifs à l'ensemble des investissements en faveur de l'éducation des enfants et de la promotion de l'éducation environnementale sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Tableau n° 20 : Récapitulatif des coûts engagés par Jump star en 2019

N°	Libellé	Coût (en FCFA)	Source de financement
1	Construction de 9 logements pour enseignants	52 725 958	Jump Star
2	Finalisation du Collège de Chinguil	15 035 123	Jump Star
3	Impression de 1300 cahiers de l'élève	12.350 000	Jump Star
4	Fournitures et matériels didactiques	7 476 500	Jump Star
5	Fonctionnement de l'internat	17.056 250	Jump Star
6	Formation en EE	568 000	Jump Star
7	Paieement des enseignants	6 983 264	Jump Star
8	Construction du Camp Salamat	13 959 730	Jump Star
9	Mobilisation expert en EE	2 950 000	Jump Star
Total		129 104 825	

1\$ =590 FCFA

Il ressort de ce tableau une contribution financière importante de la part d'un donateur au bénéfice de la scolarisation et éducation des enfants de la zone périphérique.

Activité 4.3. Renforcer le système d'éducation environnementale du GEFZ

En 2019, le PNZ a revu son manuel d'éducation environnementale élaboré en 2017 et renforcé son PEE par l'impression de 1300 cahiers de l'élève et la remise à niveau des enseignants de la ZP sur les concepts et le contenu du manuel et du cahier de l'élève. Hormis les coûts inhérents à la réhabilitation annuelle du Camp Salamat et l'impression des documents, le PNZ a mis à disposition environ 15 millions de FCFA pour organiser les visites éducatives gratuites.

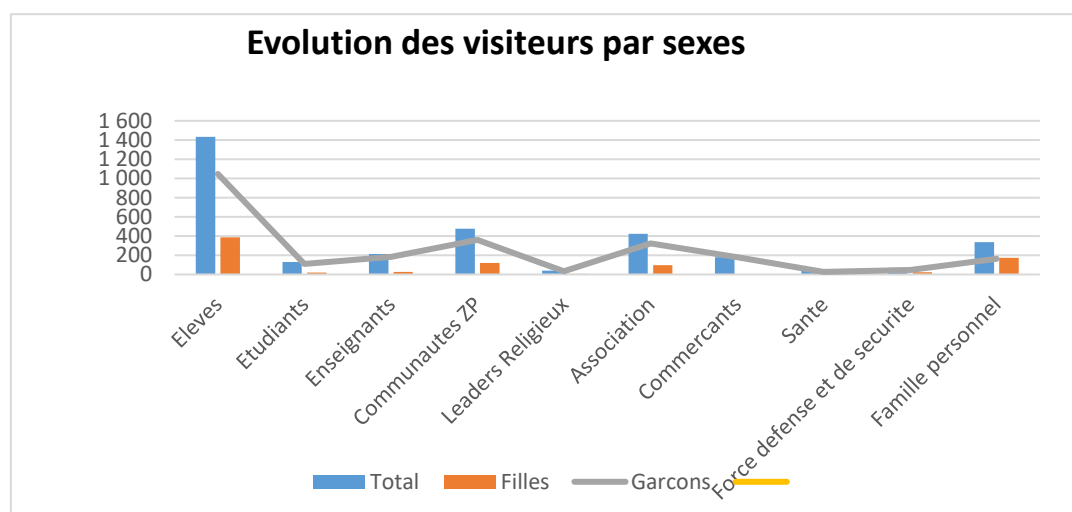
Au titre du programme d'éducation environnementale, le PNZ a organisé en 2019 de janvier à mai cent vingt-quatre (124) visites éducatives au profit de **3 351 visiteurs issus de 8 groupes cibles**. Le nombre total des visiteurs est réparti comme indique le tableau ci-dessous.

Tableau n° 21 : **Bilan de campagne 2018 -2019**

N°	Groupes cibles	F	H	Total
1	Élèves (primaires, Lycée, Etudiants, Enseignants)	434	1343	1777
2	Communautés ZP	119	359	478
3	Leaders Religieux	7	33	40
4	Association	98	325	423

5	Commerçants	0	180	180
6	Corps medical	18	27	45
7	Forces de défense et de sécurité	23	48	71
8	Famille du personnel	173	164	337
	Total	872	2479	3351

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au titre de la campagne, la part belle a été accordée au secteur éducatif (53%) et suivi respectivement par les communautés (14.3%), les Associations (12.6%), les familles du personnel (10%), les commerçants (5.4%), le corps médical (2.1%), les forces de défenses et de sécurité (1.4%) et les leaders religieux (1.2%). IL est établi qu'au sein de chaque groupe, les hommes sont plus nombreux que les femmes, qui représentent moins d'un tiers de l'effectif total tel que le montre le graphique ci-dessous.



En comparant les données de 2019 à ceux de 2018, nous constatons une amélioration tel l'indique le tableau ci-dessous. Par rapport à la campagne 2015-2016 où le seuil de 5000 visiteurs est franchi, notre bilan (67 % de la prévision de 5000 visiteurs) est en deçà à cause des contraintes (démarrage tardif, panne des engins, l'éloignement des villages, mobilisation momentanée des véhicules dédiés à la vision, etc) de taille.

Tableau n°22 : Nombre de participants par campagne d'éducation environnementale depuis 2015

Mois	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Novembre	0	0	0	0
Décembre	544	0	0	60
Janvier	920	992	60	397
Février	1000	812	642	500
Mars	1189	603	877	696
Avril	822	402	737	1176
Mai	558	737	368	522
Total	5033	3546	2684	3351

Extrant 5 : Les risques de conflictualités liés à la gestion des ressources naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

Indicateurs –Résultat 5	Etat des indicateurs
IOV 5.1 : Tendance de la conflictualité sur des éléments clés : terre, RN, filières agricoles, ressources pastorales et piscicoles	916 ha de berberé cartographiés à l'intérieur du PNZ (482 ha dans la partie sud-est du PNZ (champs d'Ambalabit et 434 autour du village Bône), soit 0,3 % de la superficie du parc- Processus engagé pour délocaliser les champs hors des limites du PNZ Avancée du front agricole en direction des corridors de migration de la faune sauvage ; Présence massive des ovins-caprins (264.833) ; Bovins (227.063) et dromadaires (59 900) dans le GEFZ – 486 campements de nomades et 663 champs ouverts à l'intérieur du GEFZ ; Nombreux interpellés pour délits liés à l'exploitation frauduleuse des ressources naturelles (gomme arabique, pêche, ressources pastorales, eau) ;
IOV 5.2 : Niveau de respect des règles d'usage de l'espace prévues dans le PUT (%)	Respect à 100% par l'administration des règles établies pour s'assurer du maintien des corridors de migration, de la stabilisation du front agricole en direction des corridors et de la protection des habitats et dans des proportions mitigées par les populations de la ZP.
IOV 5.3 : Facteur de conflit-homme-faune	Croissance des grands mammifères (buffles, éléphants, bubales, etc) et des carnivores (lion, panthère, hyène, Guépard) dont leur responsabilité est citée dans les conflit-homme-faune (dégâts sur les champs de cultures, charge des personnes et prédation du bétail domestique)- Réflexion murie à la fois sur la translocation d'une partie des buffles à partir de 2021 une fois le PNSM crée et sur la valorisation des espèces par la chasse sportive dans les zones de gestion concertée en voie de création.
IOV5.4 : Relocalisation du village Bône en dehors du PNZ	Existence d'un comité interministériel mis en place par acte n° 85/PR/PM/2016 du 20 janvier 2016, du premier ministre portant

	relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ – Signature du décret n° 867/PR/MEEP/2019 du 25 juin 2019 portant modification du décret n°86 T/EFC du 7 mai 1963 créant le PNZ..
--	--

Pour l’atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 5.1. Mener une étude sur l’évolution des modes d’occupation de l’espace et d’utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ

Mis à part l’emprise spatiale des champs dans la partie sud est du PNZ et en direction du corridor nord, à travers l’inventaire aérien des grands mammifères dans les zones de conservation et corridors de migration du GEFZ (corridor ouest, la zone de transhumance de Roukoun, la zone centrale de Roukoun, la réserve de faune se Siniaka Minia et le Corridor nord) de 2019 financé par le Lion Recovery Fund, APN, l’UE et le Tchad, on est arrivé à évaluer la dynamique des modes d’occupation de l’espace par d’autres usages que sont l’agriculture et le pastoralisme. Par cet inventaire, l’UTG/GEFZ a estimé le nombre du cheptel (ovins-caprins, bovins et dromadaires), le nombre et la densité des camps nomades et le nombre et la densité des champs ainsi que leurs répartitions dans l’espace.

Les tableaux et figures ci-après illustrent la taille des paramètres estimés avec un seuil de confiance et leur répartition dans l’espace.

Tableau n° 23: Estimation des ovins-caprins, bovins et dromadaires dans les aires de conservation et corridors à l’échelle du GEFZ en 2019

<i>Espèces domestiques</i>	<i>Nombre estimé</i>	<i>Intervalle de confiance en %</i>	<i>Min-Max</i>
Ovins-caprins	264 833	28.7	188 852 – 340 815
Bovins	227 063	36.9	143 284 – 310 867
Dromadaires	59 900	32.9	40 188- 79 613

Figure 16: Répartition des ovins et caprins observés en 2019 lors du recensement aérien des espèces dans les zones de conservation et corridors du GEFZ

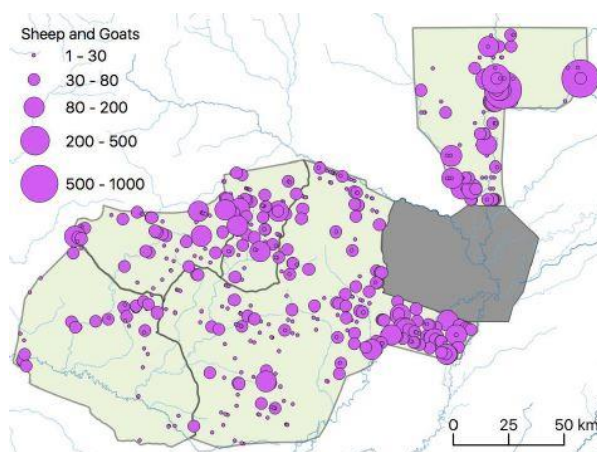


Figure 17: Répartition des bovins observés en 2019 lors du recensement aérien des espèces dans les zones de conservation et corridors du GEFZ

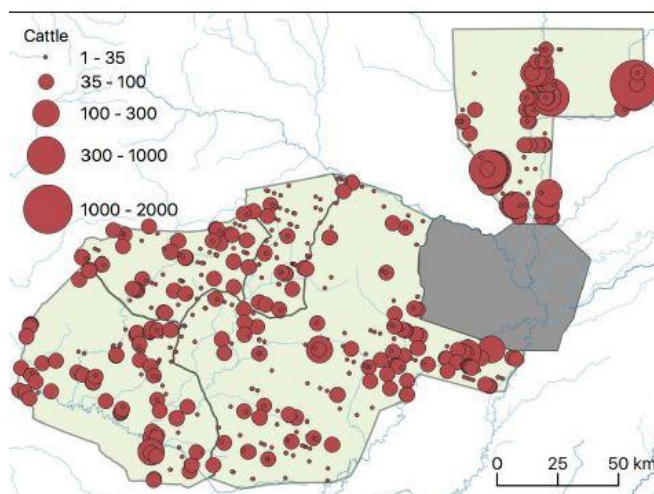


Figure 18 : Répartition des dromadaires observés en 2019 lors du recensement aérien des espèces dans les zones de conservation et corridors du GEFZ

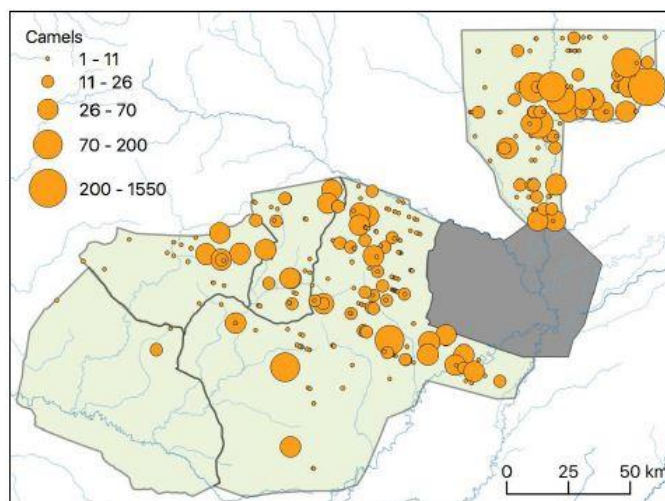


Tableau n° 24: Nombre et densité des camps nomades observés

<i>Site</i>	<i>Nombre de camps nomades</i>	<i>Densité (Nb/km2)</i>
<i>Couloir ouest</i>	182	0.34
<i>Zone de transhumance de Roukoun</i>	43	0.50
<i>Zone centrale de Roukoun</i>	45	0.36
<i>RFSM</i>	42	0.07
<i>Couloir nord</i>	174	0.73

Figure n°19 : Répartition des activités pastorales observées lors du recensement aérien de 2019

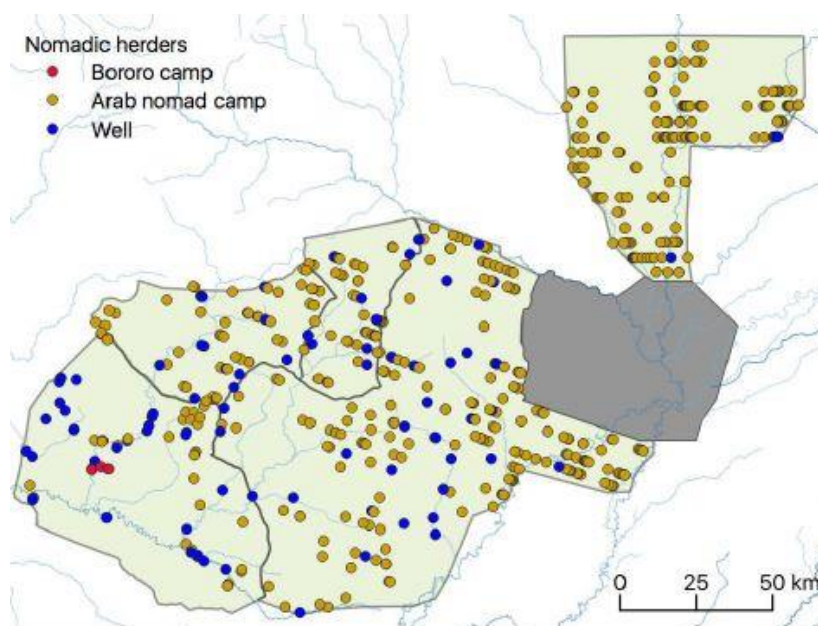
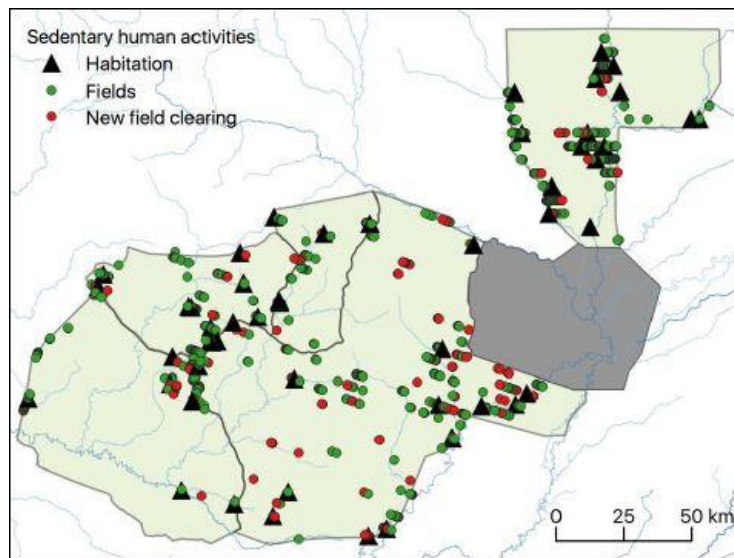


Tableau n°25 : Nombre et densité des champs observés

<i>Site</i>	<i>Nombre de Champ</i>	<i>Densité (Nb/km2)</i>
<i>Couloir ouest</i>	208	0.39
<i>Zone de transhumance de Roukoun</i>	32	0.37
<i>Zone centrale de Roukoun</i>	72	0.58
<i>RFSM</i>	107	0.19
<i>Couloir nord</i>	244	1.02

Figure n°20 : Répartition des activités humaines sédentaires observées lors du recensement aérien de 2019



Dans le cadre de cette réflexion, à travers une expertise mobilisée, une proposition d'un plan de travail pour la révision statutaire des aires de conservation au sein de l'ensemble territorial du GEFZ essentiel à l'établissement concerté d'un schéma directeur du GEFZ, qui correspond effectivement au mandat de gestion APN fixé dans le nouvel accord de partenariat signé en octobre 2017 par les parties prenantes, a été présenté aux membres du CA et discuté avec la tutelle.

Aux termes des échanges avec la direction de tutelle et les membres du CA, les ensembles considérés sont : (i) le PN de Zakouma ; (ii) la Réserve de faune de Bahr Salamat ; (iii) la Réserve de faune de Siniaka Minia ; (iv) l'aire de répartition des éléphants du nord et les voies de migration de la faune ; et (v) une zone de gestion concertée de la faune dans la Zone du Nord.

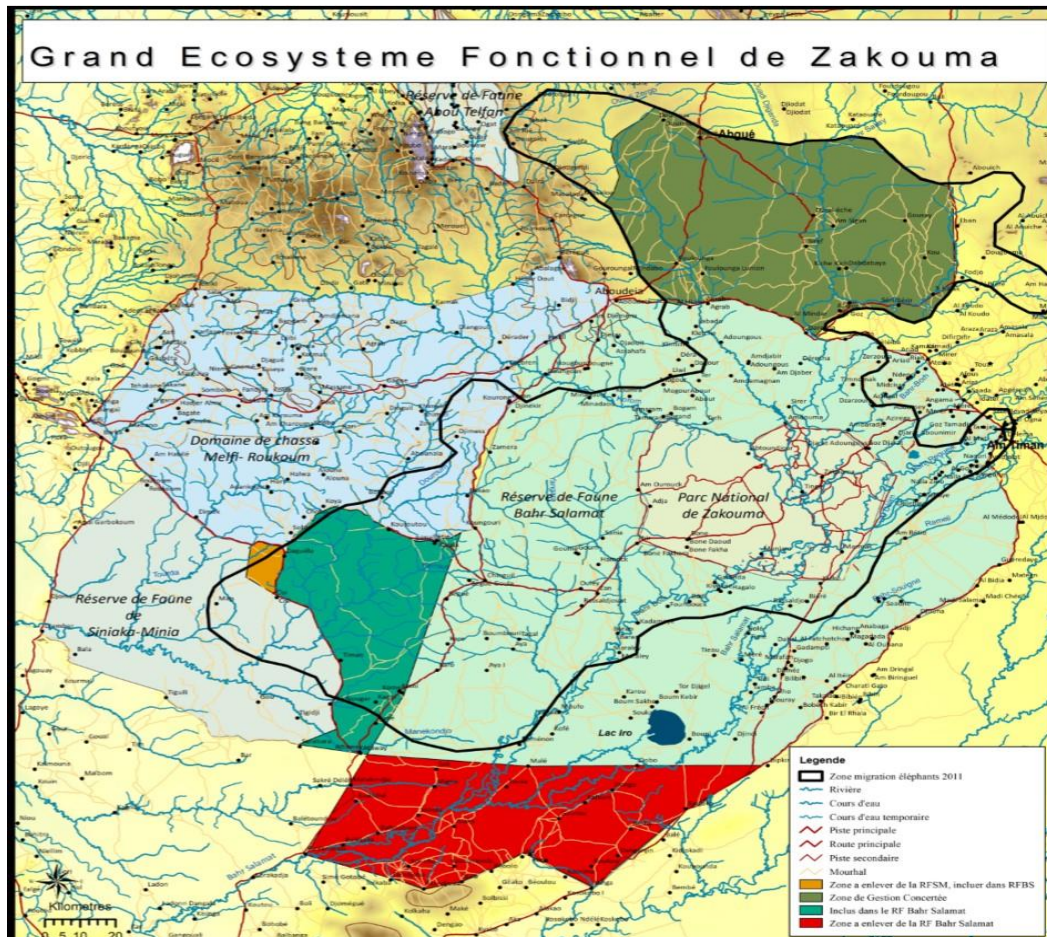
Par considération des textes et documents de référence à savoir : (i) Textes réglementaires et engagements internationaux ; (ii) Plan national de développement du territoire du Tchad à l'horizon 2015 ; (iii) Stratégie nationale de développement pastoral (SNBP) de 2016 ; et (iv) Plan de développement de l'élevage (PNDE) de 2017 à 2022, la note conceptuelle a proposé des recommandations spécifiques à chaque ensemble assorties d'actions. Il s'agit de :

Au niveau du Parc National de Zakouma créée par décret du 7 mai 1963 : Conserver le statut actuel et s'accorder sur la mise en œuvre des propositions suivantes :

- Maintenir le zonage actuel existant du PNZ tel que défini dans le PAQ ;
- Maintenir les activités de gestion et d'engagement en faveur des communautés ;
- Identifier les zones de gestion de CHF/CHE dans le voisinage immédiat et mettre l'accent sur le suivi des CHF/CHE et la mise en œuvre des mesures d'atténuation des conflits ;
- Accorder une attention particulière aux limites nord-est et sud –est où se concentre la culture du berbéré.

Au niveau de la réserve de faune de Bahr Salamat (RFBS) créée par Décret n° 49/PR/CSPS/PNR du 29 février 1964, il s'agit d'opérer des changements au niveau des limites du fait de la forte

anthropisation à un certain niveau par divers usages qui ont conduit à l'absence totale de la faune. Il est question de supprimer la zone située au sud d'une ligne allant de Dipkir à l'est, vers l'ouest à travers Dobo, Malé, Kané et Ataway et étendre la RFBS de manière à inclure la Zone banale de Koya, Koutoutou et Kalala au nord, à Sarabara et Ataway au sud. Les zones à exclure de la RFBS et à inclure dans la RFBS sont montrées dans la carte ci-contre. Les modifications envisagées se feront dans un cadre légal une fois les visites de terrain effectuées et les projets de textes acceptés par l'Etat.



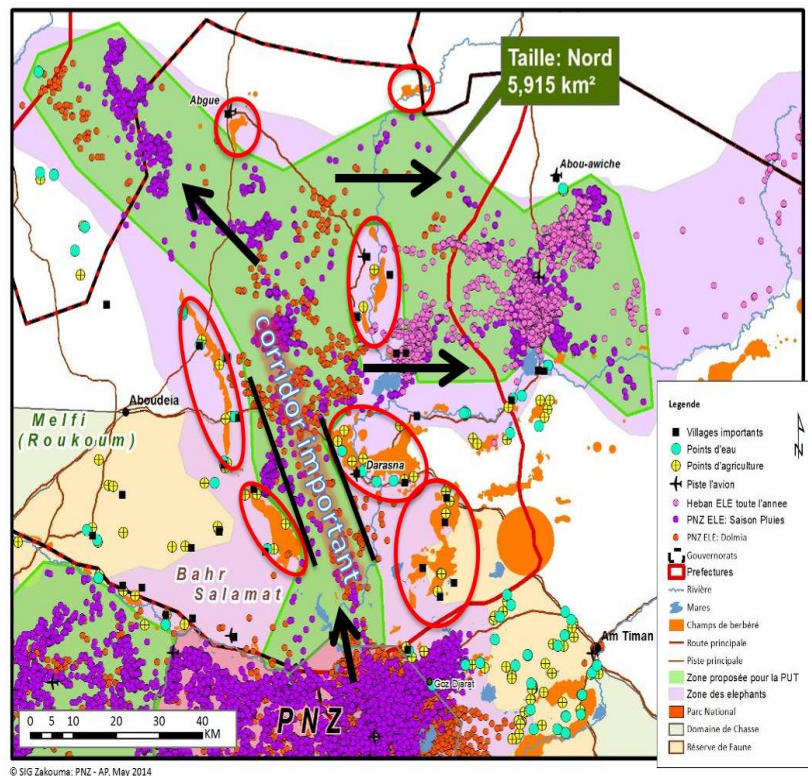
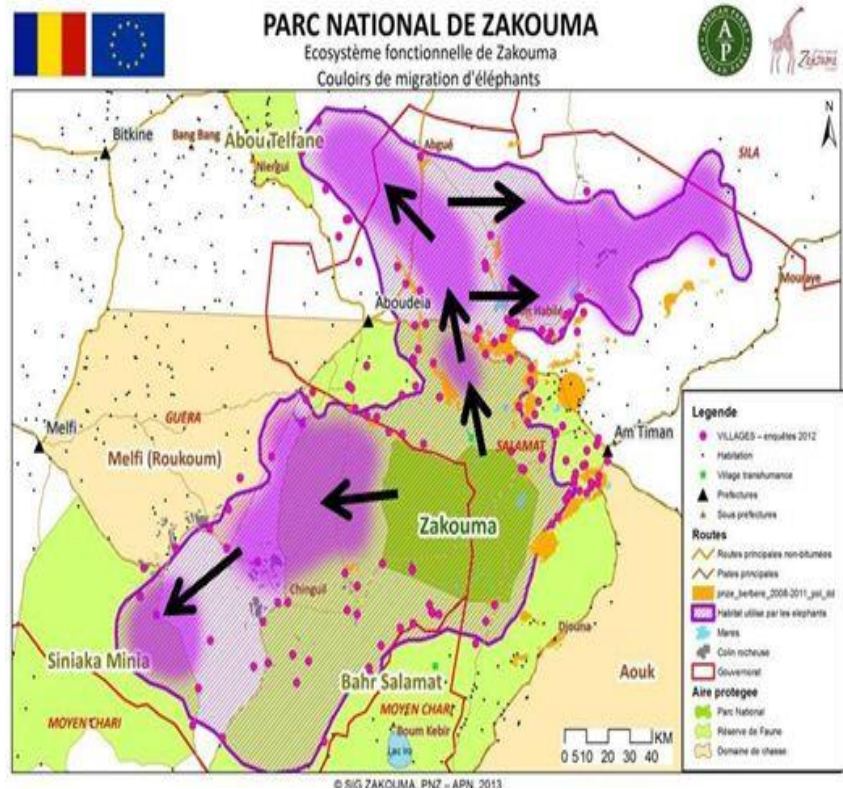
Au niveau de réserve de faune de Siniaka-Minia (RFSM) par Décret n° 097/PG/EF du 17 mai 1961, il s'agit de faire évoluer le statut de la réserve en un parc. A cet effet, une note conceptuelle reflétant les dispositions énumérées par la Loi N°14/PR/2008 a été rédigée et tient lieu de guide. Les actions proposées sont les suivantes :

1. Travailler avec PASTOR pour évaluer en collaboration avec les nomades l'établissement des couloirs alternatifs
2. Travailler avec les structures associées du GEZ pour mener une enquête sur les villages existants de la RFSM afin d'évaluer un certain nombre de paramètres
3. Évaluer la situation de chaque village et déterminer dans quelle mesure la viabilité du parc national proposé serait compromise si un village en particulier était exclu du parc en modifiant les limites du parc ou si les limites étaient changées de manière à créer plus d'espace entre un village périphérique et le parc afin de réduire les conflits potentiels.

4. Évaluer l'impact de l'interdiction de la pêche sur les villageois une fois que le REPM deviendra un parc national et formuler des recommandations sur les moyens d'atténuer la perte d'accès aux ressources halieutiques
5. Etablir un accord de coopération officiel avec le gestionnaire du DCR, définissant les domaines de coopération ainsi que les rôles et responsabilités de l'UTG

Au niveau des aires de répartition des éléphants au nord et des corridors de migration de la faune qui sont en parties dans l'espace de la RFBS et des terroirs villageois (zones banales), il s'agit d'arriver à accorder un statut particulier aux corridors biologiques et de créer au bout du corridor une zone de gestion concertée (ZGC) telle que décrite par la loi 14/PR/2008. A ce niveau, les actions proposées sont les suivantes:

1. Réaliser une évaluation de la viabilité de la chasse sportive
2. Coopérer avec les autorités nationales, régionales, locales et les ONG concernées pour établir la zone de gestion concertée
3. Conclure des accords avec les communautés et groupes de nomades définissant les domaines de coopération, les rôles et les responsabilités
4. Développer des partenariats de mise en œuvre avec les acteurs concernés (ministères, ONG et bénéficiaires ;



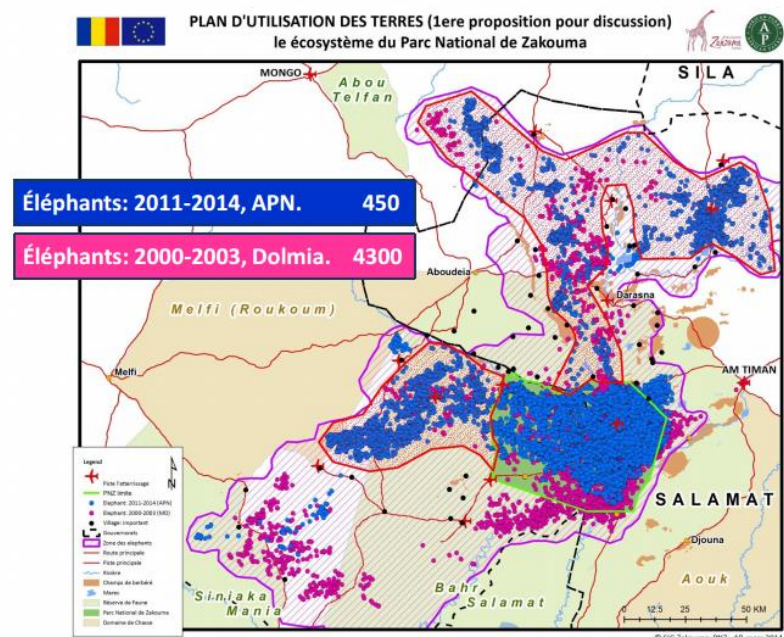
5. Conclure des accords avec les communautés locales et les groupes nomades établissant les rôles et les responsabilités en matière de gestion concertée des couloirs de la faune
6. Délimiter et baliser clairement les couloirs de migration et établir avec les acteurs concernés les règles et mécanismes de leur gestion
7. Travailler en synergie avec les services déconcentrés et les ONG pour aider les villages dans la planification de l'utilisation des terres au niveau local à travers des règles et des mécanismes

Au niveau du domaine de chasse de Roukoum, zone spécialement aménagée pour l'exploitation rationnelle de la faune à des fins sportives et alimentaires, dans l'optique d'apporter des réponses aux enjeux socioéconomiques, politiques et écologiques et des dynamiques territoriales d'occupation de l'espace et conflictuelles, la démarche a préconisé les actions suivantes :

1. Déclasser la partie nord du DCR si cela faciliterait le déplacement des nomades dans cette région au lieu de la RFSM
2. Conclure un Accord de coopération formel entre APN et le gestionnaire du DC
3. Inclure le DCR dans les mesures visant à conserver le paysage à l'échelle du GEFZ

Toute la réflexion sera à travers une démarche participative avec l'ensemble des acteurs en concertation avec le MEEP et le dispositif institutionnel de gouvernance existant (CA et CG). Dans cette logique, nous avons créé un service « Développement Durable » depuis le 1^{er} septembre 2019. Un expert a été contractualisé pour une période de deux ans pour pouvoir capitaliser la démarche et produire l'ensemble des documents afférents (PAG/GEFZ, PG de la RFSM, Modèle de ZGC, etc) qui feront l'objet de restitution et de validation en atelier.

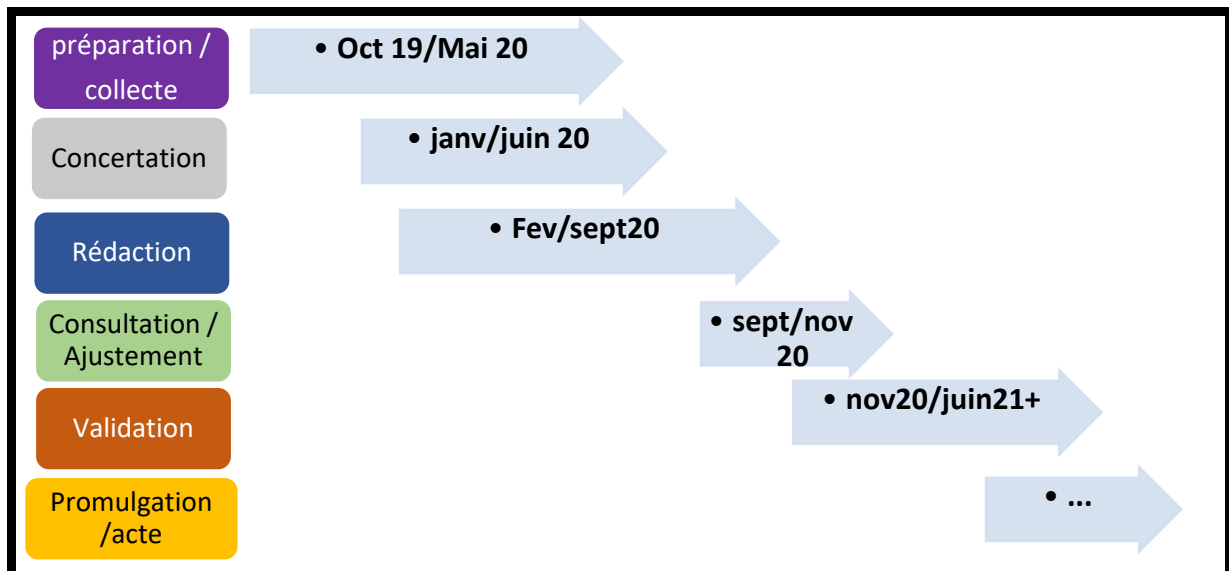
Activité 5.2. Finaliser, valider et mettre en œuvre le Plan d'Utilisation des Terres du GEFZ



Le premier PUT élaboré dans un cadre concerté et validé par les parties prenantes en 2014 pour l'espace défini par le dispositif satellitaire de suivi des mouvements des éléphants par colliers télémetriques est resté en vigueur dans sa démarche de protéger les corridors de migration par l'interdiction formelle de création de nouveaux villages et l'ouverture des champs dans son emprise. La carte de droite montre l'espace concerné.

Présentement, l'UTG est engagée dans un processus d'élaboration du plan-cadre de gestion et utilisation des terres du grand écosystème fonctionnel de Zakouma et de modification/création d'autres aires protégées. A cet effet, un calendrier indicatif montré par la figure ci-dessous est proposé pour rédiger le plan –cadre qui définirait, pour l'ensemble des acteurs intervenant dans

la zone, a) des orientations et directives cohérentes et prioritaires d'intervention, et b) un zonage cohérent et global permettant de cadrer ces interventions géographiquement et thématiquement, dans un équilibre conservation-Développement local durable ;et d' adapter le statut existant ou créer un statut pour les aires protégées et corridors du GEFZ afin d'assurer un niveau de protection et développement durable adjacent adéquat et efficace, adjoints des documents de gestion pertinents (plan de gestion, règlement intérieur...).



Dans cette perspective, le PUT sera révisé et concernera le GEFZ. IL poursuivra son processus de validation régional dans une première phase et ensuite au niveau national où l'ensemble des départements concernés seront mobilisés par le MEEP.

Activité 5.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion de l'espace et des ressources naturelles du GEFZ

Depuis le 1^{er} quinquennat du PPP, le PNZ a scellé un certain nombre de convention avec les communautés du GEFZ. Lesdites conventions couvrent plusieurs thématiques notamment la lutte anti braconnage et la gestion de l'espace et des ressources naturelles au titre du plan d'utilisation des terres. A cet effet, en fonction des thématiques, les conventions établies depuis 2013 sont maintenues et renforcées par des nouvelles.

Avec l'avènement de l'extension des activités dans la RFSM au titre du programme APEF du 11^{ème} FED, des nouvelles conventions de collaboration et de synergie d'actions seront envisagées. Dans le cadre de la lutte anti braconnage, avec les nouveaux villages autour de la RFSM, des conventions de collaboration et d'appui seront signées entre APN et les villages avec l'appui de l'administration locale. Un grand diagnostic socioéconomique et environnemental est planifié pour le 1^{er} trimestre 2020. Ses résultats pourront orientés l'UTG sur les nouvelles conventions à envisager. Au titre de la collaboration avec les structures associées (ATPE, AJDDD, ACN et UF/AVIZOP), quatre conventions seront signées en 2020 et une autre avec PASTOR pour plus de synergies d'actions en faveur des communautés sédentaires et des nomades. Nous capitalisons à ce jour plusieurs réunions d'échanges avec la coordination du PASTOR et nous projetons organiser un atelier de concertation et d'échanges entre PASTOR, APN et APEF en janvier 2020 à Zakouma. Aussi, une fois l'opérateur pour la ZP sélectionné, l'UTG/GEFZ entreprendra les démarches pour la formaliser une convention de synergie d'actions.

Activité 5.4. Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits-hommes-faune au sein du GEFZ

Durant 2019, le PNZ et le secteur faune de la RFBS ont enregistré deux cas de morts de citoyens suite à leur charge par des buffles dans la ZP et de



nombreux cas de ravage de champ d'arachide et de mil par les éléphants, les buffles ou autres espèces fauniques. Face à cette situation, pour atténuer les conflits CHF/CHE récurrents autour et dans les champs, nous avons : (i) mobilisé en continu deux gardes à motos pour refouler les éléphants des champs par de tirs de sommation ; (ii) consacré des journées de mission de refoulement des buffles des champs de berbéré par le secteur faune au titre du protocole d'appui; et (iii) maintenu la barrière des ruches le long des champs de Goz Djarat mise en place en 2018 et les renforcer par le dépôt de la cire et de l'eau à côté pour forcer leur colonisation en tout temps par les abeilles et permettre aux ruches de jouer pleinement leur rôle d'atténuation et de source de revenus par l'extraction du miel.

Aussi, au titre de la mise en œuvre du décret 380/PR/MERH/2014 portant mise en place des comités ad hoc pour gérer les CHF/CHE, nous avons participé à deux rencontres du comité ad hoc présidé le Gouverneur. A travers ces réunions, un PV a été transmis au MEEP pour demander une assistance aux familles endeuillées par la charge des buffles qui ont occasionné la mort de deux paysans de la ZP.

Activité 5.5. Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône

Hormis la réunion du CIM de juillet 2016 qui a donné mandat au CT d'agir en son nom et qualité et l'unique sortie sur Bône au titre des activités du CT, aucune avancée significative n'a été enregistré depuis la signature de l'arrêté n° 85/PR/PM/2016 du 20 janvier 2016 par le premier ministre, portant mise en place un Comité Interministériel chargé de la relocalisation du village Bône hors des limites du Parc. Il a été constaté une léthargie dans le fonctionnement du CT. A cet effet, plusieurs recommandations ont été formulées par les instances de Gouvernance (CA et CG). Pour pouvoir redynamiser le CT et inscrire les actes dans la légalité. Donnant suite à la recommandation du CA du 16 novembre 2018 concernant l'accélération du processus de signature du Décret portant modification de l'acte créant le Parc National de Zakouma et la sollicitation du président du CT de vouloir mener sa mission dans un cadre juridique légal, l'UTG a mobilisé un juriste pour assister le DAJC du MEEP. A travers la mobilisation du juriste au côté du DAJC, un projet de texte a été proposé assorti d'une note de présentation a été soutenu par le MEEP en Conseil des Ministres en janvier 2019. La 1^{ère} monture du projet a fait l'objet d'un rejet pour complément d'informations. Aussitôt, après, le MEEP a travaillé en concertation avec le SGG et lors de la présentation du décret en seconde lecture le 6 juin 2019, le décret a été adopté et le Ministre de la Communication, porte-parole

du Gouvernement a annoncé devant la presse ce qui suit : **« Au titre du MEEP, le Conseil a examiné et adopté un projet de décret portant modification du décret n° 86 T/EFC du 7 mai 1963 créant le Parc National de Zakouma. Il s'agit essentiellement du village Bône qui se trouve à l'intérieur du parc qu'il faudra relocaliser hors des limites du parc et remplacer les limites actuelles du parc en vue d'harmoniser le principe de gestion durable conformément à la loi 14, portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques. La présence du village Bône à l'intérieur du parc le prive de l'accès aux services sociaux de base. Des mesures incitatives sont prises par le Gouvernement et ses partenaires en vue de la relocalisation du village Bône et l'amélioration des conditions de vie de sa population »**

L'adoption du projet en Conseil des Ministres a abouti à la signature par le Chef de l'Etat le 25 juin 2019 du décret n° 867/PR/MEEP/2019 portant modification du décret 86 T/EFC créant le parc et qui consacre la relocalisation du village hors des limites du PNZ. Au titre de sa mise en œuvre, le Gouverneur du Guéra en sa qualité de président du CT a mis en place par arrêté provincial un comité restreint devant réunir les conditions pour faciliter la mission du CT dès la fin de la saison pluvieuse. Dans cette perspective, le PNZ maintiendra toujours son appui technique et financier sur sollicitation du CT et ou du CIM.

Lors des réunions du CG et CA/GEFZ du 14 et 15 novembre 2019, les membres ont largement échangé sur la question de relocalisation du village Bône. A l'issue des réunions, deux recommandations ont été adoptées notamment (i) le démarrage effectif à partir de décembre 2019 du processus de discussion et de concertation avec la population du village Bône en vue de la relocalisation dudit village ; et (ii) la révision de l'arrêté portant mise en place du CIM organe en charge du processus pour plus de représentativité et de recherche d'efficacité. Dans cette logique, sur demande du Président du CT et de la DCFAP suite aux nombreuses rencontres entre les ressortissants de Bône et les responsables du MEEP (DGM, DCFAP), APN a mis à disposition trois millions deux cent quatorze mille huit cent quatre-vingt (3.214.880) francs CFA en décembre 2019 pour couvrir les frais d'une mission à Bône sous l'autorité du Gouverneur du Guera. L'objectif de la mission était de relancer le dialogue avec la population de Bône et élaborer une feuille de route consensuelle.

2.3. Matrice-cadre logique à jour

Présentez une version à jour de la matrice-cadre logique, en mettant en évidence les changements éventuellement introduits.

Sur la base de la vision à long terme, le cadre logique du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma, organisé autour de ses 2 poumons que sont le PN Zakouma et le PN Siniaka-Minia, est un espace voué à la protection et la valorisation durable de ses ressources naturelles, dont la biodiversité, - notamment la grande faune sauvage représentative des écosystèmes soudano-sahéliens - est restaurée à long terme, favorisant un développement concerté et offrant des services écosystémiques pour les populations locales et pour l'humanité a été actualisé au terme de l'année 1 de l'action.

Chaîne de résultats		Indicateurs	Point de référence Année de référence (2017)	Valeur actuelle Date de référence (2018)	Cibles (Année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général : incidences	Contribuer à la protection, la gestion concertée et la mise en valeur durables des Aires Protégées du Tchad, au bénéfice des populations locales	1. Protection/intégrité – habitats/espèces-phares du GEFZ 2. Indice de pauvreté			1. Augmentation de la protection/intégrité – habitats/espèces-phares du GEFZ 2. Réduction de la pauvreté	Données statistiques nationales Rapports UTG GEFZ	
Objectif(s) spécifique(s) : résultat(s)	Contribuer à la protection et la valorisation de la biodiversité du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), par une approche d'aménagement territorial et de gestion durable, améliorée et concertée de l'espace et des ressources naturelles, au bénéfice des communautés locales	1. Analyse IMET/Biopama 2. Population espèces phares (Eléphants, Girafes, Damalisques, Guépards, Lycaon) 3. Nombre de conventions (définies selon PUT) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées 4. Apport du GEFZ à l'économie locale (€/an)	1. Valeur IMET/Biopama 2. Eléphants (483), Girafes (947), Damalisques (1.780), Guépards (5-10), Lycaons (1-2 meutes) 3. Conventions (11) 4. 800.000 €/an	1. Indicateurs IMET- Contexte (50,1%) ; Planification (65,2%) ; Intrants (77,4%) ; Processus (61,4%) ; Résultats (89,6%) et effets/impacts (76,5%) 2. Eléphants (559) ; Buffles (11960) ; Girafe (1233) ; Hypotrague (719) ; Damalisque (1904) ; Bubale (3475) ; Cob	1. Valeur IMET/Biopama 2. Augmentation populations espèces phares : ≥ 15-20% Eléphants, ≥ 5-10% Girafes, Damalisques, ≥ Guépardsx2, Lycaons (meutes stabilisées à demeure) 3. Au moins 20 conventions (définies selon PUT réviser) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées 4. X euros/an (valeur à définir au démarrage de l'Action) apportés à l'économie locale	Rapports d'inventaires, étude Convention PUT	

Contrat de subvention FED/2017/389-487

				<i>dépassa (1874) et Autriche (288) 3.13 conventions 4.800 000 Euros/an</i>			
Résultats/Extraits	Résultat 1. Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu au niveau national et international, et des mécanismes de financement durable établis	1. Reconnaissance nationale du GEFZ 2. Reconnaissance internationale du PN Zakouma 3. Statut RFSM 4. Conseil d'Administration (CA), Conseil de Gouvernance (CG), Unité Technique de Gestion (UTG), Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG), Business Plan (BP)	1. GEFZ inexistant en tant qu'Aire Protégée 2. PN Zakouma pas inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO 3. Siniaka-Minia a le statut de Réserve de Faune 4. UTG, BP existants pour PN Zakouma		1. GEFZ a un statut d'AP (à définir) 2. PN Zakouma classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO 3. RF Siniaka-Minia obtient statut de Parc National 4. CA, CG, UTG établis et fonctionnels, PAG et BP validés, révisés annuellement et mis en œuvre	Journal officiel Document UNESCO PAG disponible CR des CA et CG Rapports APN Documents d'Evaluation mi-parcours et finale	Volonté politique du Gouvernement Tchadien affichée et traduite dans les faits : mise en œuvre des réformes, amélioration de la gouvernance sectorielle et synergies intersectorielles, et de la gestion durable des RN renouvelables
	Résultat 2. L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles	1. Effort de LAB (hommes/jours) Distribution géographique des espèces-phares (Eléphants, Girafes, Damalisques, Guépards et Lycas)	1. X hommes/jours PN Zakouma (24 personnes x 20j/mois x 12 mois), 0 hommes/jours à RFSM, RFBS et Corridors 2. Peu de données		1.X hommes/jours PN Zakouma, X hommes/jours à RFSM, et Corridors (valeur à définir au démarrage de l'Action) 2.Connaissance pointue de la distribution géographique des espèces-phares	Rapports des Départements Application de la Loi + Monitoring/Biodiversité Inventaires aériens Documents d'Evaluation mi-parcours et finale	Capacité institutionnelle du MEP et de la DCFAP renforcée Implication active et constructive de l'ensemble des parties prenantes
	Résultat 3. Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de l'action de conservation	1. Couvertures de coûts de fonctionnement du GEFZ (actions d'aménagement et de gestion concertée) par les revenus de l'écotourisme (%) 2. Pourcentage des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de	1. 10% 2. 0% 3. Données inexistantes		1. Au moins 25% des coûts de fonctionnement du GEFZ (actions d'aménagement et de gestion concertée) couverts par les revenus de l'écotourisme (%) 2. Plus de 10% des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de conservation communautaire 3. X kg (valeur à définir au démarrage de l'Action)	Rapports Département Dvlpt Touristique Rapports Département Conservation Communautaire Rapports des structures associées Documents d'Evaluation mi-parcours et finale	

		conservation communautaire 3. Production miel (kg)					
	Résultat 4. Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel	1. Nombre de visites écotouristiques au Camp Salamat par saison 2. Nombre d'élèves (garçons/filles) scolarisés dans le GEFZ bénéficiant de formations en éducation environnementale 3. Qualité de Gouvernance des différents comités interagissant avec le GEFZ (pourcentage des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ qui participent aux différents cadres d'échanges)	1. 5.000 adultes et écoliers (saison 2015-2016) 2. Données inexistantes 3. Données inexistantes		1. Au moins 10.000 adultes et écoliers/saison 2. X élèves (garçons/filles) scolarisés dans le GEFZ ont bénéficié de formation en éducation environnementale (valeurs à définir au démarrage de l'Action) 3. 75% des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ qui participent aux différents cadres d'échanges	Rapports APN Enquêtes, Rapports d'activités EE et structures associées CR de réunions Documents d'Evaluation mi-parcours et finale du Programme	
	Résultat 5. Les risques de conflictualités liées à la gestion des ressources naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable	1. Tendances de la conflictualité sur des éléments-clés : terres, RN, filières agricoles, ressources pastorales et piscicoles 2. Niveau de respect des règles d'usages de l'espace prévues dans le PUT (%) 3. Facteur de conflit Homme-Faune 4. Relocalisation du village de Bône en	1. N.A. 2. Données inexistantes 3. Surpopulation de buffles au sein du PNZ occasionne conflits Homme-Faune 4. N.A.		1. Diminution de 20% des tendances de la conflictualité sur des éléments-clés 2. 50% des règles d'usages de l'espace prévues dans le PUT sont respectées 3. 500 buffles déplacés en dehors du PNZ, vers Siniaka-Minia et DC Melfi 4. Le village de Bône est relocalisé en dehors du PN Zakouma	PUT Rapports APN PDL (Guera et Salamat) Rapport du Comité Interministériel (Bône)	

		dehors du PN Zakouma					
--	--	-------------------------	--	--	--	--	--

Annexe C - Matrice-cadre logique – Appel à proposition n° EuropeAid/138-910/ID/ACT/TD – APEF
Grand Ecosystème Fonctionnel Zakouma - GEFZ

Activités/Résultats	Intitulé de l'activité	Moyens	Coûts	Conditions préalables/Hypothèses
	Résultat 1 : Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu au niveau national et international, et des mécanismes de financement durable établis			
	A 1.1. Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes ✓ Mettre à jour l'Accord de Partenariat pour le GEFZ ✓ Créer un Conseil d'Administration du GEFZ ✓ Créer un Conseil de Gouvernance du GEFZ ✓ Elaborer un Accord de Collaboration entre APN et l'opérateur « Périphérie 11° FED »	Réunions / Mini-ateliers de négociations entre acteurs, à Ndjama et/ou Zakouma	750.000	Un opérateur « Périphérie 11° FED » est sélectionné par l'UE (R2A5 APEF) Les accords établis à ce jour ne sont pas remis en cause par un changement constitutionnel Le programme APEF est opérationnel au démarrage de l'Action, la collaboration entre coordination APEF, MEP, PAON, DUE et l'opérateur bénéficiaire de la subvention (APN) et ses structures associées est positive et productive
	A 1.2. Faire évoluer les statuts juridiques des Aires Protégées du GEFZ ✓ Mener les études nécessaires au reclassement de la RF Siniaka-Minia ✓ Contribuer au lobbying pour la création du PN Siniaka-Minia ✓ Contribuer au lobbying pour l'inscription du PN de Zakouma au Patrimoine de l'UNESCO ✓ Mener un travail de réflexion sur la révision des limites de la RF Barh-Salamat ✓ Mener un travail de réflexion sur la révision des limites du GEFZ ✓ Mener un travail de réflexion sur le classement du GEFZ (statut à définir)	Missions d'études spécialisées à Siniaka-Minia Réunions/mini-ateliers de travail entre acteurs, à N'Djamena ou Zakouma Réunions CA + CG Frais de missions et transport Ateliers de validation officielle des nouveaux statuts et classements Forfaits publication au Journal Officiel du Tchad Contribution aux missions Unesco, MEP/DCFAP sur le terrain, etc.	1.000.000	

Contrat de subvention FED/2017/389-487

A 1.3. Faciliter l'identification de mécanismes de financement durables du GEFZ ✓ Contribuer à la réflexion sur les mécanismes de financement durables possibles ✓ Contribuer à la recherche de fonds ✓ Contribuer à la réflexion sur la mise en place d'un Fonds Fiduciaire pour le GEFZ (en collaboration avec APEF et MEP)	Réunions/Mini-ateliers de travail entre acteurs, à N'Djamena ou Zakouma Hommes/mois de consultance en financement durable Frais de missions et transport 1 plan de communication Facilitation visites d'études de donateurs privés	250.000	
Résultat 2 : L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles			
A 2.1. Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et Ressources Humaines adéquats pour le développement du GEFZ ✓ Adapter et renforcer la structuration des systèmes administratif, financier et logistique ✓ Rationaliser toutes les procédures ✓ Adapter et améliorer la gestion des RH + recruter le personnel manquant (cf. organigramme) ✓ Mettre à jour annuellement le Business Plan quinquennal du GEFZ ✓ Elaborer annuellement les Plans Opérationnels d'intervention et de gestion ✓ Organiser des Conseils d'Administration et des Conseils de Gouvernance ✓ Organiser des Comités de Suivi Opérationnels et des Comités de Pilotage ✓ Elaborer un PAG décennal à l'échelle du GEFZ ✓ Organiser des missions d'appui du MEP/DCFAP, Min Culture/tourisme, APEF et APN HQ ✓ Réaliser des vérifications des dépenses et des missions d'évaluation	Personnel du Département Administration-Finances du GEFZ pris en charge, formé et équipé Formations de personnel national en continu et spécifique Tous supports informatiques, etc. Réunions CA + CG Réunions de CSO, Comité de Pilotage, etc. Missions de supervision/contrôle/appui DCFAP, APN et APEF Hommes/mois de consultance PAG Document PAG Frais de missions et transport Hommes/mois de consultance vérification des dépenses Hommes/mois de consultance évaluation Synergie et coordination avec opérateur « Périphérie 11° FED »	800.000	
A 2.2. Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ ✓ Effectuer la maintenance du réseau de pistes existant ✓ Effectuer la maintenance des infrastructures existantes ✓ Ouvrir des nouvelles voies d'accès vers et dans la RFSM ✓ Construire de nouvelles infrastructures dans la RFSM ✓ Effectuer la maintenance du charroi existant ✓ Acquérir de nouveaux véhicules ✓ Acquérir tout le matériel de maintenance nécessaire ✓ Former le personnel dédié	Personnel du département Logistique du GEFZ pris en charge, formé et équipé Matériels de construction (briqueterie Hydraform, etc.) + matériel logistique Personnel dédié Construction de Base-vie à Daguella (RFSM), réhabilitations bureaux, garages, magasins, maisons gardes, écuries, postes de contrôle, etc. Acquisition de pièces détachées et matériels mécaniques, matériels divers de communication/localisation, mobiliers Gestion informatisée des stocks existants, etc. Frais de missions et transport	1.300.000	

Contrat de subvention FED/2017/389-487

	A 2.3. Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ ✓ <i>Améliorer la technologie de la salle de contrôle</i> ✓ <i>Former le personnel dédié pour back-up et innovations technologiques</i> ✓ <i>Maintenir et renforcer le système de communication multimodale et de renseignement</i> ✓ <i>Renforcer et élargir le réseau d'informateurs pour le renseignement</i> ✓ <i>Relancer le système de numéros verts gratuits</i> ✓ <i>Créer des synergies d'action et mutualisation des moyens avec l'intervention transfrontalière Tchad/RCA (Domaine de l'Aouk)</i> ✓ <i>Poursuivre la collaboration avec EAGLE</i>	Stratégie de Communication et renseignement étendu au GEFZ Personnel dédié Matériel de transmission géolocalisé (Direction du Parc et Communautés) Matériel électronique et informatique pour la salle de contrôle Informateurs Experts internes APN, sessions et manuels de formations	500.000	
	A 2.4. Développer le réseau de radios communautaires à l'échelle du GEFZ ✓ <i>Effectuer la maintenance du système en place</i> ✓ <i>Acquérir des moyens de communication supplémentaires</i> ✓ <i>Former le personnel dédié</i> ✓ <i>Acquérir et installer de nouvelles radios communautaires</i> ✓ <i>Etablir des contrats de collaboration avec les communautés villageoises et associations locales</i> ✓ <i>Former, équiper et prendre en charge les agents radios communautaires</i>	Cellule dédiée et personnel affecté à la Salle de Contrôle pour analyse et traitement informations Indemnités + petites fournitures pour opérateurs radio communautaires Missions de formation, suivi, vérifications matérielles Acquisitions de radios, panneaux solaires, batteries, etc. Construction et installation Antennes	500.000	
	A 2.5. Renforcer la surveillance et l'application de la Loi dans le GEFZ ✓ <i>Sélectionner, recruter, former, recycler le personnel dédié</i> ✓ <i>Equiper puis déployer des patrouilles d'éco-gardes (PNZ, RFSM et Corridors)</i> ✓ <i>Mettre en œuvre le nouveau système de suivi DAS</i> ✓ <i>Acquérir et déployer des moyens</i> ✓ <i>Renforcer la collaboration existante avec les forces armées conventionnelles nationales</i> ✓ <i>Elaborer un cadre de collaboration avec l'association du DC de Melfi</i> ✓ <i>Développer un mécanisme de collaboration renforcée avec le Complexe d'AP du Nord RCA</i> ✓ <i>Poursuivre le suivi judiciaire des contrevenants à la législation</i>	Personnel du département Application de la Loi PN Zakouma et Siniaka-Minia pris en charge, formé et équipé Document de stratégie sécurité et LAB du GEFZ Salle de Contrôle renforcée en équipement, personnel affecté et formé en continu, acquisition, renouvellement de matériels spécialisés LAB, rations, etc. Recrutement et formation de 18 nouveaux éco-gardes pour RFSM Frais de missions et transport Fonctionnement avion Documents de partenariat avec GNNT Suivi auprès des Tribunaux du processus judiciaire avec magistrature, communications/publicité sur les cas graves Accords de collaboration DFAP RCA/DCFAP et APN/Ecofaune +	1.000.000	
	A 2.6. Développer un système de monitoring de la biodiversité du GEFZ ✓ <i>Renforcer, équiper et former le département Monitoring/Biodiversité</i> ✓ <i>Collecter et traiter les données relatives à l'évolution de la biodiversité dans le GEFZ</i> ✓ <i>Mener des études spécifiques sur l'évolution des habitats</i> ✓ <i>Mener des études spécifiques sur quelques espèces</i> ✓ <i>Poursuivre et améliorer les mécanismes de suivi des populations des espèces-phares</i>	Personnel dédié recruté, formé et équipé Hommes/mois consultance formation SIG et traitement images satellites Frais de missions et transport Acquisition tout matériel de suivi écologique Hommes/mois consultance appui vétérinaire faune sauvage Fonctionnement moyens aériens pour survols de suivi et de surveillance, etc.	750.000	

Contrat de subvention FED/2017/389-487

	✓ Réaliser des recensements aériens complets (PNZ + RFSM) ✓ Réaliser des recensements aériens partiels (autres AP du GEFZ) ✓ Mettre en œuvre un plan de gestion des feux	Rapports d'inventaires aériens et production plan de gestion des feux		
	A 2.7. Développer un programme de réintroduction d'espèces-phares disparues ✓ Faciliter les négociations des MoU entre pays donateurs et Tchad ✓ Fournir un appui technique ✓ Effectuer un lobbying politique et institutionnel ✓ Contribuer à la communication nationale et internationale ✓ Contribuer à la gestion in situ des animaux réintroduits	Frais de mission et transport pour signature MoU Hommes/mois consultance vétérinaires faune sauvage spécialisés Suivi écologique et surveillance quotidienne des animaux relâchés	100.000	
	Résultat 3 : Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de la Conservation			
	A 3.1. Accroître les revenus touristiques ✓ Renforcer le modèle touristique de Zakouma « 3C » ✓ Entretien et amélioration des infrastructures existantes ✓ Former le personnel dédié (hôtellerie + restauration, guides de vision) ✓ Renforcer le marketing au niveau national et international	Personnel dédié pris en charge, formé, équipé Formation avec autres parcs/personnel APN Point focal Ministère Tourisme à Ndjamena Appui du Siège APN à Johannesburg + contractualisation avec société spécialisée à NDJ pour la Communication sur « les 3C »	100.000	
	A 3.2. Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ ✓ Réaliser une étude sur la fiscalité décentralisée ✓ Mettre en place un mécanisme de rétrocession d'une partie des bénéfices issus des recettes touristiques pour des projets de conservation communautaire	Réunions de travail avec différentes parties prenantes Frais de missions et transport Sélection, financement, accompagnement, suivi-évaluation des projets de conservation communautaires.	250.000	
	A 3.3. Diversifier l'offre touristique ✓ Développer les « 3 R » ✓ Préparer un BP touristique ✓ Contribuer à la création de nouvelles infrastructures adaptées ✓ Contribuer au fonctionnement ou à la location de moyens aériens adéquats	Réunions de travail avec parties prenantes Soumission du concept aux partenaires institutionnels, privés et bailleurs de fonds Fund-raising pour acquisition d'un avion adapté au transport commercial de touristes sur une échelle nationale Un avion + pilote + licence + maintenance, etc.	600.000	
	A 3.4. Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ ✓ Créer et organiser une coopérative d'apiculteurs ✓ Fournir un appui technique et organisationnel aux membres de la coopérative ✓ Acquérir les équipements de production écologique, de récolte et de transformation	Acquisition ruches modernes et équipements divers pour 40 producteurs formés, équipés et organisés en Coopérative Hommes/mois consultance expert apiculture Frais de communication/visibilité Frais de mission et transport Frais de marketing	250.000	

Contrat de subvention FED/2017/389-487

	✓ <i>Former les groupements d'apiculteurs aux techniques modernes et écologiques</i> ✓ <i>Appuyer le marketing au niveau local, national et international</i>			
	Résultat 4. Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel			
	A 4.1. Développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation ✓ Partager et transférer des informations ✓ Impliquer les autorités et communautés locales dans les organes de réflexion du GEFZ ✓ Créer des emplois directs et indirects	Personnel dédié pris en charge, formé et équipé Recrutement de 2 animateurs au PNZ + 2 à RFMS Organisation réunions, animations, etc. Frais de missions et transport Matériel didactique et de communication	500.000	
	A 4.2. Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ ✓ <i>Fournir du matériel didactique et appui éducatif à 2 écoles mobiles nomades</i> ✓ <i>Equiper (matériel didactique) 12 « Ecoles Eléphants »</i> ✓ <i>Appuyer les enseignants des 12 « Ecoles Eléphant »</i> ✓ <i>Appui à la scolarité des élèves des 12 « Ecoles Eléphant »</i>	Instituteurs, agents-parents, fournitures didactique, matériel scolaire, etc. Frais de missions et transport Partenariat avec Service du Ministère de l'éducation nationale d'Am Timan	250.000	
	A 4.3. Renforcer le système d'éducation environnementale du PNZ ✓ <i>Elaborer un manuel d'éducation environnementale (en cours)</i> ✓ <i>Organiser et prendre en charge des visites du PNZ au bénéfice des écoles, associations, etc.</i> ✓ <i>Installer un mini-centre d'éducation environnementale au camp Salamat</i> ✓ <i>Réaliser des actions d'IEC en faveur de la protection des RN dans les villes et villages</i> ✓ <i>Appuyer le centre éducatif et informatique de Goz Djerat</i>	Manuel Education Environnementale Matériel didactique créé, diffusé et enseignants formés Animations Homme/mois consultance mise en œuvre programme EE Frais de missions et transport Mini-centre d'EE installé au camp Salamat Accord de collaboration avec services de l'Education nationale à Am Timan et écoles partenaires	750.000	
	Résultat 5 : Les risques de conflictualités liées à la gestion des ressources naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable			
	A 5.1. Mener une étude sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ ✓ <i>Préparer des TDR consolidés, recruter les experts, travailler avec l'équipe</i> ✓ <i>Réaliser l'étude</i> ✓ <i>Former le personnel du département Conservation Communautaire</i> ✓ <i>Tenir compte des résultats de cette étude dans l'élaboration/révision du PUT, PAG, BP, et dans la création</i>	Hommes/mois de consultance internationale et nationale Etude Atelier de restitution régional (Am Timan) Frais de missions et transport	100.000	Les différents acteurs concernés prennent activement part au processus de gestion concertée (et plus particulièrement, les communautés de Bône prennent activement part au processus de négociation quant à leur relocalisation)

Contrat de subvention FED/2017/389-487

	<i>des cadres de concertation et signature de conventions locales</i> ✓ <i>Organiser un atelier de restitution des résultats de l'étude</i>			Toutes les parties prenantes respectent les règles établies dans les conventions
	A 5.2. Finaliser, valider et mettre en œuvre le Plan d'Utilisation des Terres du GEFZ ✓ <i>Mettre à jour le 1^{er} PUT</i> ✓ <i>Informier et négocier avec tous les utilisateurs et ayants-droits</i> ✓ <i>Organiser un atelier de validation officielle</i> ✓ <i>Assurer la prise en compte du PUT dans l'établissement des PDL</i> ✓ <i>Matérialiser physiquement les corridors de migration de la faune sauvage</i>	Frais de missions et transport, matériel didactique et de balisage physique Tenues de séances de travail et réunions de négociations, concertations Atelier de validation finale du PUT	250.000	
	A 5.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion de l'espace et des RN du GEFZ ✓ <i>Identifier des sites et thématiques nécessitant signature de conventions locales</i> ✓ <i>Elaborer des Conventions relatives à divers sujets</i> ✓ <i>Créer des Comités de gestion des corridors</i> ✓ <i>Appliquer les règles édictées par les conventions au niveau local ou au niveau du GEFZ</i>	Séances de travail, d'échanges, de négociations Réunions avec communautés et autorités locales : pasteurs transhumants, groupements agriculteurs et pêcheurs, etc. Partenariats avec Associations / ONG locales et opérateur « Périphérie du PIN 11^{ème} FED » Frais de missions et transport	250.000	
	A 5.4. Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits Homme-Faune au sein du GEFZ ✓ <i>Proposer des techniques de refoulement des animaux</i> ✓ <i>Déplacer/Relocaliser des animaux en surnombre</i> ✓ <i>Déplacer/Relocaliser des « animaux à problèmes »</i>	Formations aux communautés pour mise en œuvre de techniques de refoulement des animaux/cultures Missions d'appui vétérinaire APN Moyens de transport terrestres déplacements animaux + survols aériens + matériel et équipes Frais de missions et transport	250.000	
	A 5.5. Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône ✓ <i>Organiser des réunions de conciliation du Comité Interministériel</i> ✓ <i>Evaluation du site de relocalisation, des coûts et modalités de déplacement</i> ✓ <i>Participer à la construction des voies d'accès et infrastructures</i> ✓ <i>Participer à la réflexion sur le maintien d'un droit d'accès rituel sur l'ancien site</i> ✓ <i>Participer à la valorisation culturelle du site</i>	Prise en charge et contribution de l'UTG aux réunions du Comité avec communautés et autorités locales Plans architectes et Constructions Frais de réunions, missions et transport	500.000	

Contrat de subvention FED/2017/389-487

	<u>Conditions préalables :</u> La stabilité politique et sécuritaire prévalant au niveau national et dans la région du GEFZ est maintenue durant l'Action Les ressources humaines (nationales et expatriées) nécessaires à l'exécution de toutes les activités prévues sont disponibles		R1 = 2.000.000 EUR R2 = 4.950.000 EUR R3 = 1.200.000 EUR R4 = 1.500.000 EUR R5 = 1.350.000 EUR Total = 11.000.000 EUR	
--	--	--	---	--

<Veuillez énumérer tous les marchés (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 EUR attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence, en indiquant, pour chacun d'eux, le montant, le nom du titulaire et en fournissant une brève description de la manière dont il a été sélectionné.>

Durant la période encourue par l'action, aucun montant des marchés exécutés n'a atteint le seuil de 60 000 EUR.

2.4. Veuillez fournir un plan d'action mis à jour pour les futures activités du projet³

Année 2020							
Activité/Trimestre	T1	T2	T3	T4	Tâches/remarques	Indicateurs à atteindre	Organisme de mise en œuvre
Résultat/Extrants 1							
Préparation Activité 1.1 : Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes					Organiser les réunions du CA et du CG- Prendre contact avec l'opérateur pour la ZP afin de formaliser un accord de collaboration entre APN et le bénéficiaire des fonds dès l'année de l'attribution de la subvention pour la ZP		UTG/GEFZ
Exécution Activité 1.1 : Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes					Mettre en œuvre les décisions/recommandations du CA/CG- Elaborer un Accord de collaboration avec l'opérateur pour la ZP	2 réunions du CA/CG- Nombre de décisions du CA exécutées	UTG/GEFZ MEEP et Opérateur ZP
Préparation Activité 1.2 : Faire évoluer les statuts juridiques des Aires Protégées du GEFZ					Préparer les TDR pour réaliser les diverses études techniques et écologiques Dossier technique pour le classement de la RFSM en un parc finalisé et proposition d'actes pour les corridors		MEEP, APN
Exécution Activité 1.2 : Faire évoluer les statuts juridiques des Aires Protégées du GEFZ					Contractualiser avec des experts – Constituer un lobbying pour l'érection de la RFSM en un parc	TDR validé Dossier de classement constitué Groupe de lobbying constitué	MEEP

³ Ce plan couvrira la période financière se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

Préparation Activité 1.3 : Faciliter l'identification de mécanismes de financement durables du GEFZ					Prévu à partir de l'année 3		MEEP, APN et APEF
Exécution Activité 1.3 : Faciliter l'identification de mécanismes de financement durables du GEFZ					Participer à la réflexion engagée par le programme APEF dans le cadre de la revue institutionnelle du secteur de la conservation de la faune et des AP de l'année 3	Nombre de réunions	MEEP, APN et APEF

Résultat/Extrants 2						Indicateurs à atteindre	
Préparation Activité 2.1 : Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et Ressources Humaines adéquats pour le développement du GEFZ					Elaborer les TDR et faire des appels à candidature pour les postes à pourvoir Actualiser le business plan pour la période 2019-2023 et élaborer le PTBA 2020 pour l'année 3 de la subvention Organiser les réunions statutaires et participer aux CSO d'APEF Gérer le front agricole		UTG/GEFZ /MEEP
Exécution Activité 2.1 : Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et Ressources Humaines adéquats pour le développement du GEFZ					Organiser la 6 ^{ème} et la 7 ^{ème} réunion du CA/CG et assurer la participation du PNZ aux CSO d'APEF Recruter le personnel – Mettre en œuvre le PAQ et le PTBA Mettre en œuvre les recommandations du CA concernant les champs du Sud-est du PNZ	Personnel recruté BP et plan d'action validés par le CA 4 réunions du CSC	UTG/GEFZ, /MEEP Autorités locales communautés de ZP
Préparation Activité 2.2 : Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ					Maintenir le matériel et les infrastructures existantes à un niveau d'opération optimal – Acquérir du nouveau matériel et des équipements- Réaliser la construction d'infrastructure dans la RFSM		UTG/GEFZ
Exécution Activité 2.2 : Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ					Réceptionner le nouveau matériel et contractualiser avec les opérateurs économiques pour entretenir et /ou réhabiliter les infrastructures et ou construire la base vie de la RFSM – Entretien et ouvrir des nouvelles pistes dans la RFSM et dans le PNZ.	Matériel acquis Infrastructure de base créée dans la RFSM	UTG/GEFZ

Préparation Activité 2.3 : Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ				Renforcer les capacités du responsable de renseignement et d'intelligence – Assurer la diffusion des informations par de canaux appropriés		UTG/GEFZ
Exécution Activité 2.3 : Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ				Diffuser les rapports mensuel et rapport narratif – Mettre en œuvre la convention de collaboration avec l'antenne provinciale de l'ONAMA Acquérir et distribuer des téléphones à des informateurs répartis dans l'espace	Cadre du renseignement formé et rapport diffusés – Convention signée avec ONAMA – Téléphones remis aux informateurs	UTG/GEFZ
Préparation Activité 2.4 : Développer le réseau de radios communautaires à l'échelle du GEFZ				Renouveler les contrats des opérateurs radios existants Acheter les nouveaux équipements et maintenir en état d'opération les radios existantes Identifier des nouveaux villages récepteurs des radios HF ou VHF à l'échelle du GEFZ		APN, Villages ZF et autorités locale
Exécution Activité 2.4 : Développer le réseau de radios communautaires à l'échelle du GEFZ				Entretien des radios existantes et acquérir le nouveau matériel Formaliser de nouveaux contrats de collaboration avec les nouveaux villages du GEFZ Recruter un responsable de technologie	Contrat de travail signé avec le responsable de technologies – 26 radios entretenues	APN, Villages ZF et autorités locale
Préparation Activité 2.5 : Renforcer la surveillance et l'application de la Loi dans le GEFZ				Recruter un AT LAB Renforcer les capacités opérationnelles des gardes par des formations continues et le recrutement de nouveaux Acquérir du matériel et équipements Formaliser la collaboration avec la GNNT et les secteurs faunes de la RFBS et de la RFSM		APN, GNNT, Secteurs faune de la RFBS et de la RFSM

Exécution Activité 2.5 : Renforcer la surveillance et l'application de la Loi dans le GEFZ					Contractualiser avec un expert LAB et engager des formateurs Acquérir les munitions pour la formation auprès du MEEP et une autorisation de recrutement de 30 nouveaux gardes – Former quelques gardes sur les procédures judiciaires Organiser des voyages d'échanges d'expérience pour les responsables de la LAB Mettre en œuvre les protocoles de collaboration avec la GNNT et les secteurs faunes de la RFBS et de la RFSM	Expert LAB engagé 4 protocoles signés avec GNNT, ANT et 2 secteurs faunes Voyages d'échanges effectués 1 formation en procédure judiciaire 30 nouveaux gardes recrutés et formés	APN, GNNT, Secteurs faune de la RFBS et de la RFSM
Préparation Activité 2.6 : Développer un système de monitoring de la biodiversité du GEFZ					Préparer les opérations colliers 2020 Réaliser l'inventaire biennale de la grande faune Recruter un assistant pour le monitoring des lions Réaliser les recherches sur les éléphants, les lions et la girafe Installer des caméras Traps sur l'ensemble du PNZ via un dispositif de maillage		APN, MEEP, Institution de recherche
Exécution Activité 2.6 : Développer un système de monitoring de la biodiversité du GEFZ					Contractualiser avec un vétérinaire pour la pause des Colliers sur les éléphants, les lions et les girafes Formation de l'assistant et des membres de l'équipe du monitoring Mettre en place le dispositif d'identification et du suivi des girafes Mettre en place le dispositif de recherche sur les éléphants et les lions du Parc National de Zakouma	10 colliers posés sur des éléphants et 5 sur des lions Recherche sur les lions et les éléphants lancée	APN, MEEP, Institution de recherche
Préparation Activité 2.7 : Développer un programme de réintroduction d'espèces-phares disparues					Elaborer la feuille de route pour la phase II du programme de réintroduction des rhinocéros		MEEP/APN/RSA/SANPARK
Exécution Activité 2.7 : Développer un programme de réintroduction d'espèces-phares disparues					Organiser les réunions du Comité chargé de la translocation des rhinocéros	6 ou 8 rhinocéros accueillis au PNZ en 2020	Comité Rhinos APN, MEEP RSA/SANPARK
Résultat/Extrants 3							

Préparation Activité 3.1 : Accroître les revenus touristiques				Porter des améliorations continues sur les « 3 C » Intensifier les actions de marketing et de formation du personnel Optimiser la gestion des camps		APN, MEEP, MDTCA
Exécution Activité 3.1 : Accroître les revenus touristiques				Négocier auprès des structures hôtelières l'organisation des stages du personnel pendant la saison morte Produire des dépliants, des affiches et des magazines avec l'ONAMA et les médias internationaux. Organiser des voyages des guides internationaux et des donateurs dans le Parc National de Zakouma	Personnel accueilli en stage par les hôtels de N'DJ Dépliants, affiches et magazines diffusés Au moins une visite des guides internationaux et donateurs	UTG/GEFZ, MEEP, MT, Medias, Guides
Préparation Activité 3.2 : Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ				Prévoir une clé de répartition des bénéfices nets entre les récipiendaires (PNZ, Communautés, etc) et des affectations		MEEP, MDTCA, UTG/GEFZ, CA
Exécution Activité 3.2 : Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ				Mettre en œuvre la décision du CA une fois la clé de répartition des bénéfices établis	Clé de répartition des bénéfices et affectation validée par le CA	MEEP, MDTCA, UTG/GEFZ, CA
Préparation Activité 3.3 : Diversifier l'offre touristique				Valider avec les parties prenantes le PDT Finaliser le Camp DARI et le Salamat Camping pour extension de Tinga Renforcer le groupement des guides professionnels de la ZP Assurer le transport des touristes		UTG/GEFZ, MDTCA, ONPTA ;
Exécution Activité 3.3 : Diversifier l'offre touristique				Mettre en œuvre le PDT Formaliser et mettre en œuvre un protocole de transport des touristes avec une compagnie aérienne Contractualiser avec un formateur pour renforcer les capacités des guides communautaires et des chauffeurs-guides	PDT validé par les parties prenantes Guides communautaires et chauffeurs formés	UTG/GEFZ, MDTCA, ONPTA

Préparation Activité 3.4 : Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ				Créer une zone de gestion concertée – Elaborer les Termes de référence pour réaliser un diagnostic socioéconomique		UTG/GEFZ, MEEP, Communautés
Exécution Activité 3.4 : Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ				Recruter et former un animateur pour la ZGC et des enquêteurs – Engager un expert en DD – Elaborer un plan de gestion et obtenir une reconnaissance juridique de la ZG	Animateur ZGC recruté et formé – Zone identifiée et processus engagé	UTG/GEFZ, MEEP
Résultat/Extrants 4						
Préparation Activité 4.1 : Développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation				Organiser des missions de sensibilisation sur des thématiques en lien avec la conservation et la mise en œuvre du PUT l'élaboration des documents (plan cadre pour la gestion du GEFZ, PAG de la RFBS et du PNSM, etc) Formaliser des accords de collaboration avec les structures Associées (ATPE, UF et AJDDG) et les villages de la ZP		UTG/GEFZ, Structures affiliées
Exécution Activité 4.1 : Développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation				Mettre en œuvre les Accords de collaboration avec les structures associées	4 accords de collaboration signés avec ATPE, ACN, AJDDG et UF	UTG/GEFZ, Structures affiliées
Préparation Activité 4.2 : Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ				Assurer le fonctionnement des collèges et des écoles construits dans la ZP par le PNZ		UTG/GEFZ
Exécution Activité 4.2 : Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ				Contractualiser avec les 20 enseignants du primaire et du secondaire Fournir le matériel didactique et les fournitures à l'ensemble des Ecoles – Mettre à disposition des ressources financières pour assurer le fonctionnement de l'internat du Complexe éducatif de Goz Djarat	20 enseignants à disposition des écoles et fonctionnement de l'internat assuré	UTG/GEFZ
Préparation Activité 4.3 : Renforcer le système d'éducation environnementale du PNZ				Evaluer la mise en œuvre du PEE du programme revu et apporter des correctifs		UTG/GEFZ

Exécution Activité 4.3 : Renforcer le système d'éducation environnementale du PNZ				Contractualiser avec l'expert qui a aidé à mettre en place le PEE pour évaluer l'état de mise en œuvre du programme revu et apporter des correctifs Implanter au Camp DARI les affiches imprimées- Contractualiser avec un animateur et organiser les visites éducatives pour divers groupes-	1 mission de l'expert en PEE réalisée – Accueil des divers groupes cibles au Camp DARI- Affiches élaborée et implantée	UTG/GEFZ
Résultat/Extrants 5						
Préparation Activité 5.1 : Mener une étude sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ				Elaborer les termes de référence pour la réalisation du plan cadre sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ		APN/MEEP
Exécution Activité 5.1 : Mener une étude sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ				Contractualiser avec un expert pour réaliser et valider le plan cadre, définir le GEFZ, réviser les limites de la RFBS, créer le PNSM	Limite RFBS révisée – Expert en DD mobilisé et préparation du dossier du PNSM lancé	APN/MEEP/ Structures Affiliées et communautés
Préparation Activité 5.2 ; Finaliser, valider et mettre en œuvre le Plan d'Utilisation des Terres du GEFZ				Préparer les TDR pour le diagnostic socioéconomique et environnemental à l'échelle du GEFZ pour élaborer le plan cadre		APN
Exécution Activité 5.2 : Finaliser, valider et mettre en œuvre le Plan d'Utilisation des Terres du GEFZ				Contractualiser avec un expert pour actualiser le PUT en fonction des résultats du diagnostic socioéconomique et environnemental à l'échelle du GEFZ- Engagement et formation des enquêteurs- Validation du PUT par les parties prenantes..	Plan cadre préparé et ateliers locaux réalisés- Plan cadre validé par les parties prenantes	APN/MEEP et Parties prenantes
Préparation Activité 5.3 : Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion de l'espace et des RN du GEFZ				Elaborer et valider le plan cadre sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ		APN/MEEP et Parties prenantes

Exécution Activité 5.3 : Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion de l'espace et des RN du GEFZ				Signer et mettre en œuvre les nouvelles conventions en lien avec les conclusions du plan cadre et le développement de la ZGC.	Nouvelles conventions signées	APN Parties prenantes
Préparation Activité 5.4 : Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits Homme-Faune au sein du GEFZ				Concevoir le plan de quadrillage du front agricole par une barrière de ruches et freiner les incursions des buffles et éléphants habitués à brouter les tiges de berbéré.		APN communautés de ZP
Exécution Activité 5.4 : Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits Homme-Faune au sein du GEFZ				Mobiliser une expertise et des moyens pour renforcer les ruches installées et former l'animateur en charge des projets de subsistance alternative.	1 barrière des ruches Érigée autour des champs de Goz Djarat	APN communautés de ZP
Préparation Activité 5.5 : Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône				Mettre en œuvre le décret n°867/PR/MEEP/2019 du 25 juin 2019 portant modification du décret n° 86 T/EFC créant le Parc National de Zakouma		MEEP, CT-
Exécution Activité 5.5/ Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône				Mettre en œuvre les décisions prises par la réunion du CA du 15 novembre 2019 : Relancer les missions de sensibilisation, réactualiser la liste du comité restreint mis en place par le Président du CT, élaborer et valider et mettre en œuvre la feuille de route	Nombre de missions du CT financées Feuille de route validée Site choisi par la population de Bône	MEEP, CT- Structures affiliées

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées) ? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.

Nous rappelons que les bénéficiaires sont les administrations en charge des Aires Protégées ainsi que le personnel du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma et les populations de trois provinces concernées par le GEFZ. Les relations sont en général bonnes avec chaque groupe cible. Au titre de la mise en œuvre de l'action, hormis les traditionnels bénéficiaires, APN en tant que demandeur principal, est accompagné par quatre structures associées à savoir : (i) UF/AVIZOP : Union Faitière des Associations villageoises de la zone périphérique, (ii) ATPE : Association Tchadienne pour la protection de l'environnement ; (iii) AJDDG/ : Association des jeunes pour le développement du Dar Goula ; et (iv) ACN : Association chasse et Nature. Les quatre structures sont aussi des bénéficiaires. Avec chacune d'elle, dans le cadre de leur implication à la sensibilisation des populations, au renforcement de capacités des acteurs, à l'élaboration des documents conceptuels et à la résolution des problèmes à l'échelle du GEF, un premier projet de protocole a été proposé pour sa signature début 2020 par toutes les parties prenantes.

Depuis le lancement de l'action, les quatre structures associées ont été désignées membres du Conseil de Gouvernance du GEFZ, et à ce titre, elles ont participé à toutes les réunions du Conseil de Gouvernance (novembre 2018 à novembre 2019). Sur la base des échanges avec ses structures, des domaines d'intervention ont été identifiés. Pour ce cadre formel, nous avons prévu avec chaque structure les activités suivantes :

UF-AVIZOP :

- Identifier des solutions avec les chefs coutumiers des villages (chef de terre, chef de village...) sur la manière de résoudre les activités conflictuelles actuelles (champs dans le Parc, pêche illégale, conflit Homme-Faune et autres) et suivre la mise en œuvre des solutions adoptées ;
- Sensibiliser et informer les populations sur les limites du PNZ et des corridors et les règles qui s'y appliquent et sur l'éventualité de baliser les couloirs biologiques de migration de la faune et la possibilité de leur accorder un statut ;
- Collecter des informations sur les difficultés et des informations de renseignement communautaire pour l'équipe du PNZ ;
- Dynamiser et accompagner les AVIZOP dans les villages et la zone.

ATPE

- Sensibiliser le chef de village et les habitants propriétaires des champs sur l'abandon des pratiques agricoles dans le PNZ ;
- Identifier et accompagner la mise en œuvre de solutions et de nouveaux sites avec les chefs de village et villageois concernés pour assurer la fin et le déplacement des champs de Berberé à l'extérieur du PNZ
- Collecter des informations susceptibles d'aider à la résolution de ce conflit/problème

AJDDG

- Sensibiliser le chef de village et les habitants sur le processus de relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ ;
- Identifier et accompagner la mise en œuvre de solutions et de nouveaux sites avec les

chefs de village et villageois concernés pour assurer la relocalisation de Bône dans de bonnes conditions ;

- Collecter des informations susceptibles d'aider à la résolution de ce conflit/problemème.

ACN :

- Clarifier la cartographie du domaine de chasse ;
- Participer à l'identification et à la reconnaissance des couloirs de transhumance ;
- Intégrer les bonnes pratiques dans la gestion du DC.

3.2. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations sont-elles affecté l'action ?

La relation entre APN et le Gouvernement du Tchad est principalement établie avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche à travers ses services centraux (DGM, DGTRFFP, DCFAP) et ses services déconcentrés (Délégation et secteur faune), les autorités locales et les forces de défense et de sécurité. Globalement, les relations entre APN et les autorités tant nationale que provinciale sont bonnes et constructives. Une réelle collaboration à tous les niveaux de la sphère étatique a prévalu tout au long de la mise en œuvre de l'action. En synthèse, nous résumons par niveau les acquis ci-après :

Au niveau central :

- Le MEEP, partenaire d'APN à travers ses services centraux et déconcentrés a œuvré plus à la sensibilisation des autorités locales, à la transmission des demandes d'importation des équipements et matériels, à la mise en œuvre de la stratégie de lutte anti braconnage, à l'organisation collégiale des réunions du Conseil d'Administration et de Gouvernance et à la modification du décret 86 T/EFC créant le PNZ ;
- Le MEEP à travers ses services centraux et déconcentrés a validé la stratégie consacrée par la réflexion devant amener à élaborer un plan cadre pour la gestion du GEFZ, la révision des limites de la RFBS, l'élaboration d'un PAG pour la RFSM, le développement d'une ZGC dans le corridor nord, etc ;
- Le MDTCA, membre du CA et du CG, a travaillé de concert avec APN à travers l'ONPTA et sa DTH sur les aspects qui concernent le tourisme et la participation du PNZ au salon du tourisme de Colmar en France en octobre 2019 et aux événements nationaux tels que le festival DARI ;
- Le MEPD à travers le PAON et la DONGAH a facilité l'obtention des visas pour les experts court terme et de long séjour pour les cadres expatriés du PNZ et le renouvellement de l'Accord de coopération et la validation des demandes de versements de la 2^{ème} tranche aux termes de l'évaluation positives des dépenses de l'année 1 par des auditeurs indépendants ;
- Le Ministère de l'Administration du territoire et de la sécurité, sur demande du MEEP a facilité l'entrée sur le territoire des colliers satellites et tout le matériel le produit vétérinaire en 2019 ayant permis la pose de 5 colliers sur les éléphants et 8 autres sur les girafes.
- La coordination du programme APEF qui joue parfaitement son rôle d'interface entre APN et les autres administrations (MEPD, MEEP) et le bailleur de fond dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention. Au-delà de ce rôle, la coordination a facilité le

contact entre APN et certains programmes intervenant dans l'espace tel que PASTOR. Les relations entre la direction du GEFZ et la coordination d'APEF sont également bien appréciées à travers l'organisation conjointe des réunions du CSO, la participation d'APN à différentes missions techniques sur invitation d'APEF.

Nous concluons qu'en permanence, APN a partagé les idées et maintenu des concertations à chaque fois que les conditions l'exigent avec les services centraux de la tutelle avant leur mise en œuvre. Sur les questions du tourisme, toute la stratégie a été pensée dans un cadre concerté avec le département en charge. Cette stratégie a facilité l'implication effective du MDTCA sur les questions touristiques à travers le point focal tourisme mis à disposition par le Ministère du tourisme pour gérer avec APN la problématique d'exploitation touristique dans la RNCE et le PNZ.

Au niveau local :

- Collaboration effective entre APN et les autorités provinciales (Gouverneurs, préfets, sous-préfets, chefs traditionnels) sur les questions de LAB, d'organisation des réunions du CG, de sensibilisation, de processus d'élaboration des documents et de mise en œuvre des recommandations y afférentes, de suivi judiciaire, de protection des corridors de migration de la faune sauvage, de recherche de solutions idoines pour la relocalisation du village de Bône et des champs hors des limites du PNZ ;
- Approbation et financement des protocoles de collaboration avec la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT) et les Secteurs Faune de la RFBS et de la RFSM sur les aspects de leur participation à la protection du GEFZ pour plus de 40 Euros en 2019 ;
- Maintien du siège lors des jugements et délibérations pour cas de braconnage auprès du tribunal de 1^{ère} instance à Am-Timan ;
- Maintien de bonnes relations avec les responsables du secteur éducatif du fait de l'appui conséquent apporté par le PNZ à la scolarisation des enfants de la ZP et au renforcement de capacités des enseignants en matière d'éducation environnementale dans la perspective de constituer un groupe de soutien en faveur de la conservation;
- Etroite collaboration avec la justice en tant qu'instrument de régulation de la société. Hormis les conseils prodigués au PNZ sur les procédures et le maintien d'un siège au secteur faune lors des audiences concernant le cas de braconnage, la collaboration a permis de sauvegarder les intérêts du PNZ, la prestation de serment de tous les écogardes et la reconnaissance par la juridiction de sept écogardes comme auxiliaire de justice ;
- Participation effective de la GNNT et des secteurs faune de la RFBS et de la RFSM à la protection du GEFZ à travers les protocoles d'appui ;

Avec le niveau déconcentré, à travers de protocoles de collaboration, les services déconcentrés de l'environnement sont impliqués dans la stratégie de lutte anti braconnage, la sensibilisation, le suivi judiciaire et l'exécution des grandes décisions telles que la clarification des limites, la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale, etc. Au titre de la lutte anti braconnage, l'implication des forces de défense et de sécurité est effective. A ce niveau, les forces de défense participent effectivement aux missions régaliennes, à la protection de l'aire protégée et à la gestion des menaces.

Les relations avec les services déconcentrés des départements usagers de l'espace sont maintenues dans la perspective d'actualiser le PUT et de favoriser des échanges avec les acteurs intervenant sur les questions relatives à la gestion de l'espace et les futures synergies d'action à l'échelle du GEFZ.

L'implication des autorités locales dans la mise en œuvre est effective à tous les niveaux. En effet, les autorités locales sont informées régulièrement de l'évolution du projet et participent activement à la résolution des certains problèmes, à la mise en œuvre de la stratégie de LAB et à la gestion des menaces et à la construction d'un leadership d'APN dans l'espace appelé « GEFZ ».

Nous concluons que les relations entre APN et les autorités publiques ont affecté positivement l'Action et permis l'atteinte de nombreux résultats.

3.3. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action :

- **Associé(s) (si existant)**
- **Contractant(s) (si existant)**
- **Bénéficiaires finaux et groupes cibles**
- **Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).**

APN est le bénéficiaire responsable de la subvention. Dans la mise en œuvre de l'action, quatre structures associées (ATPE, AJDDG, ACN et UF/AVIZOP) accompagnent APN avec le même engagement que les bénéficiaires finaux. Notons également que sur le plan financier, un certain nombre de fondations et de donateurs ont contribué à l'action par des engagements précis à savoir :

1. US Fish and Wild life service dans la surveillance aérienne et le recensement périodique de la faune ;
2. Lion Recovery Fund par l'acquisition d'un véhicule dédié à la recherche, le renforcement des capacités du service suivi écologique et l'enquête sur les grands prédateurs à l'échelle du GEFZ;
3. Fondation Giraffe Conservation (GCF) dans le cadre de recherche sur la girafe ;
4. D'autres donateurs pour des tâches, etc.

D'autres appuis dans le cadre de la sensibilisation des populations réalisés pour le bénéfice de la conservation notamment par ALISEI, les comités provinciaux d'actions (CPA) du Salamat et du Guéra, les structures associées (ATPE, AJDDG, UF/AVIZOP), les autorités locales dans diverses thématiques sont également à citer.

3.4. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.

La majorité des fonds gérés par APN dans le cadre de l'action provient de l'UE. Ceux-ci représentent plus de 75%. La situation est similaire à celle de la Garamba en RDC et d'Odzala au Congo. Au titre de la mise en œuvre de l'action, les synergies d'actions et la recherche de la complémentarité ont permis au PNZ de financer certaines de ses activités par d'autres donateurs. Les domaines couverts par les fonds en provenance de donateurs sont : le renforcement des capacités des gardes, l'acquisition du matériel et équipement, l'inventaire de la faune à l'échelle du GEFZ, la recherche sur les espèces phares (éléphant, lion, girafe), etc. Nous concluons que la présence de l'UE sur le site a créé les conditions favorables aux philanthropes et autres fondations d'accompagner l'action. A titre d'exemple, la contribution financière de 6 donateurs en 2019 est montrée dans le tableau ci-après :

Tableau n° 26: Contribution financière des donateurs en 2019

N°	Donateur	Montant en \$
1	USWFS	18.381
2	Segré	567.000
3	Wild cat	90.102
4	US INL	70.000
5	LRF	24.036
6	Jump star Leftover ban	150.000
	Total	919.519

Notons aussi que les synergies mises en place ont largement contribué à l'amélioration des relations entre le PNZ et les acteurs (projets et/ou programmes) intervenant dans le GEFZ et à la construction de la stature de leadership d'APN dans la zone d'intérêt du PPP.

3.5.Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).

Le PNZ en tant qu'aire protégée a bénéficié des appuis précédents de l'UE depuis les années 84 à nos jours à travers des projets successifs (Phase de réhabilitation, CESET, CURESS I et CURESS II). Après la clôture du projet CURESS II en juin 2010, la 1^{ère} phase du PPP (2011-2016) gérée par APN a bénéficié du financement du 10^{ème} FED tout comme le deuxième quinquennat du PPP (2017-2021) à travers le programme APEF du 11^{ème} FED. Les présentes actions ont contribué à préserver et protégé l'écosystème fonctionnel de Zakouma, créé les conditions favorables pour une reproduction des pachydermes après les douloureuses années de braconnage, à la sécurité dans l'espace, la mise en œuvre des actions d'écodéveloppement et surtout contribué au rayonnement du pays à l'extérieur par la visibilité. La présente action s'inscrivant dans la continuité du financement FED a enrayé le braconnage des éléphants, relevé la perception du PNZ par les communautés et amélioré les indicateurs sociaux de développement humain (IDH) tels que l'accès aux soins de santé primaire, à l'éducation des jeunes et des conditions de vie par l'emploi et le développement des AGR. Le succès obtenu au titre du PPP a permis à APN d'obtenir du PIR du 11^{ème} FED des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre le projet Aouk qui pourra contribuer à terme à renforcer la sécurité des AP du sud-est du Tchad et favoriser la mise en place d'une plate-forme de concertation avec les aires protégées du nord-est de la RCA.

4. Visibilité

Notons qu'au niveau international, le service de philanthropie du siège de Johannesburg et les filiales d'APN des Etats –Unis et d'Europe ont développé une stratégie de communication pour le bénéfice de l'ensemble des parcs sous mandat de gestion. Cette stratégie couplée au travail réalisé par les guides internationaux et les journalistes des grands médias a permis au PNZ d'acquérir une visibilité à l'échelle internationale. Ainsi, grâce aux articles publiés par les magazines internationaux, Zakouma a été cité par le magazine Times en septembre 2019 comme une des 100^{ème} destination au monde et une reconnaissance par National Geographic et Frommer comme une des Top destination pour 2020. Les liens sont les suivants: Nat Geo: [Here are the best trips to take in 2020](#); Frommer's [Best Places to Go in 2020](#)

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'action ?

La visibilité de L'UE est montrée par divers moyens, notamment par :

- Le site web d'African Parks Network qui cite l'UE comme un principal bailleur de fonds, un partenaire stratégique et un grand donateur institutionnel pour de nombreuses aires protégées gérées à travers les accords de PPP entre les Gouvernements africain et APN. De par la consultation du site Web d'APN, des milliers des internautes et des touristes de par le monde apprécient l'intervention de l'Union Européenne en faveur de l'environnement et de la biodiversité ;
- Une affiche montrant un partenariat entre le Gouvernement de la République du Tchad et Africain Parks Network cofinancé par l'Union Européenne postée à l'entrée du bureau de Zakouma, que tout visiteur verra ;



- Une inscription des logos du Tchad, d'APN et d'UE et du département usager sur les portières des véhicules du Parc National de Zakouma et aussi sur les flancs de l'avion NICOLAY dédié à la surveillance aérienne ;



- L'inscription des logos des parties prenantes (Gouvernement du Tchad, de l'UE et d'APN) en bas de pages de tous les documents (lettre, compte rendu, rapport, affiche, etc.) produits par le PNZ et sur tous les appels à candidatures et les supports de médiatisation (magazine, reportage audiovisuel, articles, etc);

- La participation aux expositions nationales (festival DARI) et à des évènements régionaux et internationaux (salon du tourisme en France) ;
- La production des vêtements (chemises, T-shirts) portés par les employés et/ou vendus à des touristes et des cahiers offerts aux visiteurs en lien avec le Programme d'Education Environnementale;
- Des panneaux de signalisation (sur lesquels est apposé le logo de l'UE) érigés à l'entrée du PNZ, devant chaque école construite dans le cadre de l'appui au secteur éducatif et à l'entrée du Camp « DARI » dédié à l'éducation environnementale ;
- L'affichage du drapeau de l'UE aux côtés de celui du Tchad et d'APN dans l'enceinte du Camp DARI dédié à l'éducation environnemental situé à 5 km des bureaux du Parc National de Zakouma.



- La production de 16 rapports mensuels d'activités et leur transmission par email à des ayants droits. Les rapports sont aussi publiés sur le site web d'African Parks : www.african-parks.org;
- La diffusion des reportages audio-visuels illustrant les activités réalisées à travers un partenariat avec l'ONAMA.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'Europe Aïd ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections : Aucune objection à ce sujet.

Nom de la personne de contact pour l'action : **Baudouin Michel**

Signature:

Lieu : **N'Djamena (TCHAD)**

Échéance prévue du rapport : **1^{er} janvier 2020**

Date d'envoi du rapport :

Annexes

Annexe 1 : Récapitulatif des réalisations dans le site de la RFSM (2018 à 2019)

N°	Activités réalisées/résultats	2018	2019
1	Atelier de lancement des activités au niveau de la RFSM à Melfi en février 2018	X	
2	Création d'une équipe LAB : Sélection, recrutement et formation de 18 gardes pour assurer la protection du site en mi 2018	X	
3	Renforcement des capacités des 18 gardes par une formation en technique et tactique militaire et en tir de précision		X
4	Plus de 20 000 sédentaires et nomades sensibilisés sur la volonté de l'Etat d'ériger la RFSM en un parc		X
5	Recrutement du responsable du site, mise à disposition d'un cadre par le MEEP pour gérer l'interface entre la réserve et la périphérie, des 2 animateurs, du logisticien et du comptable	X	
6	Planification pour la sélection, le recrutement et la formation de 18 nouveaux gardes		X
7	Signature des protocoles de collaboration avec le secteur faune de la RFSM, la GNNT et l'ANT de Melfi		X
8	Choix du site de Samer pour accueillir la Base vie		X
9	Réalisation d'un forage à Samer		X
10	Aménagement des conteneurs pour bureaux provisoire	X	
11	Etablissement d'une connexion internet via VSAT	X	
12	Acquisition d'un véhicule pour la logistique et 2 véhicules pour la LAB	X	X
13	Acquisition des divers équipements et matériel (tracteur équipé, 6 motos, matériel de bureau, etc)	X	X
14	Acquisition d'un groupe électrogène pour la production de l'électricité	X	X
15	Ouverture des pistes Axe Andi-Samer : 20 km Axe Samer –Anguirfé : 32 km Axe Moré-Rim-Cissi : 21 km Axe Base vie RFSM –Bahr Kiram/Djambert : 105 km Axe Andi-Rokoum : 25 km Axe Guillem –Samer : 50 km Pistes d'atterrissage de Guillem et Samer : 800 m de long sur 40 m de large		X
16	Réalisation de plusieurs missions de sensibilisation dans les villages et ferrick	X	
17	Ouverture d'une piste d'atterrissage à Samer		X
18	Recensement aérien de la faune en saison sèche		X
19	Elaboration des TDR et des méthodologies relatives à l'enquête socioéconomique, à la réalisation des études techniques (inventaire de la flore et de la faune) indispensables à la préparation du dossier de classement de la RFSM en un nouveau parc national		X

**Annexe 2 : Comptes rendus des réunions du Conseil d'Administration
du GEFZ**



**PARTENARIAT PUBLIC PRIVE POUR LA GESTION ET LE
FINANCEMENT DU PARC NATIONAL DE ZAKOUMA ET SON
GRAND ECOSYSTEME FONCTIONNEL**

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND
ECOSYSTEME FONCTIONNEL DE ZAKOUMA**



COMPTE RENDU N°3

Synthèse des actes, décisions et recommandations

UTQ/PNZ

N'Djamena, le 16 novembre 2018

Acronymes, sigles et abréviations

APEF	Programme d’Appui aux Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles
APN	African Parks Network
BP	Business plan
CA	Conseil d’administration
CG	Conseil de Gouvernance
CIM	Comité Interministériel de relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ
CT	Comité Technique de relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ
CRA	Comité Régional d’Actions
DCFAP	Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
GEFZ	Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
GVT	Gouvernement
MEEP	Ministère de l’Environnement, de l’Eau et de la Pêche
PM	Patrimoine Mondial
PNZ	Parc National de Zakouma
PPP	Partenariat Public Privé
PTBA	Plan de Travail et Budget annuel
UE	Union Européenne
UTG	Unité Technique de Gestion du GEFZ
ZP	Zone Périphérique

La 3^{ème} session du Conseil d'Administration (CA) du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) s'est tenue le vendredi 16 Novembre 2018 à l'Hôtel Radisson Blu de N'Djamena.

L'entrée en matière fut marquée par le mot de bienvenue et de remerciement du Président du CA/GEFZ et son souhait de très bonne délibération à l'issue de ce conseil. En conformité avec l'article 4.3 de l'Accord de Partenariat signé le 10 octobre 2017, le Président a ordonné au secrétariat de procéder à la vérification du quorum. A cet effet, l'appel nominatif a confirmé la présence physique de six (06) membres et l'absence de Mr. Carlo Paolini qui a donné, par écrit, une procuration à Mr. Michel Baudouin d'agir en son nom et qualité. Le Quorum étant atteint, le Président a annoncé que la réunion du Conseil d'Administration peut bien se tenir et les administrateurs peuvent valablement siéger et délibérer de manière consensuelle et participative. La liste de présence et la délégation de pouvoir sont joints respectivement en annexe 1 et 2.

Dans ses propos, le Président a mis en exergue le succès du PPP qui est une dynamique nouvelle, un challenge contemporain porté par le MEEP-APN depuis le 19 juin 2010, c'est-à-dire bientôt une décennie avec le partenariat d'African Parks Network. Aussi, au nom de la continuité de l'Administration, le Président a loué les efforts des uns et autres pour arriver aux résultats actuels et exhorter les administrateurs à continuer à donner le meilleur d'eux, d'échanger, de contribuer avec le même courage et la même détermination pour (i) la restauration de notre écosystème ; (ii) la conservation de notre biodiversité ; et (iii) la valorisation de notre patrimoine culturel et naturel. Le Président a souligné la nécessité de passer par : (i) une franche et sincère collaboration ; (ii) une concertation permanente et désintéressée ; (iii) une ouverture de cœur et d'esprit ; et (iv) au final, un partenariat gagnant-gagnant.

Sur cette note d'espoir, le Président a mis un terme à ses propos introductifs et demandé humblement aux administrateurs de se focaliser sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est présenté et adopté après amendement. IL s'agit de:

6. Etat d'avancement des recommandations et décisions du CA du 6 mai 2018 ;
7. Présentation/adoption des recommandations de la réunion du CG du 15 novembre 2018 ;
8. Grandes lignes du BP 2018-2023 et PTBA 2019 ;
9. Adoption des projets de textes de base (Statuts et R.I) du Conseil d'Administration ;
10. Divers (Statut d'EU à titre d'observateur permanent et Mort de rhinocéros noir).

Aux termes des présentations des points et des débats, le bilan est résumé par titre comme suit :

Au titre de l'état d'avancement des recommandations et décisions du CA du 6 mai 2018 :

La mise en œuvre de sept précédentes recommandations présentée par l'UTG/GEFZ a retenu l'attention des membres du CA. Notons que les membres du CA ont porté une attention particulière sur deux d'entre-elles relatives à la modification du décret portant création du parc devant consacrer la relocalisation du village Bône hors des limites du parc et à l'intégration de vingt (25) gardes contractuels à la fonction publique à titre exceptionnel dont la haute autorité a marqué son accord. Du débat autour de ces deux pertinentes recommandations, les membres du CA ont reconnu la difficulté de mettre en œuvre les dispositions de l'arrêté interministériel portant relocalisation du village Bône hors des limites du parc à cause de la complexité du CIM,

de l'inaction du CT et des dimensions politiques, culturelles et socioéconomiques inhérentes au dossier Bône. La relocalisation du village est relevée comme un des prérequis pour l'inscription de Zakouma au titre du PM de l'UNESCO. A cet effet, les membres du CA ont plaidé pour l'effectivité de la relocalisation dans les meilleurs délais et au besoin saisir à nouveau le chef de l'Etat comme l'a suggéré le vice-président Gilles Desesquelles.

Les membres ont pris bonne note des crédits prévus dans la subvention du programme APEF pour la gestion du GEFZ pour accompagner ce processus et aussi des disponibilités de fonds dans la future subvention pour la ZP dont le processus de sélection de l'opérateur est en cours. Concernant l'intégration des gardes, la nécessité d'assurer un suivi du dossier pour y arriver a été soulignée par les membres.

En réponse à ces préoccupations des membres, le Président a souligné que le projet de décret et sa note de présentation sont prêts pour être présentés, des dispositions seront prises pour alléger la composition du CIM/CT aux fins de les rendre opérationnels et des requêtes seront adressées à qui de droit pour faciliter la mise en œuvre des questions relatives à la conservation et à la LAB au titre de l'Accord.

Aussi, de manière unanime, les membres se sont accordés sur la nécessité du choix du site de relocalisation de Bône, le dialogue avec la population, la mise à disposition des moyens par l'UTG au CT et l'utilisation des ressources financières prévues pour éviter le risque d'incapacité d'absorption des fonds consentis du 11^{ème} FED.

Au titre de la présentation et adoption des recommandations de la réunion du CG du 15 novembre 2018 : cinq (05) recommandations ont été formulées par les membres du CG/GEFZ à l'attention des membres du CA. Il s'agit de:

- **Recommandation n°1** : Faire le suivi du dossier d'intégration à la fonction publique de 25 gardes contractuels du Parc National de Zakouma
- **Recommandation n° 2** : Redynamiser, sous l'égide du Gouverneur du Guéra, le processus de relocalisation du village de Bône en renouant le dialogue avec la population
- **Recommandation n°3** : Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le Parc National de Zakouma
- **Recommandation n°4** : Admettre la représentation du Ministère de la culture et du développement Touristique comme membre du Conseil d'Administration du GEFZ
- **Recommandation n°5** : Etablir sous l'égide des services déconcentrés de la province du Salamat un dialogue avec l'ensemble des acteurs impliqués pour trouver une solution durable à la problématique des transhumants à l'extérieur du Parc

Les membres du CA ont apprécié à juste titre la pertinence des recommandations du CG/GEFZ. A cet effet, les recommandations 1, 2, 3 et 5 ont été jugées pertinentes et acceptées par les membres du CA. Concernant la recommandation n° 4 relative à l'admission du MDTCA comme membre à part entière du CA, les membres ont rappelé les dispositions de l'article 4.1 de l'Accord stipulant la création d'un CA paritaire (GVT-APN) de sept (07) membres à savoir 3 du MEEP et 4 d'APN. APN ne voit pas d'objection. Le tourisme peut assister en qualité d'observateur sans voie délibératoire pendant une période d'observation. Au cas où le MEEP décide d'accepter le tourisme, le nombre des membres restera inchangé et le MEEP pourra céder une place au MDTCA. Si telle est l'option retenue, un avenant à l'Accord sera signé par les deux parties (GVT-APN).

Dans la mise en œuvre des recommandations considérées, les membres du CA ont admis la nécessité de recourir à l'obtention de dérogations spéciales pour le cas d'intégration des agents

auprès du Chef de l'Etat. La contribution de l'Ambassadeur G. Desesquelles est souhaitée. Concernant la mise en œuvre de la recommandation n°5, les membres du CA ont orienté l'UTG à définir les acteurs et responsabiliser le CRA et entreprendre une large concertation sur ladite recommandation. Les acteurs à réunir autour du CRA sont : UTG/GEFZ, DDR, PASTOR, Autorités locales, UF/AVIZOP, etc.

Au titre des grandes lignes du BP 2018-2023 et PTBA 2019 : sur la base de la vision centrée sur six axes à savoir : (i) gestion et infrastructure ; (b) application de la loi ; (c) conservation, monitoring et gestion de l'habitat ; (d) constitution d'un groupe de soutien en faveur de la conservation ; (e) tourisme et génération de revenus ; et (f) finances, ressources humaines et administration.

L'UTG /GEFZ a expliqué aux membres du CA que le BP est un document dynamique. Il est actualisé chaque année et sera disponible le 31 décembre 2018. Autour de chaque point, des stratégies sont développées. Le plan d'action 2019 assorti d'un budget a été présenté. Le PTBA 2019 reflète les axes définis dans le BP. Les administrateurs ont souhaité l'amélioration de la matrice du PTBA sur la mise en exergue des activités nouvelles. La présentation du PTBA et du budget a suscité des questions des membres du CA. L'UTG du GEFZ a apporté des clarifications. Dans la foulée, trois problèmes ont été soulevés par le Directeur Régional d'APN à savoir : (i) l'obligation de paiement par APN et à des tarifs prohibitifs, auprès de la réserve stratégique, par le biais de la garde Forestière et faunique, les munitions indispensables à la formation des gardes du PNZ; (ii) les mesures prises par l'ADAC rendant obligatoire l'inspection des avions hors du Tchad qu'APN entend mobiliser dans le cadre de la mise en œuvre des activités ; et (iii) les nouvelles tarifications appliquées à Tinga. Les membres du CA ont conseillé à l'UTG d'adresser des requêtes à l'attention du MEEP sur les questions relatives à la conservation, à la lutte anti braconnage, etc. Concernant les nouvelles tarifications, il est attendu une communication de la part de l'UTG/GEFZ.

Au final, les administrateurs ont pris bonne note de l'articulation du business plan et du plan d'action 2019 assorti d'un budget dont la présentation a été appréciée par les membres du CA. Le budget a été adopté sous réserve des observations faites par les administrateurs.

Au titre de l'adoption des projets de textes de base (Statuts et R.I) du Conseil d'Administration : Sous l'impulsion du Président, les membres du CA ont parcouru le projet de texte de base (statut et R.I) article par article. Le projet de texte a été adopté sous réserve d'intégrer les amendements. Le secrétariat est invité à le transmettre pour sa signature et son paraphage par le président.

Au titre des divers : Deux points ont été abordés en divers à savoir (i) le statut de l'UE au sein du CA et (ii) la communication concernant la mort de quatre rhinocéros. L'Union Européenne est acceptée par les membres du CA comme observateur permanent de par sa qualité de principal partenaire financier. L'UTG est invité à mieux communiquer sur la mort des rhinocéros. Il a été recommandé aussi à l'UTG d'envoyer aux membres du CA les invitations et documents préparatoires respectivement un mois et quinze jours avant la tenue des réunions.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 18H00 avec l'annonce de la prochaine réunion en Mai 2019, qui se tiendra au PN de Zakouma.

Le rapporteur

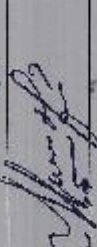
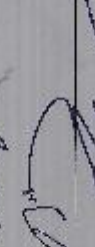
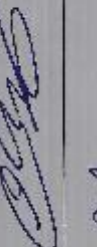
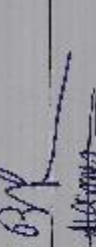
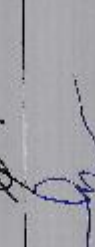
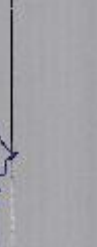
Babakar Matar Bremé/Directeur adjoint du GEFZ

Annexes:

Annexe 1: Liste de présence

LISTE DE PRESENCE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 16 novembre 2018 à l'Hôtel Radisson Blue à N'Djaména

N°	Nom et prénoms	Fonctions	E-mails et téléphones	Signature
01	DESQUELLES Gilles	Ambassadeur APN Sec. Financier	desqueselles@n.djaména.cm	
02	MAMANT ALIZA HOUSSE	DGM / HEEP	pegeantcha@gmail.com	
03	MICHEL BOUVOIN	APN International APN International	boan.olson@n.djaména.cm @africanpartners.org	
04	P.A. ROULET	Dit. Régional APN Ad. Subordonnée	68.30.58.86	
05	Bertrand SORES	Ambassadeur UE	bertrand.sores@n.djaména.cm	
06	Hussein Hadji Tchier	Chargé de programme UE	66 24 74 21	
07	SBRÉ P. Stéphane	Directeur Financier (APN/APN-UE)	stephane@n.djaména.cm	
08	Arachid ALIMCH BOUABRAH	DGTRFEP/NEEP	66 23 22 62 arachid1965@gmail.com	

Annexe 2 : Délégation de pouvoir de l'Administrateur Paolini au nom du Pr. Baudouin Michel

DÉLÉGATION DE POUVOIR

Je soussigné M. Carlo PAOLINI agissant en qualité de représentant d'Afrikan Parks Network dans le Conseil d'Administration du Parc National de Zakouma, donne, par la présente, pouvoir à

Prof Baudouin MICHEL, en qualité de représentant d'Afrikan Parks Network dans le Conseil d'Administration du Parc National de Zakouma afin de représenter l'ONG pour tous les éléments d'analyse et de prise de décision concernant la gestion du PN Zakouma dans le conseil d'administration prévue à N'Djamena le 16 novembre 2018.

Fait à Poppi - Italie, le 05/11/2018



Carlo PAOLINI

Annexe 3: Principales recommandations/décisions

N°	Recommandations/décisions	Responsable (s)	IOV	Délai d'exécution	Cadre où rendre compte
1	Mener en continu la sensibilisation des populations de Bône et s'accorder sur le choix du site	CT/Gouverneur du Guéra	Missions de sensibilisation Site choisi	Urgent	CA mai 2019
2	Revoir la composition du CIM et du CT pour les rendre opérationnels	MEEP	Acte du MEEP	Urgent	CA mai 2019
3	Mettre à disposition les moyens nécessaires au CT pour effectuer ses missions en temps réel	UTG/GEFZ	Nombre de demande de mobilisation de fonds financé par l'UTG/GEFZ		CA mai 2019
4	Faire le suivi du dossier d'intégration à la fonction publique de 25 gardes contractuels du Parc National de Zakouma	DCFAP/MEEP	Requête Dossier Décret	Urgent	CA mai 2019
5	Redynamiser sous l'égide du Gouverneur du Guéra le processus de relocalisation du village de Bône en renouant le dialogue avec la population (CT)	CT/Gouverneur du Guéra	CT restreint Compte rendu de mission	Urgent	CA mai 2019
6	Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le Parc National de Zakouma	DCFAP/MEEP	Décret	D'ici décembre 2018	CA mai 2019
7	Etablir sous l'égide des services déconcentrés de la province du Salamat un dialogue avec l'ensemble des acteurs impliqués (DR, CRA, UTG/GEFZ, PASTOR, UF/AVIZOP, Autorités locales, etc) pour trouver une solution durable des transhumants à l'extérieur du Parc	CRA UTG/PNZ	Proposition de solution	Urgent	CA mai 2019

8	Clarifier les nouvelles tarifications appliquées à Tinga	UTG/GEFZ	Lettre/décision	Urgent	CA mai 2019
9	Adresser des requêtes officielles à l'attention du MEEP sur les questions relatives à la conservation, à la lutte anti braconnage et à la gestion du cadre partenarial.	UTG/GEFZ	Nombre de requêtes		CA mai 2019
10	Transmettre aux membres du CA les documents afférents 15 jours avant la date proposée pour la réunion et les envoyer les invitations 1 mois avant le jour « J ».	UTG/GEFZ	Invitations et documents préparatoires transmis aux membres dans les délais indiqués		CA mai 2019

Annexe 4: Statut et règlement intérieur

STATUT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ECOSYSTEME FONCTIONNEL DE ZAKOUMA (GEFZ)

PREAMBULE

Vu la Constitution de la République du Tchad, en ses dispositions pertinentes relatives à la protection de l'environnement ;

Vu La Loi 14/PR/1998 du 17 août 1998, définissant les principes généraux de la protection de l'environnement ;

Vu La Loi 14/PR/2008 du 10 juin 2008, portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques et ses textes d'application ;

Vu Le Décret n°86T/EFC du 07 mai 1963 portant création du Parc national de Zakouma,

Vu Le Décret n°49/PR/EFPC/PNR du 29 février 1964, portant création d'une Réserve de Faune de Bahr Salamat ;

Vu Le Décret n°097/PG/EF du 17 mai 1961, portant création de la Réserve de Faune de Siniaka-Minia ;

Vu l'Accord de Partenariat révisé par l'Arrêté n°002/PR/PM/MEP/SG/2017 entre le Gouvernement de la République du Tchad et African Parks Network (APN) pour la gestion et le financement du Parc National de Zakouma (PNZ) et son Grand Ecosystème Fonctionnel, notamment en ses articles 2, 3, 4.1 et 4.2 ;

Vu l'arrêté n° 0017/PR/PM/MEP/SG/2017 du 18 octobre 2017 portant désignation des responsables du MEEP en qualité de membres du Conseil d'Administration et l'acte d'APN désignant ses membres

Nous, administrateur réunis en date du 16 Novembre 2018 à N'Djamena, adoptons les Présents Statuts de notre Conseil d'Administration du GEFZ.

Chapitre I : Constitution, Objet et Champ d'application

Article 1 : En application des dispositions de l'Accord de Partenariat précité, notamment en son article 2, il est créé un Conseil d'Administration (CA) du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ).

Article 2 : Le Conseil d'Administration du GEFZ, structure de pilotage et d'orientation, a pour mission de guider l'Unité Technique de Gestion (UTG) du GEFZ.

Article 3 : l'Unité Technique de Gestion (UTG) du GEFZ détentrice de responsabilités en matière de gestion technique, administrative et financière quotidienne du GEFZ.

Article 4 : La mission des membres du CA du GEFZ a pour champ d'application les zones statutaires à vocation de conservation à l'intérieur du GEFZ, notamment le PNZ, la Réserve de Faune de Siniaka –Minia et la Réserve de Faune du Bahr Salamat et les couloirs de migration biologiques de la faune.

Chapitre II : Composition, attributions et Fonctionnement

Article 5 : Le Conseil d'Administration est constitué de sept (07) membres, à savoir :

- Trois (03) membres désignés par le Ministère en charge de l'Environnement ; et ;
- Quatre (04) membres désignés par African Parks Network.

Article 6 : Tout changement concernant la composition interne (nom des membres nommés) du Conseil d'Administration n'est possible que par Arrêté, sur proposition préalable du Conseil d'Administration.

Article 7 : Le Conseil d'Administration est présidé par le Directeur Général du Ministère en charge de l'Environnement. APN assure la vice-présidence et l'UTG du GEFZ le secrétariat et l'animation des séances.

Article 8 : Le Conseil d'Administration se réunit deux fois par an, en session ordinaire, sur convocation de son Président, respectivement en novembre et mai. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire chaque fois que les circonstances l'exigent à l'initiative de son Président, ou sur demande écrite et motivée d'une des deux Parties de l'Accord de Partenariat.

Article 9 : Le Conseil ne peut valablement délibérer que si les deux tiers de ses membres sont présents ou dûment représentés. Chaque membre dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité.

Article 10 : Le CA est l'organe suprême, garant de l'Accord de partenariat. Il assure les pouvoirs les plus étendus aux fins d'assurer l'administration du GEFZ dans le cadre des orientations générales définies par l'Accord.

Il a pour missions essentielles de :

- Orienter et guider la direction du GEFZ dans l'exécution des tâches définies dans l'Accord de Partenariat ;
- Évaluer l'état de conservation générale du GEFZ et des Aire Protégées (AP) adjacentes ;
- Formuler des recommandations pour la Direction du GEFZ ;
- Régler les différends éventuels résultant de l'interprétation de l'Accord ;

Plus spécifiquement:

- Examiner et approuver les documents préparés et présentés par la Direction du GEFZ, notamment : le Plan d'affaires quinquennal et le Plan de Travail Annuel ; le budget annuel et les rapports d'activités du GEFZ.

Chapitre III : Dispositions finales

Article 11 : Un Règlement Intérieur précisera et complètera les dispositions statutaires relatives au bon fonctionnement du CA.

Article 12 : Les présents Statuts ne peuvent être modifiés ou révisés que sur décision du Conseil d'Administration. L'initiative de la révision relève conjointement de la volonté des deux parties engagées dans l'Accord de Partenariat.

Article 13 : Les présents Statuts entrent en vigueur à compter de leur adoption par le Conseil d'Administration.

N'Djamena, le 16 Novembre 2018

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ECOSYSTEME FONCTIONNEL DE ZAKOUMA (GEFZ)

PREAMBULE

Le présent Règlement Intérieur établi par le Conseil d'Administration s'impose à tous les membres, au même titre que les Statuts. Il précise les règles de fonctionnement et d'organisation ainsi que les modalités de prise de décision du CA.

CHAPITRE I : COMPOSITION

Article 1 : Les représentants des Parties au CA sont désignés par leurs autorités respectives.

Article 2 : En cas d'indisponibilité exceptionnelle d'un des membres aux réunions du Conseil d'Administration, celui-ci donne procuration à un des autres membres présents et en informe le Président, par écrit, avant la réunion. Tout administrateur ne peut porter qu'un mandat.

Article 3 : En cas d'absence répétée d'un des membres aux réunions du Conseil d'Administration, la Partie de l'Accord de Partenariat que ce membre représente peut pourvoir à son remplacement définitif. Elle soumet, alors, aux membres du Conseil d'Administration une proposition de remplaçant, pour accord.

Article 4 : En cas de nécessité, le Conseil d'Administration peut demander, exceptionnellement, la participation de personnes ressources extérieures en tant qu'observateurs. L'UE en qualité de principal partenaire du GEFZ est observateur permanent au CA.

Chapitre II : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Article 5 : Le Conseil d'Administration composé de 7 membres se réunit deux fois par an en session ordinaire à l'initiative de son Président. Si besoin est, ou sur demande écrite et motivée de l'Administration de tutelle ou d'APN, le Président peut convoquer un Conseil d'Administration extraordinaire. Les conditions de convocation sont identiques à celles du Conseil d'Administration Ordinaire.

Article 6 : La position des membres au sein du Conseil d'Administration n'ouvre droit à aucune rémunération. Les membres invités au CA portent le titre d'Administrateur et leurs fonctions sont gratuites. Toutefois, ils peuvent bénéficier des frais de déplacement et de jetons de présence.

Article 7 : Un Bureau du Conseil d'Administration est mis en place. Il est composé d'un Président et de son Vice-Président.

Article 8 : Le Bureau organise les débats selon l'ordre du jour. Il veille au respect des procédures et à la régularité des votes. Il procède lui-même au dépouillement, en cas de vote au scrutin secret. Le Procès-verbal du CA est établi par le secrétariat et validé par le bureau.

Article 9 : Le Directeur du GEFZ et son adjoint assistent aux réunions du CA avec voix consultative. Ils peuvent être assistés par leurs collaborateurs en cas de nécessité. Le Secrétariat est assuré par un membre de la Direction de l'UTG du GEFZ. Le Procès-verbal des délibérations du Conseil est envoyé aux seuls membres du CA.

Article 10 : L'ordre du jour de chaque réunion du Conseil d'Administration ainsi que les documents préparatoires sont transmis aux membres au plus tard quinze (15) jours avant la date retenue pour la réunion. Les invitations sont transmises aux membres du CA trente (30) jour avant la date fixer pour le CA.

Article 11 : Tous les documents relatifs à la gestion du GEFZ, objet de l'Accord de partenariat préparés par l'UTG seront présentés pendant les réunions du Conseil d'Administration. Ceux-ci seront examinés et approuvés par les membres pendant la réunion du conseil.

Article 12 : Les recommandations émises par le Conseil de Gouvernance du GEFZ lors de sa dernière session, sont également communiquées aux membres du Conseil d'Administration pour leurs prises en compte et validation.

Article 13 : Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, rédigé par son secrétariat est transmis aux membres du CA du GEFZ au plus tard quinze (15) jours après la tenue de la réunion. Les observations éventuelles doivent être communique dans les quinze (15) jours suivant la réception du document.

Chapitre III : PRISE DE DECISION

Article 14 : Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si les deux tiers (2/3) de ses membres sont présents ou dûment représentés.

Article 15 : Les décisions du Conseil d'Administration sont prises par consensus, sinon à la majorité des voix.

Chapitre IV : DISPOSITIONS FINALES

Article 16 : Le Présent règlement intérieur ne peut être modifié ou révisé qu'après délibération du CA et à la majorité des $\frac{3}{4}$ des membres votants. L'initiative de la révision appartient concurremment aux deux Parties de l'Accord de Partenariat.

Article 17 : Le Président du CA veillera à l'application scrupuleuse du présent règlement intérieur.

Article 18 : Le Présent Règlement Intérieur entre en vigueur à compter de son adoption par le CA.

N'Djamena le 16 Novembre 2018



**PARTENARIAT PUBLIC PRIVE POUR LA GESTION ET LE FINANCEMENT DU
PARC NATIONAL DE ZAKOUMA ET SON GRAND ECOSYSTEME
FONCTIONNEL**

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ECOSYSTEME
FONCTIONNEL DE ZAKOUMA (GEFZ)**



COMPTE RENDU N°4

Synthèse des actes, décisions et recommandations

UTG/GEFZ

Zakouma, le 03 mai 2019

Il s'est tenu le trois mai 2019 à Zakouma, la 4^{ème} réunion du Conseil d'Administration (CA) du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ).

L'entrée en matière fut marquée par le mot de bienvenue et de remerciement du Président du CA/GEFZ à l'égard des administrateurs et des observateurs en l'occurrence l'Union Européenne et Ministère du tourisme. A travers ses propos, le Président a loué les efforts consentis par les partenaires sur le plan de la préservation de la diversité biologique, d'appui à la communauté périphérique et salué la vision consensuelle des parties engagées dans le PPP sur toutes les questions. Ensuite, les membres se sont présentés à tour de rôle et le quorum fût vérifié. A l'issue de cette épreuve, le Président a annoncé le démarrage de la réunion du Conseil d'Administration et invité les administrateurs à siéger valablement et délibérer de manière consensuelle et participative. La liste de présence est jointe en annexe 1 du présent compte rendu.

L'ordre du jour présenté et adopté après amendement est le suivant :

7. Etat d'avancement des recommandations et/ou décisions de la réunion du CA du 16 novembre 2018 ;
8. Lecture et adoption des recommandations et/ou décisions de la réunion du CG du 02 mai 2019 ;
9. Présentation du Plan de zonage pour l'utilisation et la gestion des terres à l'échelle du GEFZ ;
10. Etat d'avancement des activités de l'année 2 de la subvention et rapport financier 2018 ;
11. Sujets proposés par le MEEP à l'attention du CA : (i) recrutement d'un commissaire aux comptes ; (ii) élaboration d'un plan détaillé de transfert de technologies et compétence au profit des cadres nationaux ; et (iii) élaboration d'un plan de développement de l'écotourisme au tour du PNZ
12. Divers : (i) problématique des champs de berbéré ; (ii) la gestion des corridors de migration de la faune sauvage ; (iii) paraphage des textes statutaires du CA ; (iv) suivi de la mise en œuvre de la mission du MEEP à Zakouma ; (v) suivi judiciaire ; (vi) dynamique de la biodiversité ; et (vii) contentieux lié à l'organisation du cinquantenaire du Parc National de Zakouma.

Avant le déroulé des points adoptés à l'ordre du jour, les administrateurs ont adopté le compte rendu de la précédente réunion.

Aux termes de présentations des points et des débats, le bilan est résumé par titre comme suit :

❖ Etat d'avancement des recommandations et/ou décisions de la réunion du CA du 16 novembre 2018

Les administrateurs ont pris bonne note de l'état d'avancement de dix (10) recommandations précédentes, constaté l'inaction du Comité Technique de relocalisation du village de Bône hors des limites du PNZ par faute d'une révision du décret réclamée par le Président du CT et une lenteur remarquable dans le traitement du dossier d'intégration de 25 gardes à la fonction publique à titre exceptionnel. A ce jour, le Directeur des affaires juridiques a éclairé les administrateurs que le projet de décret a été présenté en janvier 2019 en Conseil des Ministres et a connu un rejet pour certaines insuffisances. Le projet de décret a été retravaillé avec le SGG et est programmé pour être présenté en conseil en début mai 2019. Concernant le dossier d'intégration des gardes, le DGM a éclairé l'assistance que le dossier lui a été transmis qu'en

date du 24 avril 2019 par le DCFAP. Face à ces constats, des orientations ont été recommandées au CT et à l'UTG à savoir : (i) poursuite de la sensibilisation du village de Bône concomitamment avec les efforts devant conduire à la modification du décret 86 portant création du PNZ ; (ii) la certification de la liste des gardes, correction des erreurs et le suivi du dossier par la tutelle ; et (iii) l'amélioration de la communication.

❖ Au tire de la Lecture et adoption des recommandations et/ou décisions de la réunion du CG du 02 mai 2019

Aux termes de la réunion du CG du 02 mai 2019, sept (07) recommandations ont été formulées par les membres du CG/GEFZ à l'attention des membres du CA pour examen et approbation. Il s'agit de :

Recommandation n°1 : Confier le suivi du dossier d'intégration à la Fonction Publique des 25 agents du Parc National de Zakouma au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche

Recommandation n° 2 : Redynamiser sous l'égide du Gouverneur de la Province du Guera le suivi du processus de relocalisation du village Bône en renouant le dialogue avec la population

Recommandation n°3 : Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le PNZ

Recommandation n°4 : Solliciter et obtenir auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, la cession d'une place en faveur du Ministère de la Culture et du Développement Touristique pour sa représentation au Conseil d'Administration avec droit de vote

Recommandation n°5 : Etablir sous l'égide des services déconcentrés de la province du Salamat un dialogue avec l'ensemble des acteurs impliqués pour trouver une solution durable au passage des transhumants à l'extérieur du Parc

Recommandation n°6 : *Renforcer la concertation et collaboration entre les différents programmes et projets intervenant dans les provinces du Guera et le Salamat d'une part, et d'autre part, entres ces projets de développement, les services étatiques et les populations locales pour une meilleure coordination des actions*

Recommandation n°7 : *Assurer la représentation de la province du Moyen Chari au prochain Conseil de Gouvernance*

Après examen, les membres du CA ont retenu en leur état les recommandations N° 1, 4 et 7. Les recommandations n° 2 et 3 doivent être fusionnées et reformulées. Les n°5 et 6 sont complémentaires. L'option de leur fusion et reformulation est aussi à faire prévaloir. Séance tenante, les membres du CA ont approuvé la proposition du DAJ relative à la cession de sa place d'administrateur au sein du CA au DGM du Ministère du tourisme. Un écrit du MEEP confirmera cette proposition et le DAJ siègera au CG en lieu et place du DGM du tourisme. En substance, les participants ont soulevé l'insuffisance de concertation entre les différents projets intervenant à l'échelle du GEFZ. L'UE a mis un accent particulier sur cette question de manque de concertations entre les différents acteurs intervenant à l'échelle du GEFZ et recommande à la hiérarchie du PNZ d'instruire l'UTG d'organiser constamment des rencontres avec les autres acteurs de la zone. Le Directeur de l'UTG a proposé qu'un manager senior sera recruté en vue de s'occuper uniquement de cette question de concertation entre tous les acteurs concernés à l'échelle du GEFZ. Les administrateurs ont été également informés de l'ébauche du plan de zonage qui consacrera une large concertation entre les acteurs. La question relative à la concertation reste un défi à relever et il faudrait la confier à une structure bien définie pour animer un éventuel cadre de concertation en vue d'atteindre les résultats escomptés.

❖ **Au titre de la présentation du Plan de zonage pour l'utilisation et la gestion des terres à l'échelle du GEFZ**

Les membres du CA ont pris bonne note de l'importance du document présenté par l'UTG de par ses dimensions juridiques, écologiques et son approche territoriale en matière de gestion de l'espace à l'échelle du GEFZ. A la lumière de la présentation illustrée par les documents de référence, les textes de bases et les actions, le caractère technique du plan a suscité un débat. A cet effet, certains membres ont proposé le report de l'examen du document au prochain CA en vue de permettre aux techniciens du MEEP de donner leurs points de vue et d'autres ont préconisé son examen immédiat du fait de son importance pour les activités au niveau du GEFZ. Des discussions, il s'est dégagée la nécessité d'accorder un temps aux membres du CA d'examiner le document et au besoin de transmettre leurs commentaires par mail, d'organiser une séance de présentation dudit document aux cadres du MEEP par l'UTG dans l'objectif d'apporter un éclairage sur la portée du document et sa faisabilité technique. Aussi, les membres sont convenus d'une réunion extraordinaire dans l'après-midi du 7 juin 2019 en marge de la réunion du CA de l'Ennedi à N'Djamena pour examiner et approuver le document.

❖ **Au titre de l'état d'avancement des activités de l'année 2 de la subvention et rapport financier 2018**

Les administrateurs ont pris bonne note des résultats acquis au titre de la mise en œuvre de l'Accord du PPP et salué l'effort fait en faveur des communautés après la visite très appréciée du complexe éducatif de Goz Djarat et le constat d'abondance et d'amélioration de la diversité biologique. Concernant la diversité biologique, les administrateurs ont souhaité de l'UTG l'insertion dans le rapport de quelques indicateurs pour illustrer le succès du partenariat à ce sujet. En réponse à cette question, l'UTG a fait savoir aux administrateurs, que les éléphants ont renoué avec leur cycle de reproduction. Cette situation illustre une indication de sécurité et de quiétude chez les pachydermes. Il est observé une dynamique progressive de la plupart des grands mammifères (Buffle, Girafe, Hypothrague, Damalisque, Bubale, Cob défassa, Autriche, etc.) avec des croissances des effectifs entre 40 à 50 % de 2011 à 2018. L'exemple des buffles dont l'effectif a doublé entre 2011 -2018 est illustratif (plus de 12 000 têtes). Les buffles sont responsables de CHA et le PNZ doit songer à proposer au MEEP un plan de gestion de cet effectif. Au titre de la diversité biologique, l'UTG a informé les administrateurs d'une présence d'un grand nombre de carnivores notamment les lions dont leur présence sur site traduit l'existence d'un indicateur d'abondance des proies. Au final, les administrateurs ont recommandé à l'UTG de médiatiser les résultats acquis à travers l'ONRTV pour une large diffusion.

Au titre du rapport financier 2018 présenté, les administrateurs ont constaté une baisse de revenus touristiques par comparaison à la situation de 2017. Les pertes de revenus sont dues essentiellement à l'annulation de réservations à cause de l'insécurité dans la zone notamment le braquage des voitures. La campagne 2019 est prometteuse par le fait d'une augmentation des clients. Au finish, les administrateurs ont encouragé l'UTG à mettre en place une nouvelle dynamique aux fins d'augmenter les revenus touristiques.

❖ **Au titre des sujets proposés par le MEEP à l'attention du CA : (i) recrutement d'un commissaire aux comptes ; (ii) élaboration d'un plan détaillé de transfert de technologies et compétence au profit des cadres nationaux ; et (iii) élaboration d'un plan de développement de l'écotourisme au tour du PNZ**

Dans l'objectif de s'assurer de la traçabilité et de la transparence des comptes relatives à la gestion et au financement du PNZ au titre de la mise en œuvre de l'Accord du PPP, du renforcement des capacités des cadres nationaux par un transfert effectif d'expertise et de technologie et du développement touristique au profit des communautés périphériques, le MEEP a inscrit ses points pour être examinés par les administrateurs. Les administrateurs ont apprécié les préoccupations du Ministère de tutelle et après examen, l'unanimité s'est dégagée sur :

1. La compréhension du rôle du commissaire aux comptes à travers son activité ponctuelle et sa légalité sur le plan comptable OHADA dont son intervention consiste à certifier les comptes – APN est appelé à mettre à disposition du MEEP tous les rapports d'audit ;
2. La proposition par APN d'un plan détaillé de renforcement de capacité des cadres nationaux pour sa validation à la prochaine réunion du CA. Les administrateurs ont salué l'effort consenti par APN de par son expertise dans ce domaine et l'on incité à s'orienter vers cette voie pour que le Tchad puisse constituer une équipe nationale et démultiplier l'expérience ;
3. La revue et la consolidation du plan de développement du tourisme existant avec les acteurs concernés (Ministère du Tourisme et ONPTA) et sa soumission pour validation à la prochaine réunion du CA.

❖ **Au titre des divers (i) problématique des champs de berbéré ; (ii) la gestion des corridors de migration de la faune sauvage ; (iii) paraphage des textes statutaires du CA ; (iv) suivi de la mise en œuvre de la mission du MEEP à Zakouma ; (v) suivi judiciaire ; (vi) dynamique de la biodiversité ; et (vii) contentieux lié à l'organisation du cinquantenaire du Parc National de Zakouma**

Concernant les champs de berbéré, il est conseillé à l'UTG à travailler de concert avec les autorités locales, de fournir la documentation et relayer cette question au niveau central pour que des décisions soient prises. Cette présence de champs non solutionnée constituera un risque de rejet du dossier du PNZ comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est aussi compris par les administrateurs le rôle des corridors et les menaces qui pèsent sur eux et ce qu'il y a lieu de faire pour s'assurer de leur viabilité.

Les textes de base ont été acceptés par les administrateurs.

Concernant le suivi de la mission du MEEP à Zakouma, le DGRFFP a informé les administrateurs sur les questions soulevées par le Ministre à savoir le départ du DAFM, du contrôleur financier régional et du responsable des opérations du PNZ pour comportements inadmissibles envers les nationaux, la réflexion à mener sur le traitement salarial, le développement de l'écotourisme, etc. APN a annoncé la mise en œuvre des recommandations du MEEP et la conduite d'un audit interne en juin 2019 dont les conclusions feront l'objet d'une communication ultérieure.

Au titre du suivi judiciaire, les administrateurs ont suivi avec intérêt la communication faite par le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) du MEEP relative aux constats faits par la tutelle où il est fait mention de cas de relaxe et de condamnation complaisante pour des cas de braconnage avéré. Par note circulaire, le Ministère de la justice a attiré l'attention des juges et une cellule de veille est mise en place. Le DAJC a fait savoir que tout contentieux est du ressort du MEEP à travers sa direction qui a la responsabilité de défendre les intérêts publics et il doit être saisi à tout moment.

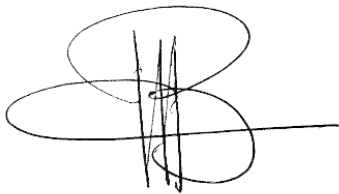
Concernant la dynamique de la diversité biologique, les administrateurs ont souhaité être informé de l'évolution gage de succès du PPP.

Concernant le contentieux lié à l'organisation du cinquantenaire du PNZ à propos des bus loués par le comité d'organisation pour le transport des invités et dont les propriétaires n'ont cessé de s'en prendre au Directeur adjoint qui n'est pas civilement responsable, les administrateurs ont recommandé de reconstituer le dossier, le verser au présent rapport et le CA s'en chargera de le solder.

Aux termes des présentations et débats, six (06) recommandations ont été formulées. Elles sont récapitulées en annexe 2.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 13 H avec l'annonce de la prochaine réunion en novembre 2019 à N'Djamena.

Le rapporteur
Babakar Matar Bremé
Directeur adjoint du GEFZ

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and vertical strokes, positioned below the name of the rapporteur.

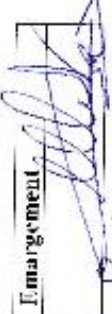
Annexes :

Annexe 1 : Liste de présence

LISTE DE PRESENCE POUR LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEFZ				
Zakouma, le 03 mai 2019				
N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact	Emplacement
01	ROUSET P.A	Dir. Reg. APN	68.50 58.84	
02	Diouche Mohamed	Sec. Reg. APN	+293 610119962	
03	Chef JACIN	Sec. Reg. APN	Capitaine JACIN	
04	LEON LAMASSICAT	Dir. Reg. APN	Sec. Reg. APN	
05	HENRY BAILEY	FOR. Sec. Reg. APN	Sec. Reg. APN	
06	ENRICO PIRONI	FOR. Sec. Reg. APN	Sec. Reg. APN	
07	Hassan Hachem THERRE	UE	Sec. Reg. APN	
08	Arachid Ahmed I	Sec. Reg. APN	Sec. Reg. APN	
09	Delmy Adato Adama	Sec. Reg. APN	Sec. Reg. APN	
10	Arenand BOECHARD	Sec. Reg. APN	Sec. Reg. APN	
11	Yannick KILIS TROUSSA	Sec. Reg. APN	Sec. Reg. APN	
12	Kembakaya Dambil	Sec. Reg. APN	Sec. Reg. APN	

**LISTE DE PRESENCE POUR LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GEFZ**

Zakouma, le 03 mai 2019

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contact	Emargement
01	ALBERTO LAVONHABANA	DAE ADN	65 54 47 00	
02	YVES HOLMA	Ass. Form-8M	62 22 76 47	
03	Babakar Natar	Ass. Form-8M		
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				

Annexe 2 : Principales recommandations/décisions

N°	Recommandations /décisions	Responsable (s)	IOV	Délai d'exécution	Cadre où rendre compte
1	Confier le suivi du dossier d'intégration à la Fonction Publique des 25 agents du Parc National de Zakouma au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche	DGM/UTG	Acte d'intégration de 25 agents à la fonction publique	Urgent	CA de novembre 2019
2	Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le PNZ et mener sous l'égide du CT la sensibilisation du public et le dialogue avec la population	MEEP/CT	Décret signé Acte portant mise en place d'un Comité local de sensibilisation Comptes rendus de mission	Urgent	CA de novembre 2019
3	Solliciter et obtenir auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, la cession d'une place en faveur du Ministère de la Culture et du Développement Touristique pour sa représentation au Conseil d'Administration avec droit de vote	DGM/DGRFFP	Acte nommant le tourisme en qualité de membre du CA	Urgent	CA de novembre 2019
4	Promouvoir sous l'égide des CPA du Guéra et du Salamat la concertation multisectorielle entre les programmes et projets intervenant le	CPA/UTG	Cadre de coordination formel- Réunions	Urgent	CA de novembre 2019

	même espace géographique (GEFZ) et les services étatiques déconcentrés d'une part, et d'autre part avec les populations locales, pour plus de synergie et une meilleure coordination des actions de développement				
5	Consolider et valider le plan de développement du tourisme existant avec les acteurs concernés (Ministère du Tourisme et ONPTA) et le soumettre aux membres du CA pour approbation lors de la prochaine réunion	UTG/Ministère du Tourisme/ONPTA	Plan de développement du tourisme validé par les parties prenantes	Juillet - Août 2019	CA de novembre 2019
6	Assurer la représentation de la province du Moyen Chari au prochain Conseil de Gouvernance	UTG	1 Représentant du Moyen Chari siégeant à la réunion du CG	D'ici novembre 2019	CA de novembre 2019



**PARTENARIAT PUBLIC PRIVE POUR LA GESTION ET LE FINANCEMENT DU
PARC NATIONAL DE ZAKOUMA ET SON GRAND ECOSYSTEME FONCTIONNEL**

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GRAND ECOSYSTEME
FONCTIONNEL DE ZAKOUMA**



COMPTE RENDU N°5

**Synthèse des actes, décisions et recommandations
UTG/GEFZ**

N'Djamena, le 15 novembre 2019

Il s'est tenu le 15 novembre 2019 à l'Hôtel Radisson Blu de N'Djamena, la 5ème réunion du Conseil d'Administration (CA) du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ).

L'entrée en matière fut marquée par le mot de bienvenue et de remerciement de la Directrice Générale Adjointe du MEEP représentant le Président du CA/GEFZ empêché. Puis, en conformité avec l'article 4.3 de l'Accord de Partenariat signé le 10 octobre 2017, la Présidente a procédé à la vérification du quorum. Six administrateurs sur sept prévus ont confirmé par leur présence physique à l'invitation. Seul, l'administrateur Enrico Pironio s'est excusé et mandat a été donné de sa part à Mr. Michel Baudouin d'agir en son nom et qualité. Dès lors, la Présidente a annoncé que la réunion du Conseil d'Administration peut bien se tenir et les administrateurs peuvent valablement siéger et délibérer de manière consensuelle et participative. L'UE a participé en qualité d'observateur.

La liste de présence et la délégation de pouvoir sont jointes respectivement en annexe 1 et 2 du présent compte rendu.

Avant de présenter et de procéder à l'adoption de l'agenda, sur demande de la présidente, un tour de table a été requis pour permettre aux participants de se connaître. L'ordre du jour présenté et adopté après de deux points en divers est le suivant :

5. Etat d'avancement de la mise en œuvre des recommandations/décisions de la réunion du CA du 03 mai 2019
6. Présentation et adoption des recommandations de la réunion du CG du 14 novembre 2019
7. Grandes lignes PAQ 2020-2024 et PTBA 2020
8. Divers : (i) informations sur les actions de développement durable et de visibilité ; (ii) réflexion sur un événement pour fêter les anniversaires correspondant à la 20^{ème} année de la création d'APN, à la dixième année de l'Accord de PPP entre le Gouvernement de la République du Tchad et APN et le soixantième de la république du Tchad ; et (iii) impression et mises des décisions du CG aux membres du CA avant l'ouverture de séance.

Aux termes de présentations des points et des débats, le bilan est résumé par titre comme suit :

Au titre de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations/décisions de la réunion du CA du 03 mai 2019 :

Les administrateurs ont pris bonne note des résultats atteints par la mise en œuvre de certaines recommandations précédentes et le principal bailleur (UE) en sa qualité d'observateur s'est réjoui des efforts entrepris par l'UG/GEFZ dans le cadre de la synergie d'action avec les autres acteurs et les CPA. Toutefois, concernant les insuffisances constatées par les administrateurs dans la mise en œuvre des recommandations relatives à l'intégration de 25 gardes malgré l'instruction donnée par le Chef de l'Etat et à la finalisation du PDT/PNZ, les administrateurs ont donné de nouvelles orientations pour une responsabilisation de la DCFAP sous la supervision de la DGTRFFP pour un suivi efficace du dossier et une finalisation du PDT indépendamment de celui de l'Ennedi.

Au titre de la présentation et adoption des recommandations formulées par les membres du CG lors de la réunion du 14 novembre 2019 :

Six recommandations ont été prises par les membres du CG et adressées aux administrateurs pour examen et adoption. Il s'agit de:

1. Responsabiliser la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées pour assurer le suivi des dossiers d'intégration des 25 gardes du Parc National à la fonction publique ;
2. Proposer et soumettre un projet de communication relatif aux dossier d'intégration des 25 agents du parc National de Zakouma à la fonction publique au Conseil de Ministres pour examen et approbation ;
3. Réviser l'Arrêté portant mise en place du Comité Interministériel en charge d'accompagner le processus de relocalisation du village Bône pour plus de représentativité et d'efficacité ;
4. Mettre en œuvre le Décret N°867/PR/MEEP/2019 portant modification du Décret N°86 T/EFC du 07 mai 1963 créant le PNZ :
 - ✓ Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des populations du village Bône sur le bien-fondé de la relocalisation par la facilitation des élites et leader de la province du Guera et les autres acteurs.
 - ✓ Démarrer effectivement en décembre 2019 le processus de discussion et de concertation avec la population du village Bône en vue de la relocalisation dudit village ;
5. Mener des actions d'information, de sensibilisation et de mise en œuvre des mesures d'accompagnement auprès des populations de Kieké pour délocaliser les champs hors des limites du Parc national (Gouverneur (CPA) de la Province du Salamat, chef de canton Salamat 1, structures associées et APN);
6. Admettre la coordination d'APEF en qualité d'observateur au CA du GEFZ

Les administrateurs ont apprécié la pertinence des recommandations soumises à leur attention. Au finish, quatre ont été acceptées et les recommandations n° 2 et 6 ont été purement et simplement retirées par les administrateurs. En effet, partant du principe qu'APEF est un programme et non une institution, à l'unanimité, les administrateurs ont rejeté la demande formulée par APEF en qualité d'observateur du CA. Concernant la recommandation n°2, il n'est pas indiqué d'en faire une communication en conseil des Ministres pour le cas d'intégration des gardes mais plutôt mettre à la disposition du MEEP toute la documentation afférente. Concernant les recommandations adoptées, les administrateurs ont relevé qu'il y a lieu de les hiérarchiser, de situer les responsabilités pour leur mise en œuvre et de considérer que la révision du CT ne soit pas une mesure dilatoire de l'application du décret n°867/PR/MEEP/2019 portant modification du décret 86 T/EFC créant le Parc National de Zakouma.

Au titre des grandes lignes du Plan d'Affaires Quinquennal 2020-2024, du plan d'action et budget (PTBA 2020) :

Les administrateurs ont pris acte des grandes lignes considérées par le plan d'affaires quinquennal, des activités énoncées dans le plan d'action 2020 et du budget. A l'issue de la présentation de ce point, bon nombre de questions ont été posées et pour lesquelles l'UTG/GEFZ a apporté des

clarifications et reçues des orientations de la part des administrateurs. Le panel de questions a concerné:

- Le nombre de rhinocéros à recevoir en 2020 et les assurances pour un transfert réussi ;
- Les provenances des espèces envahissantes ;
- La détermination des indicateurs de suivi sur le long terme;
- La valorisation du complexe éducatif et la promotion de la scolarisation des filles ;
- La budgétisation du plan d'action ;
- L'évaluation de la mise en œuvre du PTBA à mi-parcours (prochain CA);
- L'implication des nationaux dans les programmes de recherche concernant les éléphants, la girafe et le lion ;
- Le transfert de technologie et de compétences dans le cadre de ce partenariat ;
- La présentation du budget en FCFA et Euros ;
- La présentation du budget avec des pourcentages relatifs aux rubriques ressources humaines, fonctionnement et investissement ;
- La considération de la fonction dans la colonne responsabilité du PTBA et non les personnes) ; et
- La clarification de l'effectif des gardes à recycler, former, recruter et intégrer.

Les administrateurs ont établi que la mise en œuvre du PTBA nécessite un appui logistique, du matériel et des équipements parfois importés. L'UTG /GEFZ a été orienté par les administrateurs d'adresser des requêtes au MEEP en temps réel pour faciliter l'importation du matériel et des équipements utiles à la mise en œuvre des activités prévues.

Au titre des divers :

Quatre points ont été traités à savoir : (i) une communication sur les actions de développement faite par le responsable du développement durable, nouvellement recruté en raison de la restructuration des services et des préoccupations à apporter pour les questions du développement durable à l'échelle du GEFZ orientées sur une approche territoriale ; (ii) les actions de visibilité et (iii) réflexion sur un événement pour fêter les anniversaires commémorant la 20^{ième} année de création d'APN, la 10^{ième} année de l'Accord de PPP entre le Gouvernement de la République du Tchad et APN et la 60^{ième} année de l'indépendance de la république du Tchad ; et (iv) impression et mises des décisions du CG aux membres du CA avant l'ouverture de séance.

Concernant les actions du développement durable, l'UTG/GEFZ a présenté le processus d'élaboration du plan-cadre de gestion et d'utilisation des terres pour le GEFZ, de reclassement de la Réserve de Faune de Siniaka-Minia en Parc national et d'élaboration de ses documents de gestion (plan de gestion, règlement intérieur), de modification des limites de la Réserve de Faune de Bahr-Salamat et de protection des corridors avec l'implication des populations locales et d'autres acteurs. L'initiative a été motivée par les résultats des études de suivi par colliers GPS menées depuis plusieurs années sur les grands mammifères qui ont montré la forte mobilité de ses animaux pendant les saisons des pluies en dehors du PNZ vers les aires protégées périphériques que sont la réserve de faune de Bahr Salamat et la réserve de faune de Siniaka Minia. Fort de ce constat, des analyses écologiques et socio-économiques ont montré la nécessité de doter le GEFZ d'un plan-cadre qui définirait les grandes orientations et les directives cohérentes pour les interventions prioritaires ; d'adapter le statut existant ou d'en créer des nouvelles protégées dans

l'espace GEFZ. Pour ce faire, l'Unité Technique de Gestion a élaboré une méthode de travail assortie d'un calendrier prévisionnel pour chacune des étapes. A la suite de la présentation, le projet a été jugé pertinent et ambitieux et des questions ont été posées concernant l'implication du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme et des acteurs locaux (CPA, autorités locales, société civile, etc) au processus d'élaboration et de validation des documents. A ces préoccupations, les réponses fournies par l'UTG/GEFZ ont rassuré les participants.

S'agissant de la visibilité, l'UTG du GEFZ a informé les participants de sa stratégie d'informer chaque mois le grand public par des actions de reportage audiovisuelles. Pour ce faire, un protocole de collaboration a été signé avec l'Antenne de l'ONRTV de la province du Salamat pour la réalisation et la diffusion de ses activités de conservation. Deux reportages centrés sur l'effort de patrouille et la contribution de l'aire protégée à l'éducation des enfants de la périphérie ont été diffusés par l'ONRTV et FM Dar Badja en octobre et novembre 2019.

Concernant l'idée de réfléchir sur un événement pour pouvoir fêter simultanément un triple anniversaire correspondant respectivement aux 10 ans de PPP entre le Tchad et APN, 20 ans de création d'APN et 60 ans d'indépendance du pays dans les limites des moyens logistiques et financiers, les administrateurs ont marqué leur accord de par la valeur ajoutée que cette commémoration apportera sur le plan de la visibilité, de la culture et la fierté pour la nation. L'UTG/GEFZ a été responsabilisé pour proposer une date, une feuille de route et d'engager le MEEP à soutenir l'idée et la porter à la haute autorité du pays.

Concernant la mise à disposition des décisions du CG aux membres du CA avant l'ouverture de séance, l'UTG/GEFZ a pris acte.

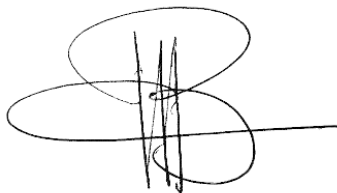
Aux termes des présentations et débats, aux fins de contribuer à la résolution des problèmes évoqués, la 5ème réunion du CA a été sanctionnée par l'adoption de six (06) recommandations par les administrateurs. Elles sont récapitulées en annexe 3 du présent compte rendu.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 14 H avec l'annonce des prochaines réunions à Zakouma aux dates de 6 et 7 mai 2020.

Le rapporteur

Babakar Matar Bremé

Directeur adjoint du GEFZ



Annexe 1 : Liste de présence

Annexe 2 : Délégation de pouvoir

Aux membres du Conseil d'Administration du Parc National de Zakouma

Je soussigné, Enrico Pironio, membre du Conseil d'Administration du Parc National de Zakouma, dans l'impossibilité de participer au CA de Zakouma du 15 novembre 2019, donne à procuration à Monsieur Baudouin Michel afin qu'il me représente, au cours du dit Conseil d'Administration, dans tous les actes, et notamment en cas de votations, qui se rendraient nécessaires.

Fait à Tarcento le 13 novembre 2019

A handwritten signature in dark ink, reading "Enrico Pironio". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Annexe 3 : Principales recommandations/décisions

N°	Recommandations	Responsable	IOV	Délai d'exécution	Cadre où rendre compte
1	Responsabiliser la DCFAP avec l'appui de la DGTRFFP pour le suivi des dossiers d'intégration des 25 gardes du Parc National à la fonction publique	DFCAP RFFP	Acte d'intégration à la fonction publique de 25 gardes	Urgent	Prochain CG de mai 2020
2	Mettre en œuvre le décret n°867/PR/MEEP/2019 portant modification du Décret N°86 T/EFC du 07 mai 1963 créant le PNZ :				
	✓ Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des populations du village Bône sur le bien-fondé de la relocalisation par la facilitation des élites et leader de la province du Guera et les autres acteurs	CT /Gouverneur de la province du Guéra et leader de la province	Comptes rendus des missions – Nombre de rencontres	D'ici mai 2020	Prochaine réunion du CA
	✓ Démarrer effectivement en décembre 2019 le processus de discussion et de concertation avec la population du village Bône en vue de la relocalisation dudit village	CT /Gouverneur de la province du Guéra et leader de la province	Comptes rendus des missions – Nombre de rencontres – Choix du site de relocalisation du village – Feuille de route validée	Urgent	Prochaine réunion du CA
3	Réviser l'Arrêté portant mise en place du Comité Interministériel en charge	MEEP/GPS	Actes nominatifs de révision du CT	Urgent	Prochain CG de mai 2020

	d'accompagner le processus de relocalisation du village Bône pour plus de représentativité et d'efficacité				
4	Mener des actions d'information, de sensibilisation et de mise en œuvre des mesures d'accompagnement auprès des populations de Kiéké pour délocaliser les champs hors des limites du Parc National de Zakouma	Gouverneur du Salamat, Chef de canton Salamat 1, CPA et structures associées (UF et ATPE)	482 ha délocalisés ou mémorandum accepté par les parties prenantes	D'ici mai 2020	Prochain CG de mai 2020
5	Finaliser le PDT du PNZ et le présenter pour validation en séparant de celui de la RNCE	APN/ MDTCA (ONPTA et DGHT)	PDT validé par les parties prenantes	D'ici mai 2020	Prochaine réunion du CA
6	Mettre en place une équipe pour réfléchir sur l'organisation d'un événement commémoratif marquant les dix (10) années du PPP entre le Tchad et APN, les vingt (20) ans de création d'APN et le soixantième anniversaire d'indépendance de la République du Tchad.	APN/MEEP (DCFAP)/Point focal	Lettre officielle à la Présidence de la République via le MEEP - Feuille de route assortie d'une proposition d'activités commémoratives.	D'ici mai 2020	Prochaine réunion du CA